Saguenay Dry vous invite à visiter le Zoo de St-Félicien.
Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI
Continuez à participer à la promotion "A bas le coût de la vie avec Pepsi".

1ère année No 211 | Mardi, le 11 juin 1974 | 24 pages 20 cents

Chantiers de construction paralysés dans la région

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Tous les chantiers de construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean devraient être paralysée, dès demain.

Appuyant le mouvement provincial, les 3,000 travailleurs syndiqués (CSN-FTQ-CSD) du secteur de la construction dans la région, se préparent à débrayer pour réclamer la réouverture de leur contrat de travail, suite à l'augmentat on du coût de la vie.

Depuis quelques jours, des ralentissements de travail très marqués se sont produits sur plusieurs chantiers de construction.

A l'Alcan, par exemple, les contracteurs menacent de fermer eux-mêmes les chantiers à cause du ralentissement considérable du travail. A Alma, un travailleur a été congédié.

Toutefois, c'est mercredi que l'on atteindra le point crucial. C'est ce que nous révélait, hier soir, le coordonnateur régional du conseil provincial des métiers de la construction, M. Gilles Tremblay, au cours d'une entrevue téléphonique.

Pour combler l'augmentation du coût de la vie, les travailleurs réclament une augmentation salariale de $1. l'heure. Ils veulent également voir augmenter les allocations versées pour la pension et les déplacements.

Ainsi, cinq clauses monétaires sont rattachées à la demande d'indexation au coût de la vie. Il s'agit en outre d'une hausse de la pension accordée au travailleur qui habite à l'extérieur de chez-lui: $5 de plus par jour, ce qui porterait la pension à $14 par jour; une hausse de l'allocation prévue pour les déplacements du travailleur qui demeure à 35, 45 et 55 milles du chantier de construction. Dans le premier cas, on demande la somme de $6 par jour et $8 et $9 pour les deux autres, ce qui représente des augmentations variant entre $2 et $3 dollars.

Concernant l'allocation allouée au travailleur qui utilise son automobile pour se rendre au chantier, on réclame qu'elle passe de $.15 du mille à $.25 du mille.

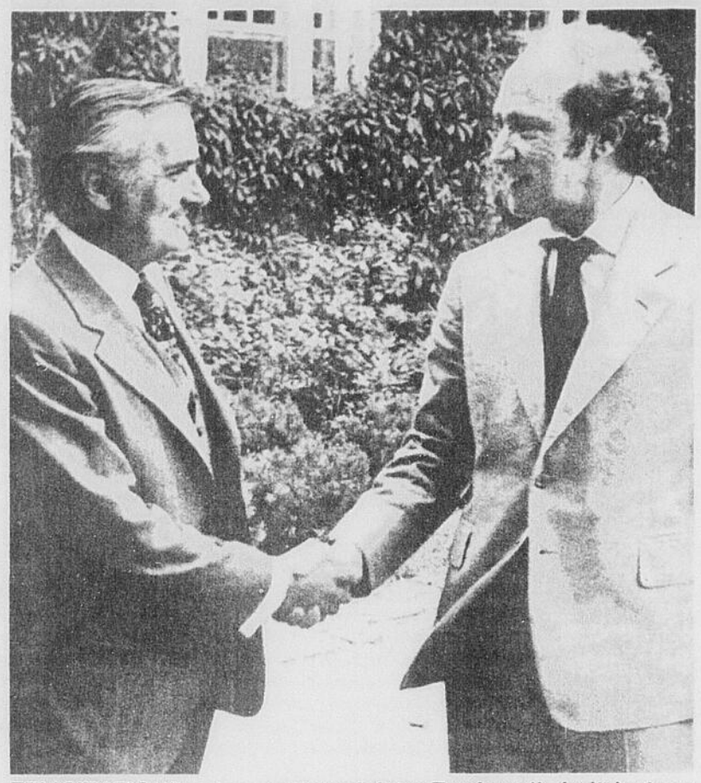
Actuellement, selon M. Gilles Tremblay, le salaire de l'homme de métier (celui qui possède sa carte de compétence) qui travaille sur un chantier important de construction est de $6.74 l'heure.

Quant au travailleur du secteur de la construction domicilaire, il reçoit un salaire de $6.30 l'heure. Pour le journalier, celui qui ne possède pas de carte de compétence, le salaire est de $5.39 l'heure.

C'est le 29 avril 1973 que la convention collective de travail a été signée dans le secteur de la construction. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les travailleurs ont touché récemment $285,000 dollars en rétroactivité, laquelle était due au 1er mai 1973.

A l'heure actuelle, il n'y a que la corporation des maîtres plombiers et celle des maîtres électriciens qui se disent prêts à négocier. C'est du moins ce que laisse entendre le coordinateur régional, M. Tremblay.

Rappelons que le président de l'association des constructeurs d'habitations au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Yvon Bouchard, déclarait, la semaine dernière, sur les ondes de la radio de CJMT, qu'il n'avait nullement l'intention de réouvrir le contrat de travail d'une durée de trois ans.



FELICITATIONS — Le premier ministre Trudeau (à droite) a tenu à présenter personnellement ses félicitations à M. Lucien Lamoureux, nouvellement nommé ambassadeur en Belgique et au Luxembourg. (Téléphoto PC)

Lucien Lamoureux nommé ambassadeur

OTTAWA (PC) — M. Lucien Lamoureux, président de la Chambre des communes au cours des huit dernières années, a été nommé ambassadeur en Belgique et au Luxembourg.

Le premier ministre Trudeau a annoncé la nouvelle lundi. Il a dit que la nomination avait été faite par arrêté ministériel et avec l'approbation du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Le premier ministre a ajouté que M. Lamoureux entrera en fonctions le 8 juillet et que M. Lamoureux devenait membre du Conseil privé. La coutume veut que le président de la Chambre, devienne, au moment de sa retraite, membre du Conseil privé.

M. Lamoureux avait annoncé il y a quelque temps qu'il ne serait pas candidat aux élections du 8 juillet dans son comté de Stormont-Dundas.

27 JOURS

Notre grand concours de distribution de suçons géants au beurre de caramel, déçernés à l'auteur de la déclaration qui aura réussi (à notre avis) à dérider le visage buriné et craquelé de Zoé, la tortue centenaire du zoo de St-Félicien, notre concours donc, fait des envieux.

Tout un chacun voudrait au moins une fois, gagner le prestigieux trophée. Mais c'est pas si facile; jugez-en.

Jean-Marc Lavoie nous a dit: "Les libéraux veulent se rendre au pouvoir avec le Trudeau-Express.

Mais ils oublient qu'ils devront emprunter la voie ferrée", ("Lavoie ferrée, pour les pas vite). Ouais..."

On voudrait faire remarquer à M. Lavoie, que quand il est question de "rye", nous on ne marche pas.

Quand même, on lui accorde une mention honorable.

(Lire en page 11)

Le match linguistique va traverser sa phase décisive

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC)—Le match linguistique traversera sa phase décisive à compter d'aujourd'hui au salon rouge du parlement de Québec, où s'affronteront à une même table une douzaine de parlementaires et plusieurs leaders d'opinion issus de diverses écoles de pensée.

La commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications, entreprendra à 16h l'étude du fameux bill 22 déposé il y a trois semaines à l'Assemblée nationale par son parrain, le ministre François Cloutier.

Cependant, le débat risque de s'engager sur une mauvaise pente en partant, puisque M. Maurice Champagne, président de la Ligue des droits de l'homme, a convoqué la presse parlementaire pour 14h mardi, afin de commenter le comportement des institutions démocratiques dans ce débat historique.

La Ligue est un des deux seuls organismes qui ont été invités jusqu'à maintenant à se présenter devant la commission, l'autre étant le John Abbott College.

80 MEMOIRES

A l'heure de tombée lundi à 17h, le secrétariat des commissions parlementaires avaient reçu environ 80 mémoires, dont un mémoire anglophone pour six ou sept mémoires francophones.

Cependant, quelque 60 autres organismes avaient manifesté leur désir de se faire entendre devant les parlementaires, sans que leur mémoire ne soit parvenu au secrétariat des commissions avant l'heure de tombée.

M. Denis Pérusse, employé du secrétariat, a expliqué toutefois qu'il pourra accepter les mémoires qui auront été postés avant 17h lundi. Quant aux autres, le réglement l'empêche de les accepter après l'heure de tombée, à moins que le parrain du bill, le ministre de l'Education, ne lui en donne la permission.

La tradition veut que les groupes qui produisent leur mémoire en retard soient quand même entendus devant une commission parlementaire, ou du moins, que le contenu du mémoire soit consigné au journal des débats, qui reproduit tout ce qui se dit à la commission.

Deux exemples seulement: l'interminable débat sur le code des professions et la longue consultation sur la réorganisation des services sociaux et de santé, la loi 65.

SUSPENSION

Qui la commission devra-t-elle entendre? Quand devrait-elle mettre fin à ses travaux? Dans quel ordre décidera-t-elle d'entendre les témoins?

On l'ignore encore. La commission est maîtresse de ses travaux et c'est elle qui décidera de toutes ces questions. Elle peut cesser ses travaux, lorsqu'elle juge qu'elle est assez informée, dit-on dans le réglement.

Ce qui peut être une source de bisbille, c'est lorsqu'elle choisira les groupes qui seront invités à comparaitre. Le ministre pourra être pris à partie par les organismes qui ne seront pas invités officiellement, encore plus par ceux qui n'auraient pas le droit de faire imprimer leur mémoire au journal des débats.

Autre inconnu: quelle sera la stratégie du Parti québécois, l'Opposition officielle qui aura à jouer un rôle crucial dans cette joute, car elle aura à canaliser l'opinion des contestataires tout de même nombreux?

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Bourse	18
— Bridge	16
— Cinéma	8
— Décès	20
— Finance	17
— Horoscope	20
— Mots croisés	23
— Mot mystère	16
— Patron	22
— Sport	13 à 16
— Télévision	8

Arrêt des travaux aux chantiers du Mont-Wright

MONTREAL (PC) — Les travaux ont été interrompus hier lundi sur les chantiers de la Québec Cartier Mining Ltd, au Mont-Wright au Québec, après le départ de quelque 1,500 travailleurs de la construction.

Un porte-parole de la société minière a précisé qu'il ne reste actuellement sur le chantier que quelque 200 employés, opérateurs de perforeuses et chauffeurs de camions qui continuent leur travail.

C'est à la suite de conflits de travail que les travailleurs ont été conduits par avions depuis le site de la Cartier Mining vers Montréal et divers autres points du Québec.

Déjà jeudi dernier les travailleurs avaient entrepris des mouvements de débrayages sporadiques, mouvements que le porte-parole patronal relie à une campagne entreprise par les syndicats en vue d'obtenir des augmentations de salaire de $1 l'heure.

Le Mont-Wright est situé à 625 milles au nord de Québec.

Amélioration de l'état du gouverneur général

SHERBROOKE (PC) — L'état de santé du gouverneur général de Canada M. Jules Léger s'était sensiblement amélioré au cours des dernières heures lundi et on s'attendait à ce qu'il puisse sous peu quitter le centre des soins intensifs.

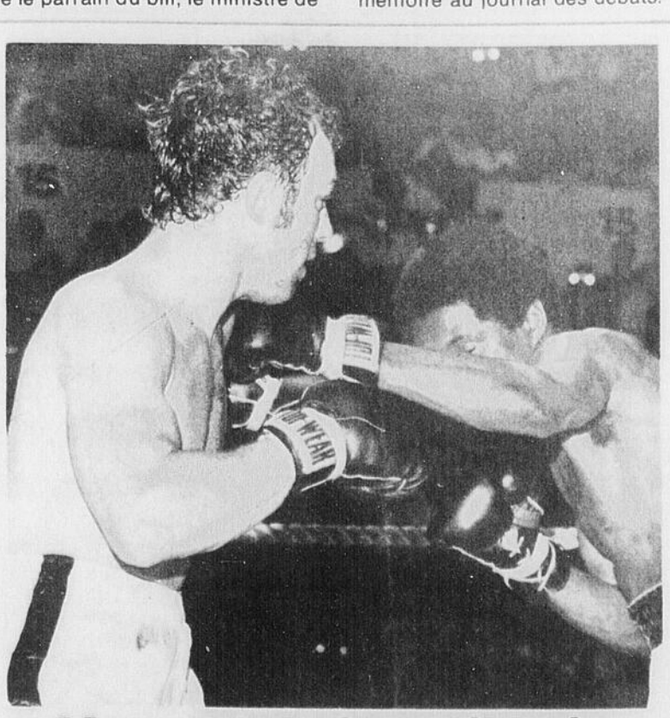
C'est ce qu'indiquait hier soir, au cours d'une conférence de presse, M. Peter Cowan, secrétaire de presse du gouverneur général.

"M. Léger est conscient et coopératif, a expliqué M. Cowan, bien qu'il porte encore les symptômes de l'incident cérébro-vasculaire qui l'a terrassé samedi soir."

M. Cowan a précisé que le gouverneur général reconnaît les membres de sa famille et qu'il peut se soulever et s'asseoir sur son lit.

M. Cowan a indiqué que le Dr Robert Siekert, de la célèbre clinique Mayo, de Rochester, a été appelé en consultations auprès de l'illustre malade qui repose toujours au centre des soins intensifs de l'hôpital universitaire de l'Université de Sherbrooke.

"Généralement, a déclaré M. Cowan, la situation est encourageante, bien qu'il est encoce trop tôt pour que les médecins puissent se prononcer sur son évolution..



Marcotte triomphe de Kettles avec sa gauche

(Détails en page 13)

Intérêt populaire pour les élections scolaires

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Les élections scolaires ça commence à déranger du monde...

Dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur un nombre de 10,547 électeurs, 4,018 se sont rendus voter, hier soir, pour élire leurs représentants au plan scolaire.

Si l'on effectue une comparaison avec l'an dernier, où seulement 16 pour cent de la population avait participé aux élections, on doit conclure au succès, cette année, puisque 38 pour cent des électeurs ont rempli leur devoir de citoyen.

L'élection s'est déroulée au niveau de sept commissions scolaires (Chicoutimi, Valin, Arvida, Jonquière, les Deux-Rives, Alma et Normandin) où 16 postes de commissaires devaient être comblés.

Les deux présidents sortants des commissions scolaires régionales, MM. Victor Gagnon (CSRS) et Louis Reid (CSRL), ont été réélus, surmontant l'opposition assez importante qui s'était créée autour d'eux, tout au long de la campagne électorale.

Le fait dominant de cette élection demeure l'échec total de la contestation dans le territoire Lapointe, où l'on s'attendait à une lutte serrée à chacun des postes.

A cet endroit, les trois commissaires sortants, dont M. Louis Reid, ont été réélus avec de bonnes majorités, et ce, malgré les nombreuses pressions de différents groupes qui s'étaient formés dans le but de les déloger de leur poste.

Au niveau de la région, on compte seulement trois nouveaux commissaires sur les 16 postes ouverts à l'élection. La population a donc décidé de réitérer sa confiance dans les commissaires sortants, en leur confiant un autre mandat.

LES ELUS

Dans Chicoutimi, M. Victor Gagnon, président de la CSRS, est réélu avec une majorité de 49 voix, tandis que l'autre commissaire sortant, M. Lucien Blackburn, est lui aussi reproté au poste de représentants scolaire, avec une majorité de 87 voix.

Dans le secteur Valin, les trois commissaires sortants ont été réélus avec de fortes majorités: il s'agit de Mme Antoine Desmeules (130 voix); de M. Marius Boudreault (125 voix) et de M. Léo Bergeron (44 voix).

A Arvida, deux nouveaux commissaires sont elus: MM. Guy Bélanger, avec une majorité de 118 voix, et Yvan Bouchard, 44 voix. Quant à Mme Germaine Laflamme (70 voix) et à M. Antonin Paquet (81 voix), ces deux commissaires sortants ont été réélus.

A Jonquière, les trois commissaires sortants sont réélus: Mme Nicole Tremblay, avec une majorité de 149 voix; M. Louis Reid, président de la CSRL, 72 voix et M. Marcel Tremblay, 211 voix. M. Reid a défait ainsi le jeune étudiant, M. Philippe Plourde, qui posait ainsi un précédent.

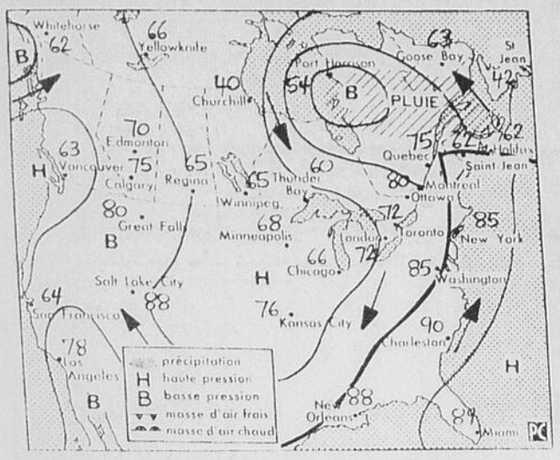
Dans le secteur des Deux-Rives, les deux commissaires sortants sont également réélus: Mme Aline Hovington, avec une majorité de 7 voix, et M. Yvan Bouchard, 230 voix.

A Alma, M. Georges Ouellet fait partie des trois nouveaux commissaires élus. Il a récolté une majorité de 67 voix.

Enfin, dans le secteur de Normandin, M. René Doucet, commissaires sortant, est réélu avec une majorité de 63 voix.

Tel sont les résultats fournis, hier soir, par le secrétaire-général de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Claude Dufour.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la Vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal à 22.00 hres lundi, le 10 juin 1974, pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses, venteux, maximum, près de 65 (18 c). Aperçu pour mercredi: quelques averses.

Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac St-Jean: nuageux avec quelques averses et risque d'orages, venteux, maximum, de 60 à 65 (16 à 18 c). Aperçu pour mercredi: quelques averses.

Montréal, Ottawa, Laurentides: généralement nuageux, avec quelques averses, venteux, maximum, 75 (24 c). Aperçu pour mercredi: ciel variable et quelques averses.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'est: généralement nuageux, avec averses, quelques orages, venteux, maximum, de 70 à 75 (21 à 24 c). Aperçu pour mercredi: ciel variable et quelques averses.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles: généralement nuageux, avec quelques averses débutant au cours de l'avant-midi dans l'est et en fin de journée dans l'ouest, venteux, maximum, autour de 65 (18 c). Aperçu pour mercredi: quelques averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Vancouver	51	69
Jasper	30	67
Edmonton	39	67
Calgary	36	66
Saskatoon	47	59
Régina	46	59
Winnipeg	41	65
Churchill	32	40
Sudbury	56	72
Toronto	67	79
Ottawa	65	87
Montréal	67	87
Québec	51	62
Frédéricton	48	62
New York	74	94
Washington	72	93
Miami	77	89
San Francisco	50	66

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 06h25 (7'9") et basse à 12h50 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 19h00 (6'8") et basse à 00h45 (2'9").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h15 (4'8") et haute à 07h35 (14'9"). Elle sera à nouveau basse à 13h50 (3'9") et haute à 20h15 (13'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h25 (4'8") et haute à 07h50 (14'2"). Elle sera à nouveau basse à 15h05 (4'4") et haute à 20h30 (12'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean".

MEMBRE DE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).



AUDIENCES PUBLIQUES — Les audiences publiques de la Régie des services publics du Québec se continueront ce matin, à 10:00 hres en la salle C-109 du Campus de Chicoutimi. Le tribunal entendra, au cours des deux prochains jours, les requérantes pour l'obtention d'un permis d'exploiter un système de câblodistribution.

Devant le CRTC

"La cablodistribution devrait s'étendre à toute la région"

(27 municipalités)

par Yvon LABERGE

RIVIERE-DU-MOULIN — Pour les dirigeants des municipalités du secteur Lac-Saint-Jean-Ouest, il est et serait anormal que le Conseil de la radio et de la télévision canadienne et la régie des services publics accordent un permis d'exploitation d'un système de câblodistribution à une entreprise ne desservant qu'une partie de la région. Il en va de même d'une programmation non uniforme à l'ensemble du terrain du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Parlant, hier, devant le tribunal de la Régie des services publics du Québec, le maire de la paroisse de Roberval, M. Guy Gaudreault, s'est fait le porte-parole de plus de 27 municipalités de ce secteur de la région, pour dénoncer quatre entreprises requérantes d'un permis de distribution par câble devant desservir en partie seulement la population régionale.

M. Gaudreault devait également ajouter qu'il ne fallait pas accorder de permis d'exploitation à l'entreprise ne desservant que les zones rentables monétairement. "C'est un non sens flagrant de la part des entreprises qui ne se montrent pas intéressées par les secteurs régionaux non rentables. Considérant la câblodistribution comme un service public, il faut que tous les secteurs sans exception soit desservis à juste titre", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Gaudreault a exprimé l'opinion que la priorité doit être accordée à toutes stations francophones. "Non pas parce que nous sommes contre le fait anglophone, mais bien parce que les deux stations de télévisions dites conventionnelles n'offrent pas le meilleur des services".

D'autre part, pour ce qui est des canaux de télévisions américains, M. Gaudreault croit que ces derniers doivent être acheminés en tout dernier lieu. Ainsi, la population régionale pourrait être desservie dans un premier temps par les stations francophones, par la suite par les canaux anglais canadiens et en dernier lieu par les canaux américains.

"Ceci, pour sauvegarder la culture canadienne-française et la culture canadienne. Par la suite, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les câblodistributeurs ou le câblodistributeur acheminent les stations américaines", a-t-il dit.

Dans les faits, sans nommer formellement l'entreprise qui reçoit l'appui de toutes ces municipalités, il va s'en dire que la compagnie de M. Fernand Gagnon, de Saint-Félicien, se trouve quelque peu renforcie par ces déclarations. On se rappelle que l'entreprise que dirige M. Fernand Gagnon se porte requérante pour une distribution à l'ensemble de la région. On sait également que lors des audiences du CRTC, à Montréal, en date du 23 avril dernier, M. Gagnon avait dit que son entreprise n'accepterait aucun compromis.

LES AUDIENCES

De par sa nature, la Régie des services publics du Québec se rend dans les régions concernées par des requêtes faisant l'objet d'audiences publiques. A ce titre, la RSP québécoise est parmi nous pour les deux prochains jours. Le tribunal formé de trois membres entendra les diverses entreprises intéressées à la câblodistribution.

Chacune des entreprises devra faire la preuve que son système est le meilleur. Ainsi, au cours de l'après-midi d'hier, le tribunal a entendu une partie de la preuve de la compagnie Câblovision Mont-Valin Ltée.

Cette preuve consiste à expliquer le réseau de distribution qui serait employé et les éléments techniques s'y rattachant. De plus, l'entreprise doit fournir la liste des canaux que l'on entend diffuser ainsi que le territoire desservi. Ce tribunal doit également entendre les objections soulevées tout contre le système de câblodistribution dans la région que les interventions des organismes appuyant les requérantes.

Par la suite, et après étude des différents dossiers, les composantes de ce tribunal seront en mesure de se prononcer sur le choix de l'entreprise offrant les meilleures conditions. Les audiences reprendront ce matin, à 10.00 hres, en la salle C-109 du campus collégial de Chicoutimi.

L'aréna de Dolbeau vaudra $1 million

DOLBEAU — Le conseil municipal de Dolbeau a décidé, hier soir, de demander des soumissions pour la rénovation intérieure de l'amphithéâtre sportif.

C'est à la suite des coûts réels, que les édiles municipaux se baseront, pour orienter leur action future. Comme il ne reste plus que $30,000 de subventions à recevoir du gouvernement car un montant de $20,000 a déjà été affecté pour l'extérieur de la bâtisse, il a été question de faire appel à une souscription publique pour amoindrir l'emprunt.

Il demeure que la somme investie est très importante, car selon l'étude préparée par les ingénieurs, l'intérieur serait soumis à une transformation complète, faisant dire au maire Vézina que si cette réparation se réalise, "l'aréna vaudrait $1,000,000, à comparer à ce qui se fait aujourd'hui".

Parmi les item mentionnés dans le plan, la patinoire serait refaite au complet avec plancher de ciment; gradins en béton; nouvelles bandes avec baie vitrée; locaux d'équipes, ventilation, système électrique refait; isolation; éclairage et autres.

AEROPORT

Les municipalités de Dolbeau et de Saint-Félicien désirent rencontrer les conseils municipaux de Roberval, ville et paroisse, pour discuter du site de l'aéroport dans le comté. Selon le maire Vézina, cette entente a été prise dernièrement à la suite d'une rencontre récente, afin de finaliser avec les autorités municipales de Roberval, le choix d'un site. "Nous voulons hâter la décision d'un projet qui traîne depuis trop longtemps, a déclaré le maire Vézina".

EMPRUNT

La ville de Dolbeau a accepté un règlement d'emprunt de $85,300 pour effectuer les travaux d'égoût pluvial et d'aqueduc sur une longueur de 810 pieds, sur la desserte industrielle. Le tuyau sera d'un diamètre de 72 pouces. L'assemblée des électeurs propriétaires a été fixée au 21 juin.

APPUI

Le conseil a appuyé la demande du Club Coopératif de consommation de Dolbeau en vue d'obtenir l'approbation de leur charte par le ministère des Institutions financières du Québec.

IRVING

Les autorités municipales s'adresseront à la compagnie Irving pour déplacer leurs réservoirs installés à cet endroit, sur un permis temporaire.

PAVAGE DE RUES

La ville de Dolbeau s'adressera au ministre des Transports et Communications pour solliciter une subvention de $60,000 pour les travaux de pavage de rues. L'ouverture de nouvelles rues, et les travaux à effectuer au village Paradis, nécessiteront un programme qui dépasserait vraisemblablement $150,000 de pavage de rues.

CONGRES

Le directeur de la sûreté municipale, M. Charles-Edouard Lallemant assistera au congrès des chefs de police qui se tiendra à Sainte-Foy, du 30 juin au 4 juillet.

ETUDIANTS

Quelque 45 étudiants de Saskatchewan seront à Dolbeau le 12 juillet prochain. Le conseil municipal a accepté la demande du conseiller Marcel Tardif de défrayer les frais de séjour au Juvénat Saint-Jean, ainsi qu'une réception.

Aujourd'hui

Le conseil de Dolbeau décidera du sort des policiers suspendus

Par Guy BERGERON

Dolbeau — Le conseil municipal de Dolbeau se réunira à nouveau aujourd'hui, pour statuer dans le cas du sergent Réginald Laprise et de l'agent Germain Hébert suspendus depuis vendredi soir, à la suite de leur refus d'effectuer du travail privé à la salle de l'OTJ, lors d'un gala de lutte.

Tard, hier soir, le conseil municipal de Dolbeau qui siégeait à huis clos, après la séance régulière avait remis sa décision à aujourd'hui, puisqu'il leur manquait des données sur cet imbroglio qui secoue le corps de police de Dolbeau depuis trois semaines.

On se rappellera que pour la même raison, cinq policiers de Dolbeau étaient suspendus pour cinq jours, dernièrement.

Hier, soir, le conseil municipal, en compagnie de leur conseiller juridique, Me Lucien Larouche et du chef C.-E. Lallemant n'avaient pas encore statué sur la suspension des deux policiers impliqués dans la dernière affaire concernant le service privé au gala de lutte.



Arvida construira son aréna près du Foyer

Par Réjean TREMBLAY

ARVIDA — Contrairement à ce qui avait été décidé, la nouvelle aréna de poche de la ville d'Arvida ne sera pas construite près de la polyvalente Guillaume Tremblay, mais s'élèvera à côté du Foyer des Loisirs dans le Centre-ville

Des sondages effectués par des spécialistes ont prouvé que le sol dans le secteur de la polyvalente n'offrait pas une solidité suffisante pour y accueillir les fondations d'une aréna.

Suite à ces études, le conseil a abrogé une résolution datant du 25 mars dernier qui donnait des travaux de génie à la firme Lemieux et Bourdages en vue de la construction de l'aréna près de la polyvalente pour les confier à une autre firme. C'est la firme Gravel, Cauchon et Simard qui a finalement reçu le nouveau contrat pour l'aménagement du centre récréatif au centre-ville.

LA SHQ DIT OUI

On se souvient des problèmes soulevés il y a une quinzaine par quelques sinistrés de Saint-Jean-Vianney qui rencontraient des problèmes avec la commission d'urbanisme de la ville d'Arvida. Le conseil a finalement reçu une réponse affirmative de la Société d'Habitation du Québec et au moins 25 maisons seront réparées aux frais de la société. Cette participation du gouvernement ne règlera pas tous les problèmes rencontrés dans ce secteur mais le maire Francis Dufour affichait un visage satisfait en faisant part de cette nouvelle. Ces réparations défrayées par la SHQ seront effectuées aux maisons comportant des dangers, tels escaliers mal faits, galeries échancrées etc.

DES QUESTIONS A GOLDBLOOM

Il est pratiquement impossible d'assister à une assemblée d'un conseil du secteur JAK sans entendre parler de regroupement.

Ainsi la municipalité a fait parvenir quelques questions aux ministère des Affaires municipales, questions qui concernent principalement les élections de l'automne prochain.

La municipalité veut savoir si le gouvernement retarderait également les élections à Arvida s'il décidait de reculer la date des élections à Jonquière et à Kénogami... puisqu'Arvida ne participe pas aux études sur le regroupement.

Le conseil demande également si des études par SNC sont maintenant complétées et si Arvida peut obtenir les renseignements voulus.

Et finalement, on demande au ministre Goldbloom s'il y a lieu pour Arvida d'espérer une aide financière pour la reconstruction du foyer des loisirs en vertu d'une entente fédérale-provinciale.

UNE HISTOIRE DE CHIENS

Alors que les journalistes avaient terminé de se raconter leurs histoires habituelles, de fumer leur pipe et de lire leurs journaux, un contribuable est enfin venu balayer l'atmosphère remplie de torpeur qui flottait dans la salle du conseil. Ce brave contribuable avait des problèmes de chiens.

Semble-t-il qu'il se promène passablement de chiens en liberté dans les rues d'Arvida alors que le règlement municipal le défend.

On a jasé "chiens" pendant une demi-heure, mêlant les policiers à ces histoires. Les pauvres policiers ne seraient pas assez mordants à l'égard des contrevenants.

Le brave homme a déridé tout le monde en racontant comment les voisins avaient de belles petites chiennes et que ces chiennes attiraient évidemment...les chiens.

Il a conclu: "Les voisins ont une dent contre moi, c'est baveux".

Attaqué par des voleurs dans le sous-sol

CHICOUTIMI — M. Jean-Pierre Marcotte, de la rue du Foyer à Chicoutimi a été attaqué par des voleurs, lorsqu'il les a surpris au moment où ils étaient en train de s'emparer d'un appareil de télévision et d'un appareil stéréophonique.

M. Marcotte était endormi dans son fauteuil lorsqu'il entendit du bruit provenant du sous-sol.

Lorsqu'il descendit, il aperçut dans le noir, deux voleurs. Les deux individus l'ont attaqué, le frappant même avec des morceaux de bois qui se trouvaient dans le sous-sol.

M. Marcotte a subi des blessures au visage, dans l'altercation avec les valeurs qui ont pris la fuite.

COFFRES-FORT RETROUVE

Par ailleurs, la Sûreté municipale de Chicoutimi a retrouvé hier, le coffre-fort volé, la veille à l'Imprimerie Marcellin Martel, située sur la rue Bégin.

Le coffre-fort a été retrouvé le long de la rivière Langevin par de jeunes gens qui ont averti immédiatement la police. A l'intérieur, on a pu retrouver les livres de comptes de même que les différents papiers d'importance, mais le montant en argent de $800 était disparu.

A JONQUIERE

Par ailleurs, un vol de $650 a été commis la nuit dernière au bureau de la Commission scolaire Lapointe.

Le sergent-détective Léon-Maurice Tramblay a ouvert une enquête dans cette affaire.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY et LAPOINTE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 543-1563
700 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. — ALAIN HARVEY C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205
CHICOUTIMI — 549-1717
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic — OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
393 RACINE EST, CHICOUTIMI 549-5661
GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR — EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600



MANIFESTATION — C'est d'une façon pacifique que les employés en grève spontanée des Industries Tanguay de St-Prime ont manifesté devant le palais de justice de Roberval cependant que le juge Jules Dufour de la Cour supérieure leur défendait de maintenir des lignes de piquetage devant l'usine où ils sont employés.

Annexion de Rivière-du-Moulin par Chicoutimi, en septembre?

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — La fusion de la ville de Chicoutimi avec la municipalité de Rivière-du-Moulin devrait se faire en septembre prochain.

Les dirigeants municipaux attendent le résultat de l'étude Pomminville sur le regroupement des deux villes, laquelle sera dévoilé à la fin du mois de juin.

Lors de son assemblée, hier après-midi, le conseil municipal de Chicoutimi a fixé la grande assemblée de la fusion au début du mois de septembre. A ce moment-là, les représentants municipaux possèderont toutes les données nécessaires pour se prononcer sur la forme de regroupement à envisager.

A l'heure actuelle, l'unanimité n'est pas encore faite sur les modalités de regroupement. D'un côté, il y a ceux qui favorisent la fusion par services et de l'autre, ceux qui veulent un regroupement total et immédiat.

Les conseilleurs de Chicoutimi ont également discuté de la fusion avec la paroisse de Chicoutimi où des développements industriels importants accélèrent le processus de regroupement.

PAS DE HUIS CLOS

Telle ne fut pas la surprise pour les journalistes, hier, d'apprendre que la séance qui devait se dérouler à huis clos (ordre du maire Girard) serait transformée en assemblée publique (ordre des conseillers).

Les représentants de la presse ont donc pris connaissance de l'ordre du jour qui contenait 29 points de discussions dont pas un seul assez important pour nécessiter la tenus du huis clos.

Le maire Henri Girard était absent lors de l'assemblée d'hier, laquelle a été présidée par le promaire, M. Jules Larouche.

Peu de temps avant de renoncer au huis clos, le conseiller Paul Decoste a fait une remarque à l'effet que les journalistes réussissaient toujours, à "sortir la nouvelle" malgré la tenue d'assemblées secrètes.

RUE DREAN FERMEE

Le conseil de Chicoutimi a pris la décision de fermer la rue Dréan où la rivière ronge sans cesse le sol, provoquant ainsi des glissements de terrains.

D'ici trois semaines, le ministère des Richesses naturelles devrait être en mesure de rencontrer les représentants municipaux pour leur faire un rapport complet sur le sujet.

En attendant, des panneaux de signalisation indiquant qu'il y a danger, seront installés dans ce secteur où la municipalité exercera une surveillance accrue.

SYSTEME D'ALARME

C'est jeudi, lors de la réunion du comité de police que la municipalité de Chicoutimi étudiera la possibilité d'installer un système d'alarme au centre sportif Georges-Vézina pour empêcher les nombreux vols.

Maintien de l'injonction contre tout piquetage chez Tanguay

Roberval — L'injonction ordonnant aux 165 employés des Ateliers Tanguay de Saint-Prime, en grève depuis une dizaine de jours, de ne point tenir de lignes de piquetage devant les installations de cette compagnie, a été maintenue en Cour supérieure à Roberval, lundi, mais les employés ont profité de l'audition de cette cause pour manifester pacifiquement devant le palais de justice, jusqu'à ce que la décision soit rendue par le juge Jacques Dufour.

Par ailleurs, le magistrat a recommandé aux deux parties de reprendre les négociations et, effectivement une première séance a eu lieu entre le patronat et les ouvriers, hier soir, mais nous ne connaissons pas pour l'instant les résultats de cette première séance de négociations.

Rappelons ici que les employés syndiqués de Tanguay réclament la réouverture de leur convention collective pour faire indexer leurs salaires à la hausse constante du coût de la vie. Soulignons aussi qu'il y a eu la semaine dernière un retour au travail qui a duré à peine trois heures, les employés étant satisfaits des propositions de la partie patronale.

Dans une lettre circulaire publiée par le groupe d'employés, hier matin, lettre qu'on distribuait au public, le syndicat mentionne que: "Considérant que le droit des travailleurs d'être rémunérés de façon juste et équitable, la compagnie a proposé une augmentation de salaire qui ne comble pas la dépréciation salariale par rapport à l'augmentation du coût de la vie".

Plus loin, le document mentionne que ce ne sont pas les postes occupés par les ouvriers qui sont les plus coûteux, mais bien ceux tenus par les cadres dont la moyenne de salaires serait supérieure à $18,000 annuellement. On mentionne également que le personnel de cadre a augmenté au cours des six derniers mois, et que si la compagnie veut être honnête, elle doit aussi combler la lacune qui existe au niveau salarial des employés syndiqués.

Kénogami veut emprunter $441,000 pour asphalter

Par Marc DORE

Kénogami — Le conseil municipal de Kénogami a adopté hier soir un règlement d'emprunt de $441,000 pour le parachèvement des travaux d'asphaltage et de confection des trottoirs sur le côté ouest de la Rivière-aux-Sables et la réfection de l'asphaltage et des trottoirs de certains secteurs situés sur le côté est de la même Rivière.

Une assemblée des contribuables portant sur ce règlement aura lieu le mercredi 19 juin, entre 19h et 21h.

En gros, les rues touchées sont toutes celles du côté ouest qui ont reçu déjà les services d'égoût et d'aqueduc, et du côté est, la rue Ste-Thérèse et St-Louis, lesquelles seront refaites complètement. D'autres parties de rues du secteur est sont également touchées.

Le règlement d'emprunt est de l'ordre de $420,000; $21,000 additionnels sont prévus pour couvrir les frais de financement de l'emprunt.

L'adoption du règlement a amené le conseil et la salle (d'ailleurs fort réduite) à philosopher sur les méfaits de la hausse du coût de la vie. On a finalement conclu à la nécessité d'emprunter immédiatement, avant que ça coûte trop cher.

RENOVATION HORS-ZONE

En acceptant cinq nouveaux projets de rénovation hors-zone évalués à $32,500 dont $7,500 en subventions, le conseil de Kénogami a dévoilé sa nouvelle politique concernant le programme de rénovation.

Après discussions, pour ne pas freiner le programme même si le plafond pour 1974 est déjà atteint, et encore une fois devant la hausse des coûts qui oblige à agir immédiatement en matière de construction, le conseil a décidé d'ouvrir le programme de subventions à la rénovation. Ainsi, il n'y aura plus de plafond annuel. Les subventions seront accordées tant que le fond de $200,000 ne sera pas éteint.

A ce propos, le conseiller Laferrière a mentionné que des contacts étaient déjà établis avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), et que celle-ci s'était montrée favorable à l'étude de l'établissement d'un nouveau, si nécessaire. Le maire Malaison a, de son côté, laissé entendre qu'il fondait beaucoup d'espoirs dans le plan de subvention à la rénovation que le fédéral prépare.

LES DECHETS

Le conseil a également annoncé le changement de l'horaire du camion qui ramasse les ordures: à l'avenir, la cueillette se fera les lundi et jeudi, pour les propriétés au sud de Champlain, et les mardi et vendredi, pour les autres.

L'assemblée prévue pour lundi prochain le 17, a été remise au lendemain 18, à 19h30. Ce sera une séance d'information sur le regroupement JAK et l'état de la ville de Kénogami en général.

Proulx pourra survivre

ROBERVAL — Le conseil de comté du Lac-Saint-Jean-Ouest réuni en session trimestrielle, hier, à Roberval, a fait connaître sa position au sujet du village de Sainte-Elisabeth-de-Proulx et de son avenir. De fait, et parlant aux noms des 26 maires ruraux, le préfet M. Louis-Ovide Bouchard, a souligné qu'il venait tout juste de prendre connaissance de la confirmation par le ministère des Affaires municipales, d'un octroi de $155,000 pour l'implantation d'un réseau d'aqueduc et d'égoût à Proulx.

Et le préfet de réaffirmer que Canton Proulx, qui compte une population de 400 âmes, ne deviendrait pas un village-fantôme, tant et aussi longtemps que sa laborieuse population voudrait y vivre. Selon le préfet, il n'existe à peu près pas d'assistés sociaux à Proulx, ce qui lui a fait dire aussi que le village, non reconnu comme corporation municipale, et administrée par le conseil de comté, pouvait compter sur ce même conseil pour son développement futur.

Dans un tout autre ordre d'idées, le conseil a décidé de participer au financement de la Traversée internationale du lac Saint-Jean en accordant un octroi de $500 à l'organisme.

Quant à la câblo-diffusion, le conseil a approuvé unanimement un mémoire présenté par le conseil de la paroisse de Roberval concernant les services offerts par les câblo-diffuseurs à la population régionale. Ce mémoire souligne surtout que le CRTC ne doit accorder aucun permis à toute entreprise ne garantissant pas les mêmes services à la grandeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

AU PALAIS DE JUSTICE

Madame Vaillancourt réclame son procès pour le 25 juin

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Mme Marcel Vaillancourt, née Irène Tremblay a réclamé, hier, devant le juge Roger Chouinard de la Cour supérieure, d'avoir son procès le 25 juin prochain.

En effet, hier matin, lors du terme des assises, il a été question que le procès de Mme Vaillancourt, accusée de meurtre de son mardi, survenu le 5 novembre dernier dans un appartement de la rue Angers à Jonquière, devait être remis au terme des assises du mois de novembre.

Cependant, hier matin, Me Claude Vaillancourt, de même que sa cliente, Mme Vaillancourt ont insisté fortement pour que le procès s'instruise au présent terme des assises, signalant selon Me Vaillancourt que sa cliente subirait un grave préjudice si elle n'avait pas son procès immédiatement.

Les jurés ont été convoqués pour le 25 juin.

Cependant, dans les milieux judiciaires, il semble qu'il n'y ait plus de juge disponible à cette date pour poursuivre le terme des assises qui s'est ouvert le 29 mai dernier.

Au cours de la journée, des démarches ont été faites auprès du juge en chef de la Cour supérieure pour obtenir un juge le 25 juin.

AUX ASSISES DE NOVEMBRE

Par ailleurs, Edouard Bourdon, de Jonquière, accusé du meurtre de son épouse, subira son procès au terme des assises du mois de novembre.

La Couronne représentée par Me Lucien Tremblay, et la Défense par Me Claude Vaillancourt n'ont eu aucune objection à remettre le procès de Bourdon aux assises de novembre.

D'ailleurs, Bourdon a lui-même acquiescé à cette requête.

Ce qui voudrait dire qu'une fois le procès de Mme Vaillancourt terminé, le terme des assises prendrait fin.

Gilles Côté refuse de se présenter au procès

CHICOUTIMI — Le juge Roger Chouinard de la Cour supérieure décidera, ce matin, s'il prendra des mesures contre Gilles Côté, un individu de Québec qui a refusé, hier, de se présenter en Cour, même pour une seule identification, au procès de Gérald Gallant, accusé de tentative de meurtre sur les policiers Jos Gagné et Bernard Dassylva, survenue lors d'un vol à main armée, le 24 cotobre, à la Bijouterie Paul Gauthier de la rue Racine à Chicoutimi.

Côté a été demandé à deux reprises par le procureur de la Couronne, Me Denis Vaillancourt pour identification.

A chaque fois, le gardien de prison Richard Tremblay a déclaré au président du tribunal que Côté refusait de sortir des cellules pour se rendre à la Cour.

C'est ce matin que le juge Chouinard décidera s'il sévira contre Côté, à la suite de son refus.

Cette première journée du procès de Gérald Gallant a été sans histoire, du faut que la grande majorité des audiences ont été prises pour le choix des 12 jurés qui aura demandé plus de cinq heures d'audiences.

Le premier témoin entendu a été l'agent Jean-Guy Cormier du service d'identité judiciaire qui a soumis le plan de la bijouterie, de même qu'il a déposé les nombreux exhibits trouvés sur les lieux, notamment une paire de gants de plastique où il a prélevé une empreinte digitale de Gilles Côté.

Dans la boîte des accusés, Gallant n'a aucune réaction et il est bien gardé par deux membres de la maison de détention de Chicoutimi.

Le procès se continue aujourd'hui et on prévoit qu'il durera une quinzaine de jours.

Me Denis Vaillancourt aurait une quinzaine de témoins à faire entendre et il n'est pas dans les prévisions que la preuve de la Couronne puisse se terminer cette semaine.

Quant aux 100 jurés assignés pour le présent terme des assises, ils devront tous se rapporter en Cour des assises le 25 juin prochain.

Sentence de 15 jours de prison

Chicoutimi — Le juge Edmond Savard a imposé une peine d'emprisonnement de 15 jours à un jeune automobiliste de Jonquière qui fait fi des ordonnances du tribunal en conduisant malgré que son permis est suspendu par la cour.

Le jeune homme a été arrêté à deux reprises par les policiers au moment où son permis de conduire était suspendu.

Le juge Savard a coupé court à ses promenades nocturnes puisqu'il a envoyé le prévenu réfléchir pendant 15 jours en prison.

Investissement de $1 million

Jonquière aura un hôtel de prestige

Par Marc DORE

Jonquière — S'il n'en tient qu'à Paul Baillargeon, Jonquière aura dès la fin du mois, un hôtel de prestige où le voyageur trouvera "bon gîte et bonne table", comme le dit la publicité de la maison.

C'est près de $1 millions que la firme Paul Baillargeon investit présentement dans la région, dont près de $300,000 pour la seule rénovation de l'hôtel Jonquière devenu l'Hôtel Paul Baillargeon, le reste ayant servi à l'achat de l'hôtel du Trust Général, qui en était l'administrateur depuis neuf mois.

LE SERVICE

Paul Baillargeon est avantageusement connu au Saguenay-Lac-St-Jean; les gens de plus de trente ans se souviendront de lui, à l'époque où il faisait partie des spectacles de lutte. Sa popularité auprès des amateurs de ce sport était alors très grande.

C'est en 1956, presque par accident, comme il le dit, que Paul Baillargeon s'est lancé dans l'aventure de l'hôtellerie. Il s'était alors porté acquéreur de l'hôtel St-Malo, à Québec.

La philosophie de M. Baillargeon, en hôtellerie, est de mettre l'accent sur un service hors-pair, "de se donner une personnalité, un cachet qui distingue mon hôtel des autres." C'est ainsi, par exemple, qu'on cherche à produire une nourriture fine et sur un service stylé. "Il ne sera pas question, dans cet hôtel, de servir de la nourriture préparée d'avance, des aliments congelés. Je préférerais me retirer du secteur, plutôt que d'agir de la sorte."

C'est ainsi, également, qu'il n'y aura pas de concessions à l'intérieur de l'hôtel. Tous les services, toutes les commodités seront administrées par la compagnie Paul Baillargeon.

Pour la même raison, la capacité de l'hôtel a été réduite, pour recevoir à peu près 275 personnes à la fois. "Le service accordé à chacun est alors à son meilleur," précise M. Baillargeon. Le personnel devrait être de 65 personnes d'ici deux mois.

LE PERSONNEL

Ce personnel a été recruté dans la région à quatre-vingt-dix pour-cent. M. Baillargeon, s'est d'ailleurs dit étonné de la qualité professionnelles des travailleurs locaux de l'hôtellerie. C'est enfin seulement pour le personnel de cadre que l'entreprise a dû aller sur le marché extérieur.

C'est le fils de Paul Baillargeon qui sera chargé de la gérance de l'hôtel. Le propriétaire a d'ailleurs souligné la compétence de son fils, titulaire d'un diplôme de l'Institut d'hôtelierie du Québec.

Une brasserie, Le Pionnier, en piano-bar, et quatre salles séparées par des murs amovibles constitueront les locaux mis à la disposition du public, pour son divertissement. Si la demande est assez grande, il est possible qu'une piscine et un sauna s'ajoutent à ces services.

CENTRE-VILLE

C'est évidemment un atout imporant pour le centre-ville de Jonquière que l'établissement d'un hôtel de haut "standing"; M. Baillargeon, a d'ailleurs souligné que Jonquière était sous-équipée en établissement de ce genre. "Sans aucun doute, nous comblons un vide", a souligné M. Baillargeon.

Le nouveau propriétaire compte d'ailleurs beaucoup sur l'ouverture de l'édifice administratif pour lui permettre de rentabiliser son entreprise.

L'ouverture officielle de l'hôtel Paul Baillargeon se fera le mardi 18 juin, au cours d'une grande réception. Les députés des comtés fédéral et provincial, MM. Marceau et Harvey seront de la fête, et possiblement aussi le ministre du Tourisme, M. Claude Simard. On attend plus de 1,300 personnes.

Qui sait, si l'hôtel Paul Baillargeon, de Jonquière est un succès, comme celui de Québec peut-être venons-nous d'assister à la naissance d'une nouvelle chaîne d'hôtellerie? "C'est un peu ce que l'on espère", a laissé tomber en souriant M. Baillargeon.



NOUVELLE ADMINISTRATION — La compagnie Paul Baillargeon, de Québec, s'est portée acquéreur de l'hôtel Jonquière, de Jonquière. L'entreprise se veut transformer le nouvel "hôtel Paul Baillargeon", en un établissement de haut standing. Sur la vignette, MM. Paul Baillargeon, fils, Paul Baillargeon et Jacques Goudreault, du Trust général du Canada, qui a vendu l'hôtel à la société québécoise.

LA CAGNOTTE D'OR
$3,000.
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r/r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

27 UNITES
TELEVISION, TELEPHONES ET DOUCHES
Motel Dequen
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien
GRATUITEMENT
Pour réservations 662-6649
Jacques Bernier, propr. 933 boul. Dequen, Alma, P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'Express-Trudeau s'arrête aujourd'hui, à Chicoutimi

Quand on pénètre dans le spacieux bureau qu'occupe le député Paul Langlois dans l'ensemble immobilier de la colline parlementaire, à Ottawa, l'immense photo qui orne l'un des murs retient l'attention.

Cette magnifique illustration montre le premier ministre Trudeau confortablement installé dans un traîneau en compagnie de "Magloire Gagnon", alias Paul Langlois. Cette scène a été croquée durant le tour de ville que fit le premier ministre lors du Carnaval-Souvenir 1870.

Reçu comme personnage principal, M. Trudeau avait alors été l'objet d'un accueil très chaleureux. Des milliers de joyeux "carnavaleux" avaient accompagné le premier ministre dans sa promenade tranquille à travers la ville. Le triomphe fut total.

Le premier ministre veut-il retrouver, dans la chaleur de l'été, la délicieuse atmosphère dans laquelle, il avait trempé durant quelques heures au Carnaval-Souvenir 1870, voilà quatre ans, en entrant aujourd'hui à Chicoutimi par l'Express-Trudeau et en voulant consacrer la majorité de son bref passage chez nous à prendre une promenade avec les gens dans la rue Racine?

Par le froid glacial qui marque toujours la période du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, les Saguenéens ont le coeur chaud. En été, durant une campagne électorale, ils conservent leur sens de l'hopitalité, mais leur esprit est préoccupé par un grand débat national.

Comme journaliste qui veut bien informer les électeurs, nous espérions que le premier ministre accepterait l'invitation du Cercle de Presse de Chicoutimi et qu'ainsi on aurait la possibilité de l'interroger durant une heure sur les problèmes actuels. Or, M. Trudeau ne veut rien savoir du Cercle de Presse qui a pourtant déjà reçu à deux reprises le chef conservateur Robert Stanfield et une autre fois le leader créditiste Réal Caouette. Le premier ministre Robert Bourassa et tous les autres chefs des partis politiques provinciaux de même que des ministres prestigieux se sont déjà entretenus avec les représentants de la presse au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette attitude signifie-t-elle que M. Trudeau, en pénétrant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, juge les citoyens plus réceptifs aux festivités qu'aux dissertations sur les complexes problèmes socio-économiques de l'heure?

Rassurez-vous. Nous subissons tout simplement les inconvénients d'une stratégie que le Parti libéral applique rigoureusement depuis le début de la campagne électorale. Jusqu'à maintenant, M. Trudeau n'a accordé qu'une seule conférence de presse d'envergure nationale, car dans les deux autres occasions, seuls les journalistes locaux pouvaient poser des questions. Robert Stanfield se prête quotidiennement à au moins une conférence de presse en plus de multiples entrevues.

Les journalistes de la radio et de la télévision ne sont pas davantage servis puisque le premier ministre a renoncé définitivement aux lignes ouvertes et il n'a accordé que deux entrevues radiophoniques.

M. Trudeau agit ainsi parce qu'il trouve plus rentable de parler directement au peuple. Il ne risque plus d'être mal interprété, mal compris et mal cité.

En outre, M. Trudeau sait fort bien que ce ne sont pas les journalistes qui vont l'élire le 8 juillet prochain, mais le "monde ordinaire". En outre, la presse anglophone ne lui est généralement pas favorable. Ce qui d'ailleurs avait incité le coprésident de la campagne libérale, le sénateur Keith Davey, a laisser tomber au tout début de la campagne: "Stanfield n'est en avance que dans un seul comté, le tribune des courriéristes parlementaires".

Contrairement à 1972, cependant, le premier ministre évite soigneusement d'attaquer la presse. Il attend donc des journalistes, un travail honnête... Le reste, lui et son organisation s'en chargent.

C'est la cinquième visite de M. Trudeau au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis qu'il a succédé à M. Leaster-B. Pearson comme premier ministre du pays, et à chaque occasion, il s'est catégoriquement refusé à toute conférence de presse.

Nous le déplorons. A Ottawa, durant une session, les journalistes ont l'avantage de l'entendre quotidiennement en Chambre et de pouvoir l'interviewer à volonté. Notre seule possibilité, d'être mieux éclairé sur les problèmes qui préoccupent la collectivité régionale, c'est de pouvoir questionner le premier ministre durant une campagne électorale.

C'est par la justesse de son raisonnement et par son habileté à répondre aux questions des journalistes qu'un chef politique manifeste sa trancendance.

Malheureusement, la visite de l'Express-Trudeau aujourd'hui ressemblera davantage au triomphe d'une équipe sportive qu'à la visite d'un chef d'Etat.

Bertrand TREMBLAY

BILLET

Le baseball

Le hockey n'a pas encore mis de terme à sa saison que le baseball a déjà fait sa réapparition dans les stades. Il a également envahi les ondes des postes de radio et celles de la télévision.

Pendant six longs mois, des foules bigarrées, grouillantes, bruyantes vont se presser dans des gradins inconfortables dans l'espoir, semble-t-il, d'applaudir les exploits étourdissants de leurs héros.

Ce n'est qu'un prétexte que les prétendus amateurs de sport se donnent pour dissimuler des motifs beaucoup plus obscurs et inavouables.

Bien sûr, aucun "fan" ne l'avouera, mais dans son subconscient il sait que son attrait pour ce spectacle vient de sa concupiscence éternelle à satisfaire ses instincts les plus bas. Le baseball est l'équivalent, en plein air, des films cochons des salles de cinéma.

Je ne veux pour preuve que le seul vocabulaire dont on se sert pour décrire ce jeu essentiellement pornographique.

Avez-vous déjà songé, "hypocrites lecteurs", voyeurs impénitents, qu'on ne parle, dans ce sport, que de "prises", de "courbes glissantes", de "retraits", de "coups retenus", de "motions interrompues", de "balles tombantes", de "ballons sacrifices", de "balles mouillées", d'"apparitions au bâton", de "coups de bâton", de "feintes illégales", d'"enclos de pratique", de "relève", de "frappeurs d'urgence", de "balles retroussées", de "réchauffement" et de "douches"!

N'avez-vous jamais remarqué ces allusions à peine voilées dont les psychiatres avertis ne manqueraient pas de nous démontrer qu'elles ont une forte connotation sexuelle.

Et on ne fait rien. On reste là, bouche bée. Pis encore: on laisse nos jeunes se régaler, se pourlécher de ces propos lascifs et provocateurs. Personne avant LE RICANEUR n'a pensé à élever la voix pour dénoncer ces saletés corruptrices. On ne cesse de vilipender la drogue, l'alcool, tous ces passe-temps anodins et inoffensifs et jamais on n'a songé à récriminer contre un sport louche, prétexte à tous les relâchements moraux.

Ce n'est pas le football que le ministre Lalonde aurait dû interdire, mais bien plutôt le baseball et avant tout le vocabulaire immonde qu'il véhicule.

LE RICANEUR

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.



OPINION DES AUTRES

L'avenir du français au Québec

Trois quotidiens du Québec, "Le Soleil", "Le Devoir" et "The Gazette" ont publié, samedi, le résultat d'un sondage mené par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) auprès de 1,500 citoyens. Comme ce sondage a soulevé beaucoup de réactions, nous reproduisons des extraits de commentaires faits par quelques éditoriates et chroniqueurs bien connus, dans les éditions d'hier et de samedi.

LA VOLONTE DES QUEBECOIS

Devant ce sondage de l'IQOP, le gouvernement Bourassa sera peut-être enclin à conclure que le projet de loi 22 est un reflet fidèle de la volonté modérée des Québécois et qu'il n'y a pas lieu, en conséquence, de le modifier sérieusement.

Un gouvernement opportuniste pourrait décider de flotter paresseusement sur l'opinion et de maintenir la liberté de choix pour les autochtones, tout en en privant les nouveaux venus. Odieuse en principe et très risquée au plan constitutionnel, pareille politique serait un acte de faiblesse. Il faut plutôt en partant de la saine inquiétude que traduit le sondage, inviter les Québécois à franchir lucidement le bout de chemin qui leur permettra d'aboutir à une solution équitable et largement acceptable. Cette solution implique une limitation franche du pouvoir assimilateur exercé par la minorité dans le domaine scolaire et l'acceptation, par les francophones eux-mêmes, de certaines contraintes qu'ils se montrent disposés à imposer aux nouveaux venus.

Un gouvernement démocratique doit se montrer respectueux de l'opinion des citoyens, surtout dans les matières affectant directement leurs libertés fondamentales. Mais il doit aussi offrir un leadership moral à la société qui l'a élu pour gouverner, non simplement pour suivre. Le gouvernement Bourassa n'a pas à modifier son orientation quant au fond. Il doit par contre, envisager des améliorations importantes au chapitre des modalités. C'est à ce prix seulement que le projet de loi 22 deviendra acceptable.

Le sondage de l'IQOP comporte enfin une leçon pour les adversaires du bill 22. A moins de vouloir tempérer leurs revendications immédiates, les plus acharnés d'entre eux risquent de se trouver fortement isolés. Si tous veulent, au contraire, se rapprocher autour de compromis acceptables, ils auront une meilleure chance d'influencer le cours du débat. Il faudra, pour parvenir à ce résultat, abandonner les appels à la croisade, cesser de se parler entre initiés, se mettre à l'écoute de points de vue différents et entreprendre de travailler sur des textes précis. Cela sera moins spectaculaire mais plus efficace.

Claude RYAN
"Le Devoir",
Montréal.

DIEU VOUS GARDE!

La volonté exprimée par les Québécois dans les sondages est pourtant claire et nette. Ce que la population désire de toutes ses forces, c'est qu'on lui offre une meilleure éducation en langue française, solidement appuyée d'une connaissance effective et valable de la langue anglaise. Il y a, en cette matière, autant de différence qu'il y en a entre le jour et la nuit, entre cette aspiration légitime des parents québécois et la triste qualité appauvrie avec laquelle le ministère de l'Education condamne nos enfants à se satisfaire de nos jours.

C'est donc, face au système scolaire, que le bill 22 suscite le plus de réticence et qu'il risque, par le fait même, d'être le plus nocif au Québec, en ce qui concerne l'immigration dont nous avons, ne l'oublions pas, toujours besoin en fonction du développement économique.

Quitte à nous répéter, nous disons que nous n'avons besoin, à ce chapitre, ni de lois ni de miracles pour atteindre au meilleur résultat dans ce domaine. Le gouvernement a déjà en mains tous les pouvoirs pour assurer à sa population une solide éducation aussi bien en français qu'en langue anglaise, secteur dans lequel il a lamentablement échoué depuis la création du ministère de l'Education.

Que le gouvernement analyse bien le contenu des sondages publiés et il ne pourra pas faire autrement que d'y trouver la volonté populaire. Qu'il se souvienne bien alors que la volonté du peuple est souveraine et qu'il ne perde jamais de vue qu'en démocratie, c'est le peuple qui est Dieu.

Claude La Vergne,
"Dimanche-Matin",
Montréal.

SE TENIR DEBOUT!

J'ai été opposé au projet de loi numéro 22 depuis qu'il a été sérieusement question, sur la Colline parlementaire, de le soumettre au Parlement, parce que les informations que je détenais de l'intérieur m'assuraient que cette pièce législative ne changerait rien à la situation linguistique actuelle.

Je jugeais, dans les circonstances, cette loi comme superflue, inutile, de nature à raviver des émotions et des passions et à donner lieu à un faux débat entre des groupes minoritaires et marginaux, prétendant tous parler au nom de la population.

Les résultats des sondages de la fin de semaine ne font qu'accréditer cette opinion. Cependant, comme le "bil 22" existe, qu'il fera l'objet d'étude et qu'on l'adoptera, finalement, souhaitons que les tenants comme les opposants fassent montre de suffisamment de souplesse, de part et d'autre, pour l'améliorer et le préciser.

Entre l'absolu idéal et la réalité, il existe des situations où il vaut mieux nager dans l'ambiguïté que de sombrer dans l'extrémisme et le sectarisme. N'est-ce pas ce que les Québécois ont indiqué, par la voie de ces deux sondages?

Le français deviendra prioritaire au Québec, place qui doit être la sienne, quand notre système d'enseignement sera en mesure de l'apprendre convenablement aux enfants, et quand nos élites ne craindront pas de l'affirmer publiquement au lieu de baragouiner l'anglais, à genoux, devant le premier anglophone venu.

Toutes les lois du monde ne changeront rien à cette mentalité.

Normand Girard,
"Le Journal de Québec".

LE REALISME L'EMPORTE

A l'étude des résultats du sondage il est facile de constater que les francophones considèrent la connaissance de la langue anglaise comme un important facteur de promotion sociale. Cela n'implique pas cependant une forme d'abdication, car on veut l'utilisation du français et de l'anglais comme langue de travail et pour que le premier s'impose davantage on souhaite une intervention des autorités auprès de l'entreprise privée pour qu'un plus grand nombre de francophones accèdent à des postes de direction. Il est évident, cela est d'ailleurs normal, que la question est différemment perçue selon les allégeances politiques des personnes interviewées, plus de 1,200 réponses sur un total de 1,500 appels, mais ce qui peut étonner à première vue, c'est qu'on est loin de faire l'unanimité à l'intérieur d'une même formation politique. Le phénomiène est particulièrement prononcé parmi les militants du Parti québécois. Comment peut s'expliquer le fait que 62.5 pour cent de ceux-ci reconnaissent le droit des parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise? Cela semble pour le moins illogique de la part de gens qui se recrutent dans les milieux les plus nationalistes, mais devient assez plausible, malgré tout, lorsqu'on constate que 49 pour cent des militants péquistes estiment qu'il est nécessaire de connaître l'anglais pour réussir au Québec. On peut voir dans cette attitude de leur part le fruit de leur expérience personnelle, d'autant plus que le parti québécois recrute surtout sa clientèle dans les classes bourgeoises, dont les membres ont été à même d'apprécier l'importance de la connaissance de l'anglais dans leur réussite et ne voudraient pas priver leurs enfants d'un outil aussi utile et aussi précieux.

A force de faire des recoupages, en dépit des contradictions apparentes qu'on peut noter ici ou là, il ressort des résultats du sondage que la question linguistique préoccupe beaucoup moins la population, même de langue française, qu'on serait tenté de le croire en présence de la croisade lancée contre le projet de loi 22. Cela dénote chez les francophones en particulier un sens très prononcé de la réalité dans laquelle ils vivent: celle d'un continent à majorité anglophone à l'intérieur duquel ils doivent se faire une place au soleil en utilisant la langue de la majorité, sans pour autant renoncer à leur attachement à leur langue maternelle. Nous serions en un sens beaucoup plus pragmatiques que nous en donnons l'image. Le sondage nous aura montré sous un jour nouveau, que nous ne nous connaissions pas. Il permettra peut-être de nous éviter cet été chaud qu'on nous annonçait autour du projet de loi 22, quoique ce serait se faire des illusions d'espérer qu'il aidera à désamorcer le débat. Il aidera probablement à le centrer sur les aspects qui apparaissent les plus contentieux. Ce sera déjà un important point de gagné.

Raymond DUBE,
"Le Soleil",
Québec.

REACT au service de la communauté

BAGOTVILLE — "XM 54-158 appelle XM 48-1091. Un accident vient de se produire sur la route 170, à la hauteur du ciné-parc. Veux-tu envoyer une ambulance et la police. C'est un cas d'urgence".

Dans toute communauté, qu'il s'agisse d'une grande ville ou d'une petite, il se produit tous les jours des dizaines de situations critiques et d'incidents où un poste émetteur-récepteur peut fournir un service des plus utiles.

Au début de l'année, un groupe d'hommes dévoués au bien-être du milieu ont formé à Bagotville, le Club REACT de la Vallée du Saguenay. Ils ont décidé de faire bon usage de leur équipement radio et de donner leur temps bénévolement à une variété de tâches.

Chaque membre paie de sa poche son équipement, son essence, et donne son temps chaque fois qu'il est appelé à fournir un service à la communauté.

Les membres sont entraînés dans l'utilisation des postes émetteurs-récepteurs, les méthodes de recherche et de sauvetage, les premiers soins, etc.

M. Bob Charbonneau, de Bagotville, est le président du club REACT de la Vallée du Saguenay. "REACT" est l'abréviation de "Radio Energency Associated Citizen Teams" qui signifie équipes de citoyens associés pour urgences de radio. Il s'agit d'une association nationale.

"Nous venons en aide également aux voitures en panne. La recherche de personnes égarées se fait avec beaucoup plus d'efficacité lorsque notre radio travaille en collaboration avec la police locale", soutient M. Charbonneau.

En plus d'intervenir dans des situations critiques, les propriétaires de postes émetteurs-récepteurs peuvent assurer les communications pendant des défilés et patrouiller les chemins le soir d'une manifestation spéciale (comme l'Halloween pour protéger les petits lutins), livrer des vêtements et des vivres aux familles dans le besoin en collaboration avec la police et les conseils municipaux.

Le Club REACT de la Vallée du Saguenay a été formé le 15 avril 1974 et a commencé ses activités le 15 mai 1974. Le conseil du club se compose de six membres.

Outre M. Bob Carbonneau, les autres membres sont MM. Gilles Morissette, d'Arvida, vice-président; Mike Melnick, de Port-Alfred, secrétaire; Dave Cashman, Base de Bagotville, trésorier; Moose Mogensen, Base de Bagotville et Paul Charbonneau, Bagotville, animateurs.

Les propriétaires de postes émetteur-récepteur intéressés à joindre les rangs du groupe peuvent assister le 16 juin à l'assemblée générale qui aura lieu à 20 h., à l'hôtel de ville de Bagotville.



A L'ECOUTE — Le président du club REACT de la Vallée du Saguenay, M. Bob Charbonneau, à l'écoute de son poste émetteur-récepteur installé dans son automobile.

Chambord lance un concours de pêche à l'ouananiche

CHAMBORD--- La corporation touristique de Chambord organise une grande manifestation au cours de la fin de semaine de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, les 21, 22 et 23 juin.

"Chambord Soleil" se veut une fête de plein air et par conséquent de pêche à l'ouananiche.

Un programme très varié a été préparé pour satisfaire tous les goûts à cette manifestation qui se veut le départ de la saison touristique au Lac-Saint-Jean.

Dans la soirée de vendredi, il y aura grand feu de la Saint-Jean. Le lendemain, un motocross régional, début du tournoi de la pétanque, de la pêche à l'ouananiche, tournoi de ballon-volant et soirée chambordaise.

Le dimanche 23 juin, on prévoit une messe en plein air, finale du tournoi de pétanque, partie de balle-lente entre les vieux et les jeunes, vin d'honneur (Vin de Chambord), grand souper canadien avec dégustation d'ouananiche et de fruits de mer, remise des trophées et grande soirée dansante avec Guy Harvey comme artiste invité.

Tous ces événements se dérouleront sur la Pointe de Chambord, endroit idéal pour le plein air et la pêche à l'ouananiche. Pour les soirées récréatives, la corporation a fait l'acquisition d'une grande tente pouvant recevoir 1,000 personnes.

Mentionnons que la Corporation touristique de Chambord a été formée par la Chambre de commerce locale dont le président est M. Louis-Robert Tremblay.

Un conflit éclate à CKPB

Par Réjean TREMBLAY

BAGOTVILLE — Un important conflit entre le titulaire du permis de diffusion de CKPB Radio Ltée, M. Walter Gagnon et des membres du groupe qui l'appuyait dans ses démarches, peut retarder la mise en marche de CKPB et même compromettre le projet sous sa forme actuelle.

C'est ce que le QUOTIDIEN a appris de sources fiables hier soir.

Il semblerait que les élections au conseil d'administration de la future compagnie aient été le facteur déterminant du conflit.

Certains membres auraient fait sentir à M. Gagnon qu'il n'était pas le bienvenu au sein du conseil d'administration en lui faisant une opposition systématique lors des élections le 27 mai dernier.

D'autres problèmes ont surgi lors de l'achat de terrains pour les futurs studios de la compagnie.

L'impasse est de taille puisque le permis a été octroyé au nom de M. Walter Gagnon en vue d'une compagnie future. De plus, ce dernier posséderait à son domicile la plupart des documents nécessaires aux démarches du conseil d'administration actuel.

Rejoint chez lui, M. Gagnon s'est refusé à tout commentaire, se contentant de mentionner que les sources du QUOTIDIEN semblaient bien informées.

Quant à M. Léon Coulombe, le président de CKPB Radio Ltée, après avoir commencé par dire que tout allait parfaitement, il a fini par avouer que l'on rencontrait certains problèmes avec M. Gagnon et certains membres du groupe de promoteurs et que l'on était actuellement en négociation.

Interrogé afin qu'il précise ce qu'il voulait dire par négociations, M. Coulombe a déclaré: "Nous nous sommes parlés au téléphone M. Gagnon et moi une fois depuis ces événements, et nous espérons en arriver à une entente".

Il a conclu en soulignant qu'il serait à même de fournir de plus amples informations d'ici une semaine.

La Ford Mustang II a été choisie "Voiture de l'année".

Découvrez les raisons qui ont motivé ce choix.

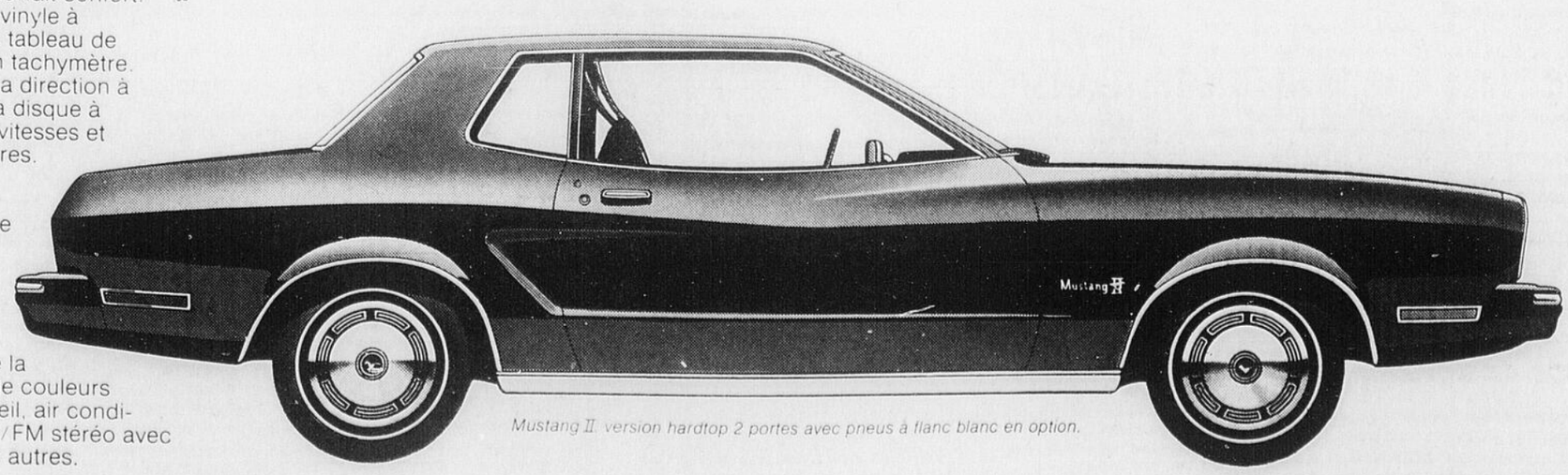
La revue "Motor Trend" a décerné à la Mustang II le titre de voiture de l'année pour 1974. Selon "Motor Trend", la Ford Mustang II est une petite voiture exceptionnelle à cause de son luxe, de sa classe et de son prix raisonnable. Beaucoup de Canadiens sont d'accord puisque la Mustang II est devenue la compacte sportive la plus vendue au Canada.

La Mustang II est plus petite et elle offre un degré de luxe assez surprenant pour une voiture de cette catégorie. A l'intérieur, tout est conçu pour assurer un parfait confort: sièges individuels recouverts de vinyle à l'avant, portières rembourrées et tableau de bord très élégant comprenant un tachymètre. Côté performance, on apprécie la direction à pignon et crémaillère, les freins à disque à l'avant, la transmission à quatre vitesses et l'énergique moteur quatre cylindres. TOUT CECI EST OFFERT EN EQUIPEMENT STANDARD.

La Mustang II 1974 se présente en deux styles de carrosserie et quatre modèles: Hardtop, Ghia, 2 + 2 à trois portes et Mach I. Et, bien entendu, la Mustang II offre aussi toute la gamme d'options qui vous permettent de la personnaliser: toit vinyle, choix de couleurs étincelantes, verre teinté, toit-soleil, air conditionné SelectAire Ford, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cartouche et plusieurs autres.

Si vous aimez vous mettre à la découverte de nouvelles routes et de nouveaux horizons, la sportive petite Mustang II est la voiture qu'il vous faut. Ses dimensions, son économie, son élégance et ses nombreuses caractéristiques en font la voiture d'aujourd'hui, pour les gens d'aujourd'hui. Le concessionnaire Ford serait heureux de vous faire voir la voiture de l'année, la Mustang II. Rendez-lui visite et découvrez ce qui fait le succès de la Mustang II.

FORD MUSTANG II



Mustang II: version hardtop 2 portes avec pneus à flanc blanc en option.

Les Ford: plus on les regarde, plus on les aime.

FORD

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PRESIDENT HONORAIRE

Jean-Hughes Tremblay, homme d'affaires et sportif bien connu, sera le président honoraire de la prochaine campagne de souscription de l'Institut canadien pour les aveugles, section Saguenay-Lac-Saint-Jean. Campagne qui aura lieu du 29 septembre au 13 octobre prochain. Le comité régional de l'I.N.C.A. est formé de Marcelle Savard, présidente,



Mmes Yvon Delwaide et Roger Duval, MM. Marcel Perron et Alcyme Benoît.

POUR LES ETUDIANTS

Pour une cinquième année consécutive, un centre de main-d'oeuvre pour étudiants a été mis sur pied à Alma. En collaboration avec la Chambre de commerce de la municipalité, le CMCE fait appel à la collaboration de chacun pour créer des emplois d'été.



REAL HARVEY AU TOURISME

Me Réal Harvey, d'Alma vient de joindre les rangs de la Commission touristique du Lac-Saint-Jean à titre de directeur. Ancien président de la Chambre de commerce d'Alma et de la Chambre de commerce régionale, Me Harvey a également pris une part active dans l'organisation des loisirs au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

GUIDES ET HOTESSES

On parle d'une collaboration étroite entre la Commission touristique du Lac-Saint-Jean et ce groupe de neuf jeunes filles qui a obtenu du gouvernement fédéral, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, une subvention de $9,400 pour former une brigade de guides itinérants au service des touristes qui nous visiteront au cours de la saison estivale. A ce rôle de guide s'ajoutera celui d'hôtesse pour les diverses manifestations touristiques qui se dérouleront au Lac-Saint-Jean au cours de l'été.

JUSQU'AU 30 POUR LE FAIRE

Les allocations familiales et scolaires ont donné lieu à de multiples changements depuis janvier dernier. Si quelqu'un pense avoir des droits en ce domaine, il lui faut présenter une réclamation avant le 30 juin. Après cette date, selon le dernier bulletin de la Régie des rentes, aucune demande ne pourra être considérée.

CA S'EN VIENT!

Eh oui, la finale nationale du Concours de musique du Québec Inc. se tiendra la semaine prochaine, du 20 au 24, à l'auditorium Dufour. Un évènement artistique de la plus haute importance, à ne pas manquer! Les diverses épreuves seront jugées par Victor Bouchard, Norma Lerer, James Norcop, Dieter Weber et Beveride Webster.



JAMAIS TROP TOT

Tout y est! Les gants, la casquette, la détermination! Un seul petit problème avec des jambes trop courtes, ce qui est loin de faciliter les choses. Mais notre homme va grandir et il y aura d'autres compétitions de motocross.

TRIPOTAGE ELECTORAL

Maurice Giroux, éditorialiste au quotidien Le Jour, en avait long à dire l'autre jour sur le tripotage des listes électorales. "Pendant que tout le monde s'apitoie sur l'état de santé de Réal Caouette et de son éventuelle succession, le tripotage électoral va bon train à Montréal où les vautours tentent de s'accaparer les dépouilles créditistes", soutenait Giroux. Celui-ci s'en est pris également à un manque de contrôle sur les coupons remis à l'électeur lors de l'énumération et qui donne le droit de vote à celui qui en est le porteur le jour du scrutin. De dire Giroux: "La porte est grande ouverte aux "télégraphes" sur une haute échelle."

OUBLI D'UN MILLIARD

Au Congrès de la Chambre de Commerce de Montréal, tenu en fin de semaine, il a été mentionné qu'une vingtaine de compagnies d'assurances, opérant au Québec, auraient négligé de réinvestir dans la province plus d'un milliard de dollars perçus en prime depuis environ 10 ans. Question soulevée lors d'un bref débat sur une récente décision gouvernementale de favoriser l'implantation de trois importantes maisons de courtage étrangères, Morgan Stanley, First Boston et Yamichi.

DESCENDRE A 10%

Selon Perspectives, économie et marché, une publication du service des études de Lévesque, Beaubien Inc., l'événement le plus important de la dernière semaine, sur le plan financier, a certes été la baisse marquée des taux d'intérêt à court terme. Le taux préférentiel des banques américaines, à 11 1-2 il y a une dizaine de jours, pourrait même descendre à 10 avant la fin de juin.



TENTATION TROP FORTE

Pour la troisième fois, le conseiller Léo Favre venait de prendre la parole lors du dîner offert aux hommes d'affaires de la rue Racine qui se sont rendus dernièrement à Chibougamau. L'industriel et homme d'affaires Jean-Louis Gauthier n'a pu résister à la tentation d'y aller d'un petit moment de "réflexion".

UN GESTE HUMAIN

Initiative fort louable, teintée de chaleur humaine, que cette habitude prise par le Service de la pastorale de Saint-Honoré d'accueillir autour de la table les membres d'une famille éprouvée par un décès. Par deux fois, ce geste a été répété lors de la mort de Luc Lapointe, fils chéri de Lucien et de dame Denise Bouchard. Un comportement qui a touché profondément les membres de ces familles qui en retour ont souscrit un certain montant d'argent remis aux responsables du Service de la pastorale.



GILLIES REPRESENTERA DOMTAR

C'est Gillies Bros. & Co que la société forestière Domtar a confié le soin d'agir comme son représentans exclusif des ventes pour la nouvelle scierie que Domtar exploitera à Lebel-sur-Quévillon. On sait que Gillies est le plus important producteur de pins transformés de l'Est du Canada. Cette compagnie exploite deux scieries au Québec dont l'une à Notre-Dame-du-Rosaire où on procède à la transformation de l'épinette.

LES FETES AU SAGUENAY

On vous rappelle que les fêtes du Saguenay débutent vendredi de cette semaine. En fin d'après-midi (16h.), on procèdera à l'ouverture de l'exposition vivante des métiers féminins d'autrefois à la salle paroissiale Saint-Alexis. En soirée (19 h. 30), il y aura défilé de corps de tambours et de clairons, de Bagotville au Palais municipal. Au même endroit, à 21 h., un gala musical avec la participation des corps de Québec, de la Malbaie, de Jonquière, d'Arvida, de Baie-Saint-Paul et de Bagotville.

CORRECTION D'AVIS

ELECTION
AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

(Connu sous le nom de Service Social du Diocèse de Chicoutimi avant le 1er juin 1973).

AVIS

Est par les présentes donné à toutes les personnes majeures ayant bénéficié des services du Centre de Services Sociaux durant la période s'étendant du 20 JUIN 1971 AU 20 JUIN 1974 qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du Conseil d'administration au cours d'une assemblée. Voici les modifications apportées pour les endroits de votation.

Il a été décidé que pour permettre la participation au plus grand nombre d'usagers, l'élection se fera simultanément aux endroits ci-dessous indiqués, à 7.30 hres du soir (19:30 heures), le 20 juin 1974:

ALMA: Auditorium de l'Hôtel-Dieu d'Alma;

CHIBOUGAMAU: Salle de conférence de l'Hôpital de Chibougamau;

CHICOUTIMI: Salle Bégin, Sous-sol de la Cathédrale, Avenue Bégin;

DOLBEAU: Juvénat St-Jean, 1, boulevard Walberg;

JONQUIERE: Dans les locaux du Centre de Services Sociaux situés à l'intérieur du Centre Hospitalier Jonquière-Arvida, 590, boulevard Centenaire, Jonquière;

ROBERVAL: Hôtel de Ville de Roberval (Salle du Conseil).

Seul un usager majeur, présent lui-même à l'assemblée d'élection des usagers, a droit de vote.

Toute personne majeure ayant reçu des services sociaux pour elle-même ou pour une personne mineure dont elle a encore la charge peut poser sa candidature ou proposer une autre personne au moyen d'un bulletin spécial de présentation qui doit porter la signature du candidat, appuyée par les signatures de deux (2) autres usagers.

Les formules requises pour la mise en nomination (Formule No 2 et Formule No 3) pourront être obtenues de l'un ou l'autre des directeurs de filiales du Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau, soit à Alma, Chibougamau, Chicoutimi, Dolbeau, Jonquière et Roberval. Elles devront être retournées AVANT LE 13 JUIN 1974, à l'adresse suivante:

Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau,
a/s Jacques St-Onge,
Directeur général par intérim,
599, rue de l'Hôtel-Dieu, Chicoutimi.

A moins de changement, les assemblées d'élection se tiendront à la date, à l'heure et aux lieux ci-haut mentionnés sans autre avis.

RENDEZ-VOUS

ALMA

Société horticole — Du 9 au 16 juin, la Société horticole d'Alma organise la "semaine de la fleur". Un kiosque d'information sera à la disposition du public jeudi et vendredi soir, de 6 à 9 heures, dans la Plaza d'Alma. On distribuera de la documentation florale, des conseils particuliers, de plus, on fera la démonstration de transplantation de fleurs.

Société horticole — La Société horticole d'Alma offre sa 7ième clinique hebdomadaire à la salle polyvalente (en haut de l'Unité sanitaire), 8 heures p.m., mercredi, le 12 juin. Le thème: la pelouse. Le tout sera commenté par M. La Rougery. Toute la population intéressée est la bienvenue. Ceux qui désirent se procurer des cartes de membres peuvent le faire à cet endroit. Cette carte vous donne le droit de participer aux concours et aux autres activités que la Société horticole organise.

ARVIDA

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis d'Arvida aura lieu mercredi, à 18 heures, au Manoir du Saguenay.

CHICOUTIMI

AFEAS Notre-Dame-de-Grâce — L'AFEAS Notre-Dame-de-Grâce aura sa réunion mercredi, le 12 juin, à 7.30 heures p.m., à leur local habituel. Le sujet du mois: engagement social. Il y aura élection. Tous les membres sont invités.

CHICOUTIMI-NORD

Mouvement des femmes chrétiennes — Les membres du Mouvement des femmes chrétiennes et leurs amies sont invités à participer au pélérinage du Mouvement des femmes chrétiennes du diocèse de Chicoutimi qui aura lieu mardi, le 11 juin, à Ste-Anne de Beaupré. Toutes les dames et demoiselles intéressées devront communiquer avec leur responsable paroissiale.

JONQUIERE

Club Kiwanis Saguenay — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi, à 6.45 heures, au Manoir Jean-Dequen.

Poste MF communautaire — Toute la population de JAK est invitée à une réunion spéciale pour la création d'un poste MF communautaire, mercredi, le 12 juin, au Centre Culturel de Jonquière. La réunion commence à 7 heures p.m. et se déroulera sous forme d'ateliers. Il y aura aussi élection pour un comité d'implantation. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Mme Sylvie Pilote, à 547-2111.

KENOGAMI

AFEAS — Il y aura assemblée mensuelle de l'AFEAS de Kénogami mardi, le 11 juin, à 8 heures p.m., au local. Que tous se fassent un devoir d'y assister, car, il y aura élection.

CLINIQUE DU 12 JUIN

Chicoutimi-Nord (St-Luc), clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 heures.

Port-Alfred, clinique de radiographies pulmonaires à l'hôtel de ville de 2 à 3.30 heures.

Rivière-du-Moulin, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 2 à 3 heures.

Roberval, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'Unité sanitaire, 412, rue Brassard, de 14 à 15 heures.

St-Isidore, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 3 à 3.30 heures.

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m..

N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m.. Entrée: portes des cliniques externes.

appel d'offres

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet 320-2903-4 - Terrassement, gravelage, revêtement en béton bitumineux, aménagement des abords de route, ponts d'étagement et érection d'un système d'éclairage routier, sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, à partir de l'échangeur de la Capitale jusqu'au pont sur la rivière Montmorency, dans les municipalités de Villeneuve et Montmorency, comté de Montmorency. Longueur de 1.962 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de $125.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: $1,000,000.00 ou chèque certifié: $500,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des contrats, ministère des Transports, 875 Grande-Allée est, Québec, Qué. G1A 1T4.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15:00 HEURES, LE JEUDI, 11 JUILLET, 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Les sous-traitants pour le béton précontraint par post-tension et les poutres préfabriquées en béton précontraint devront présenter leur soumission au Service des Contrats, ministère des Transports, 875 Grande-Allée est, Qué., G1A 1T4, jusqu'à 15.00 HEURES, LE JEUDI 4 JUILLET, 1974.

Le Sous-ministre,
CLAUDE ROULEAU, Ing.,

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Septième d'une série d'articles sur l'épargne en assurances.

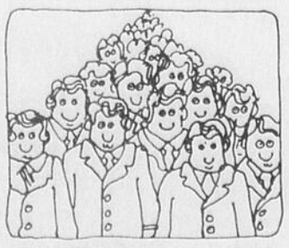
Chez Wawanesa vous n'êtes pas en peine en cas de pépin.

Que se passe-t-il s'il vous arrive un pépin sur la route, loin de chez vous et que votre auto est inutilisable?

Si vous êtes un client Wawanesa, nous pouvons répondre à cette question.

Vous nous téléphonez et nous donnez les détails. En très peu de temps, un de nos estimateurs s'occupe de vous. Il vérifie les dommages, autorise les réparations qui vous permettront de reprendre la route au plus tôt.

En effet, Wawanesa a une petite armée de quelques 60 estimateurs prêts à répondre à vos appels. Ils ont l'expérience et l'autorité nécessaires pour résoudre la plupart des problèmes auxquels ils ont à faire face —souvent en quelques heures.



Si l'idée d'avoir une petite armée d'estimateurs à votre disposition, en cas de besoin, vous intrigue, appelez-nous. Nous serons heureux de vous assurer. Et si un jour vous avez besoin d'aide, un de nos estimateurs en bon samaritain ira à votre secours.

Placez-vous sous notre aile.

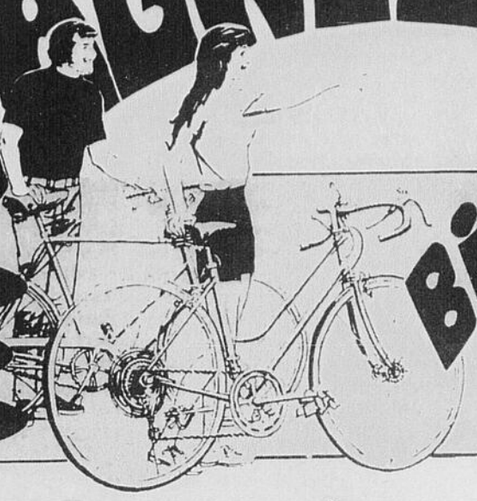
Wawanesa
543-7791

210 Est, rue Racine. Chicoutimi
Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379

EPI ALIMENTATION



GAGNEZ UNE BICYCLETTE!!!



pour garçons ou filles

CCM 10 VITESSES.

Demander à maman de faire ses emplettes chez l'un des marchands EPI de son voisinage. Chaque $5.00 d'achats vous donne droit à un billet de participation.

UN TIRAGE PAR MOIS DANS CHAQUE MAGASIN EPI DURANT 3 MOIS

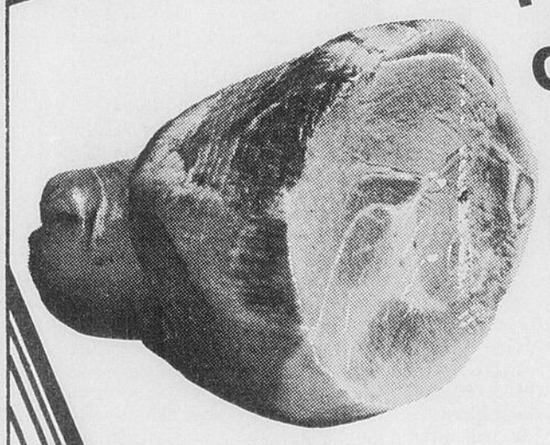
BISCUITS RITZ de KRISTIE	boîte 16 oz.	.79
TOP DOG nourriture asst.	boîte 25 oz. ½.	.28
BREUVAGE FBI orange, raisin	bocal 64 oz.	.59
OLIVES FARCIES CORONATION	bocal 15 oz.	.85
Nourritures pour bébé HEINZ junior	bocal 8 oz.	.25
Nourriture pour bébé HEINZ STRAINED	bocal 4 oz. ¾.	.16
PARIS PATE	boîte 6 oz.	.39
CHIFFONS "J"	boîte de 12	.79
Céréales Raisin Brand de KELLOGG	boîte 18 oz.	.73
LAIT EN POUDRE EPI	sac 3 lb.	1.39
ALLUMETTES EPI	boîte de 50 livrets	.29
OIGNONS HABITANT marinés	bocal 16 oz.	.75
MAYONNAISE MIRACLE WHIP de KRAFT	bocal 48 oz.	1.39
ARACHIDES BLANCHES PLANTERS	sac 16 oz.	.75
ARACHIDES BRUNES PLANTERS	sac 16 oz.	.65
CARAMELS MOUS vanille KRAFT	sac 7 oz.	.31
CARAMELS MOUS chocolat KRAFT	sac 7 oz.	.31
RINCE BOUCHE NOXZEMA	bouteille 19 oz.	.89
Serviettes de papier SCOTT	paquet de 60.	.29
SHAMPOOING HALO cheveux, secs ou normaux	8 oz.	.89
CURE OREILLES Q TIPS	boîte de 90.	.59
PILULES ASPIRINE	bouteille de 100 comprimés	1.09
MINI SERVIETTE STAY FREE de JOHNSON	boîte de 10.	.49
POUDRE BREUVAGE SWING ORANGE	paquet de 5 enveloppes.	.89
JUS DE TOMATE BRIGHT FANCY	boîte 19 oz.	5/1.00
Remplissage à tartes VACHON	boîte 19 oz., fraises.	.65
Remplissage à tartes VACHON	boîte 19 oz., cerises.	.69
POULET DESOSSE CORDON BLEU	jarre de 7 oz.	1.07
CAFE INSTANT MAXWELL HOUSE	bocal 6 oz.	1.69
BEURRE D'ARACHIDES crémeux YORK	bocal 16 oz.	.69
BEURRE D'ARACHIDES croquant YORK	bocal 16 oz.	.69
RELISH SUCREE HABITANT	bocal 15 oz.	.49
SAUCE HOT CHICKEN ESTA	boîte 14 oz.	.20
EAU DE JAVEL EPI	le gallon 128 oz.	.49

FROMAGE CHEEZ WHIZ DE KRAFT BOCAL 16 OZ. **.99**

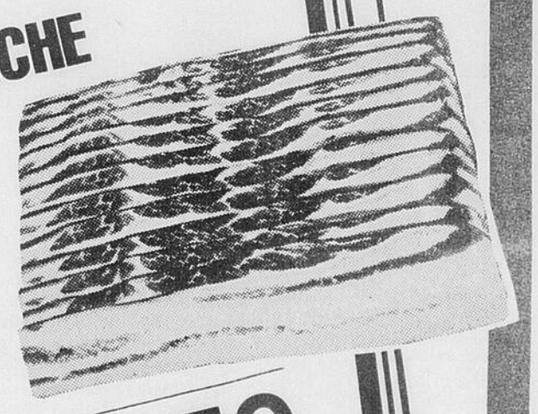
LAIT EVAPORE CARNATION 2% boîte 16 oz. **.25**

DETERGENT JET BLEU SAC DE 5 LB. **1.19**

RONDE de porc fraîche vendue demie ou complète **.59** lb



BACON TRANCHE ROSE MARIE paquet 1 lb. **.69**



Saucisse fumée MAPLE LEAF PAQUET 1 LB. **.75**

BOLOGNA vendu demi ou complet A.L. **.59** lb.

STEAK DE PORC CENTRE DE RONDE TRES MAIGRE **.79** lb.

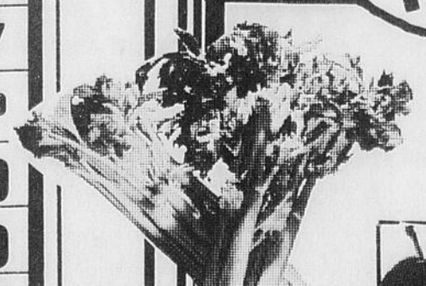
Egg Roll FRAIS **5/.59**

PIZZA GARNIE 9 POUCES HELENE **.79**

Fromage Canadien frais **1.19** lb.

PATE DE VIANDE 4 ETOILES 14 oz. **.89**

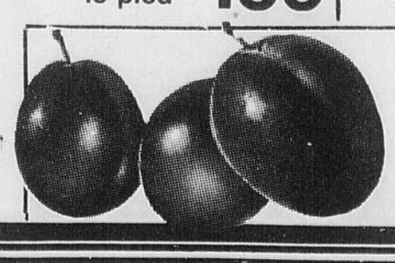
GRAISSE PURE LARD TENDERFLAKE boîte 1 lb. **.45**



CELERI DE FLORIDE le pied **.35**

MELON D'EAU ½ (environ 7 lbs) **.99**

SALADE EN POMME AMERICAINE **.39**



PRUNEAUX BEAUTY U.S. **.49** la lb

JONQUIERE - KENOGAMI

2— Marcel Bouchard
70, Chabot - Kénogami - 542-6043

3— Alimentation Beaupré
6, Laval - Kénogami - 542-5705

4— Philippe Harvey Ltée
339, St-Jean-Baptiste - Jonquière
Tél.: 542-2104

6— Magasin Guy Inc.
190, Angers - Jonquière - 547-2666

Bouchard & Bouchard
86-88, Ste-Famille - Kénogami
Tél.: 547-7353

42— Marché Laurier Ltée
218, Fabrique - Jonquière
Tél.: 547-2154

ARVIDA

46— Boucherie Davis Ltée
325, Davis - Arvida - 548-5243

ST-JEAN-EUDES

17— Eddy Lavoie Ltée
20, boul. St-Jean-Eudes - 548-4681

CHICOUTIMI

39— Raymond Lavoie
618, Ste-Anne - Chicoutimi
Tél.: 549-7504

25— Antoine Tremblay Enr.
St-Honoré, Cté Dubuc - 673-4651

35— Léopold Lapointe
St-David-de-Falardeau - 673-4595

BAGOTVILLE - PORT-ALFRED

GRANDE-BAIE

9— Camille Gagné
1025, Bagot - Bagotville - 544-2829

31— A. Simard & Fils
3671, boul. Grande-Baie - 544-3366

LAC-ST-JEAN

33— Truchon & Larouche Ltée
690, Sacré-Coeur - Alma - 662-2390

28— Saguenay Store Enr.
750, Price - Alma - 662-2808

16— Marché Létourneau
Chambord - 342-6394

40— Pavillon Blanc Enr.
RR. No 2 - Delisle - Alma - 662-9230

41— Epicerie du Coin Enr.
502, 1ère Rue - Chibougamau
Tél.: (819) 276-4138

EPI ALIMENTATION

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

MARDI, 11 JUIN

11.45 Dessins animés (C)
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A votre service
12.30 Rond Point
13.00 Pour vous mesdames (C)
14.30 Cinéma
"Le prince des voleurs"
16.00 Patotville (C)
16.30 Personnalités (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Hawaii 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 Spécial Sacha Distel (C)
22.00 Jinny (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Shérif ne tire pas"

MERCREDI, 12 JUIN

11.45 Dessins animés (C)
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A votre service
12.30 Rond Point
13.00 Pour vous mesdames (C)
13.45 Horizon santé (C)
14.00 Pour vous mesdames (C)
14.30 Cinéma (C)
"Capitaine Cyclone"
16.00 Patotville (C)
16.30 Personnalités (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les grandes productions
"La belle romaine"
22.00 Vrai ou faux (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Fils prodigue"

PAB-SONIC INC
Réparation T.V.
couleur, stéréo, radio
SPECIAL
stéréo-auto
16% escompte
dépositaire Toshiba.
Tél.: 544-5343
370, BAGOT,
BAGOTVILLE

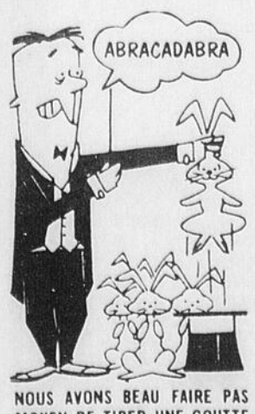
C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

MARDI, 11 JUIN

10.15 En mouvement (C)
10.30 La souris verte
10.45 Poly et le diamant noir (C)
11.00 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.30 L'agence Interim (C)
12.00 De jour en jour
12.30 Citoyens avertis (C)
13.00 Du bout des doigts (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau Soleil (C)
14.31 Cinéma chez vous
"Dynamite en soie verte"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 Marie Quatre Poches (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Les secrets du baseball (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.38 Information première
18.46 Nouvelles du sport et commentaires (C)
19.00 A communiquer
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 En rappel: Julien Clerc (C)
21.00 Orson Welles présente... (C)
"Un article de loi"
21.31 Tout le monde est malheureux tout le temps (C)
22.30 Téléjournal national, international et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Festival du cinéma canadien
"L'affaire sloane"

MERCREDI, 12 JUIN

10.15 En mouvement (C)
10.30 La souris verte
10.45 Univers de Sylvie (C)
11.00 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.31 Les grands-mères (C)
"De grand remous"
12.00 De jour en jour
12.30 Un enfant parmi tant d'autres (C)
13.00 Oh, la la (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau Soleil (C)
14.31 Cinéma chez vous
"La fille du loup-garou"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 Il était une fois... (C)
17.00 Les cahiers du capitaine Coignet (C)
18.00 Francophonissime (C)
18.30 Téléjournal national, international (C)
18.38 Information première
18.46 Nouvelles du sport et commentaires (C)
19.00 Lutte Grand Prix (C)
20.00 Baseball (C)
"Cincinnati à Montréal"
22.31 Téléjournal national, international et provincial (C)
22.51 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Festival de jazz Montreux (C)
23.31 Frontières du possible (C)
"L'homme radar"



NOUS AVONS BEAU FAIRE PAS MOYEN DE TIRER UNE GOUTTE DE SANG D'UN CHAPEAU. IL FAUT DES DONNEURS...DES GENS...VOUS. A LA PROCHAINE CLINIQUE DE LA CROIX-ROUGE REPONDEZ PRESENT.



PRESIDENTE DES LIBRAIRES - Depuis qu'elle est devenue présidente de l'Association des libraires canadiens en juin 1972, Mme Evelyn De Mille a essayé d'améliorer la situation dans l'industrie du livre. Mme de Mille, qu'on voit ici dans son magasin de Calgary, est la première femme présidente de l'association. (Photo PC)

34 représentations du Ballet Bolshoi

La troupe du Ballet Bolshoi donnera 34 représentations dans neuf villes du Canada, en commençant le 13 juin au Centre national des Arts d'Ottawa.

Les cent dix membres de la compagnie, sous la direction artistique d'Alexandre Palauri, se produiront ensuite à Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Québec, et Wolfville.

Parmi les oeuvres inscrites au programme figurent ''Lac des cygnes''(deuxième acte), ''Divertissements'', Nuit de Walpurgis'', ainsi que des extraits de ''Giselle'', et de ''Don Quichotte''.

La compagnie comprend douze danseurs eh ballerines solistes, le corps de ballet, et deux chefs d'orchestre.

Cette tournee canadienne a été organisée par Canadian Concerts and Artists, de Montréal.

LES PEINTRES A TERRE DES HOMMES

Un regard sur le Québec rural et urbain tel qu'il apparaît sous le pinceau de quelque 85 peintres d'hier et d'aujourd'hui formera l'essentiel de l'apport du musée des Beaux-Arts Montréal à Terre des Hommes '74.

Sous le titre ''Chez Arthur et Caillou la Pierre'' en français, et ''From Mecanic to Montreal'' en anglais, l'expostition mettra en relief aussi bien les lieux que les gens du Québec.

Environ 250 tableaux, surtout des peintures, mais aussi quelques gravures et aquarelles ont été réunis dans cette exposition, la troisième du musée à Terre des Hommes.

Monsieur Germain Lefebvre, conservateur associé de l'Art Canadien a fait le choix des oeuvres.

Outre le musée, les prêteurs sont des institutions et des collectionneurs particuliers.

On mentionne parmi les premiers, le Musée du Québec, Radio-Canada, le Musée d'Art de Joliette, la Beaverbrook Canadian Foundation de Fredericton, le Musée McCord de Montréal.

Le musée occupera l'ancien pavillon de la Belgique, sur l'Ile Sainte-Hélène. C'est dans ce pavillon qu'il présentait l'an dernier l'exposition ''Cultures du soleil et de la neige''.

A cause des travaux d'expansion actuellement effectués au musée des Beaux-Arts, des expositions ont lieu en divers endroits du pays. A Montréal il y a notamment une exposition de meubles anciens du Québec à la maison du Calvet, ainsi qu'une exposition d'Art Religieux québécois à l'Oratoire Saint-Joseph.

L'exposition ''Chez Arthur et Caillou la Pierre'' s'ouvrira officiellement à 17 heures le jeudi 20 juin. A 19 heures, l'organiste Pierre Grandmaison donnera un récital dans le pavillon.

Arthur et Caillou la Pierre sont des personnages titres de chansons de Claude Léveillée et Gilles Vigneault.



DES SAINTS SOURIANTS - Al Owens, de Vancouver, sculpte une statue du Christ ressuscité. M. Owens est un spécialiste des sculptures de sujets religieux. Cependant, contrairement à la plupart des statues, celles de M. Owen sont toutes souriantes, et toutes offrent une ressemblance frappante avec l'artiste. (Photo PC)

CE QUE LES AUTRES RAPPORTENT

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

LE DEVOIR

Adrien Gruslin analyse certains aspects du théâtre québécois qui se sont révélés, à l'occasion du Festival de l'AQJT à Rimouski. Pour lui, ''le festival nage en plein univers de contradictions. Alors que tous s'accordent pour dire que la recherche doit exister, les opinions diffèrent lorsqu'apparaît la dimension politique. Pour tous, le théâtre doit être efficace. Pour plusieurs, l'efficacité reste identifiable à une revendication socio-politique. (...) Pourtant, certains spectacles, parmi les plus goûtés, comportaient une part très grande de divertissement.'' Il remarque ainsi que beaucoup de jeunes rejettent les écoles de théâtre, et même, les auteurs, préférant les créations collectives. Signalant enfin la variété des ateliers organisés à cette occasion, il conclut: ''Le jeune théâtre est bien vivant. Et ... il y a de la place pour tout le monde!

André Leroux fait une analyse très poussée du film ''Les Valseuses'', de Bertrand Blier. Il le décrit comme ''une espèce d'épopée sans point de départ ni d'arrivée, une truculente odyssée vidée de toute notion d'héroïsme, un tourbillon qui n'en finit plus de se perdre dans son propre mouvement. Tout commence dans la plus extrême gaieté pour progressivement se diluer dans une fausse joie, s'étirer jusqu'à son point de saturation et finalement s'éteindre dans une désolante amertume. Ce qui tout d'abord amuse, tranquillement inquiète''. Parlant des deux héros du film, il affirme que ''leur destin leur échappe tandis qu'ils s'évertuent à s'accrocher aux réalités les plus illusoires. Perpétuellement déçus par la vie qui s'offre à eux, ils essaient d'en épuiser toutes les ressources bien qu'incapables de cerner la fragilité de leurs chimères.'' Il souligne l'excellence des comédiens et certaines faiblesses de la mise en scène.

DIMANCHE-MATIN

Michelle Talbot a rencontré la chanteuse Emmanuelle, interprète, entre autres, de la chanson ''Le monde à l'envers''. ''Avec de l'acharnement en surdose, écrit-elle, Emmanuelle s'est moulée docilement aux impératifs du métier: son disque et les deux ou trois ''hits'' qui en faisaient partie ont mis en branle tout le mécanisme qui articule la carrière d'un artiste au Québec et qui planifie l'horaire de toute une année.'' Mais la chanteuse tient à préciser: ''C'est très difficile pour moi d'accepter la routine. Sitôt que mon spectacle est mis au point, il faut que je le change pour que le public ne se lasse pas. Il faut toujours penser à celui qui vient, éviter de se répéter, aller plus loin et se remettre en question tous les 365 jours . . . C'est harassant!'' Et elle ajoute: ''Je veux chanter comme je mange. Tout le temps. L'idéal serait, pour moi, de faire trois cents spectacles par année, un peu partout à travers le monde, au Japon si possible, et revenir au pays tous les neuf mois.'' Pour l'instant, elle se prépare à partir pour la Belgique, car elle participera à une émission de télévision faite en collaboration par la Belgique et le Québec, et qui sera présentée ici cet automne.

LE JOUR

Jacques Godbout, dans sa chronique de la télévision, critique le peu de cas qu'on fait des régions dans les nouvelles diffusées à Radio-Canada (télévision) et à Télé Métropole. ''Chacune de ces villes (des regions du Quebec), est en ce moment volée de son droit à l'information à deux niveaux: d'une part, Radio-Canada et le réseau TVA diffusent un téléjournal conçu depuis Montréal pour les Montréalais et d'autre part, ces derniers n'ont que très rarement l'occasion d'entendre parler des centres régionaux où se joue aussi la vie du Québec.(...). La structure pyramidale de l'information, semblable aux vieilles structures d'autorité et parallèle aux structures capitalistes, fait du téléspectateur de la province un sous-alimenté et un exploité qui n'a d'intérêt que si 13 vieillards de chez lui se tuent dans un ravin.''

Jean-Pierre Tadros parle d'une expérience nouvelle, la ''Semaine du film sur les tablettes'', tentée par l'Atelier d'expression multidisciplinaire en collaboration avec l'Association des sculpteurs du Québec. Il s'agira de projeter des films québécois qui n'ont pas été vus, ou très peu, par le public. Il faut, écrit-il, donner au public au moins l'occasion de voir ces films qui s'écartent des sentiers battus. Il pense qu'on devrait avoir le droit et la possibilité de voir ces films, que ce ne sont certainement pas tous des chefs-d'oeuvre, mais que c'est au public de juger, en dernier ressort.

LA PRESSE

Jean-Paul Brousseau a rencontré l'écrivain d'origine roumaine Virgil Gheorgiu, connu surtout pour son livre,''La vingt-cinquième heure''. Parlant du sujet de ce livre, Gheorgiu affirme: ''Il y a 30 ans, quand j'ai vécu tout cela, c'était une histoire qui était arrivée à un groupe d'individus, mais maintenant, c'est général, on voit ça partout. Et, à cause de cela, c'est un livre qui commence à marcher presque mieux qu'avant parce que les nouvelles générations se retrouvent dedans.'' Ce livre avait été traduit du roumain, mais depuis onze ans, Virgil Gheorgiu écrit directement en français. Il est également l'auteur d'une ''Vie de Mahomet'', et projette d'écrire un livre sur Confucius. Il ne retournera jamais en Roumanie, par ce que, dit-il, ''c'est un pays occupé, et je ne veux pas voir les miens en chaînes.''

Axel Madsen parle de l'image de la femme dans le cinéma américain. ''Ce qui choque, écrit-il, les nouvelles actrices (qui d'ailleurs n'ont aucune envie de faire de la propagande féministe à l'écran), c'est l'absence à part Barbra Streisand, de vedettes féminines de tout premier plan. Pourquoi en effet?'' Certains disent que c'est parce qu'il n'y a plus de vedettes féminines, qu'on ne crée plus de grands rôles pour les femmes! Une critique américaine, dans un livre sur ce sujet, écrit qu'on est passé du respect au viol, c'est-à-dire que le cinéma a amorcé une descente, ''des Bette Davis et autres divas de la belle époque au cinéma où la dégradation de la femme est totale puisqu'elle n'est plus qu'un tas de viande à enfoncer'', et affirme avec d'autres que la diminution des rôles féminins est dûe au déclin des valeurs morales traditionnelles du cinéma américain.

LE SOLEIL

Robert Tremblay analyse un roman de science-fiction, ''L'enchâssement'', de Yan Watson, paru chez Calmann-Lévy. Ce roman relève, selon lui, davantage de la linguistique que de la science-fiction, car l'auteur ''ne poursuit en définitive qu'un seul but: questionner le langage — le torturer presque — jusqu'au vertige du lecteur.'' En Angleterre, ''des savants essaient de créer de toute pièce un nouveau langage susceptible de décupler notre appréhension de l'univers''. Le système linguistique principal s'appelle l'enchâssement, ''un ensemble de règles linguistiques permettant d'effectuer la même opération plus d'une fois lorsqu'on construit une phrase, afin que cette phrase ait la forme et la longueur qu'on désire (certaines comptines, par exemple)''. D'autre part, un savant découvre qu'une tribu primitive détient cette technique de l'enchâssement, et s'ensuivent des péripéties politiques, auxquelles des extra-terrestres et le gouvernement américain sont mêlés, car cette technique peut apporter la puissance.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS
LA FILLE DU LOUP-GAROU (5)

Mercredi, 14h. 30. E.-U. 1944. Film d'épouvante de H. Levin avec Nina Foch, Stephen Crane et Osa Massen. Un savant lutte contre une femme loup-garou. Tous les éléments du genre. Récit embrouillé. Atmosphère étouffante. Bonne interprétation. Superstitions et morbidité.

CHICOUTIMI — CJPM
LE SHERIF NE TIRE PAS (6)

Mardi, 23 h. Esp. 1967. Western de J. L. Monter avec Mickey Hargitay, Pilar Clemens et Paul Piaget. Un shérif décide de ne plus se servir de son pistolet. Banal. Mise en scène terne. Interprétation pauvre. Nombreuses violences.

LE CAPITAINE CYCLONE (7)

Mercredi, 2h. 30. It. 1963. Film de cape et d'épée de L. Demar avec Frank Latimore, Danik Patisson et Howard Vernon. Un jeune chevalier tente de délivrer les Milanais d'un joug tyrannique. Pauvre et banal. Manque d'imagination. Bagarres mal réglées. Interprétation pauvre. Scènes vulgaires.

Woolco
ERRATUM
"Dans l'édition du 9 juin 1974 du journal Progrès-Dimanche, nous avons annoncé une machine à coudre et console Brother à 1.49. Cette description aurait dû se lire comme suit:
Machine à coudre et console Brother à
$149.
Cette erreur s'est produite en raison de circonstances hors de notre volonté; nous nous en excusons et nous espérons qu'elle ne vous a pas causé d'ennuis."
WOOLCO
CHICOUTIMI

CINEMA

ALMA
Alma
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Jeunes filles aux lèvres fièvreuses''- ''Les jeunes séductrices''

Canadien
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Prostituée le jour, épouse la nuit''- ''Féminin, féminin''

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Les cinglés du camping''- ''Dillinger''

CHICOUTIMI
Capitol
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Servez-vous mesdames''- ''Comment faire cocus les maris jaloux''

Cartier
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Dr No''- ''Bons baisers de Russie''

Impérial
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Les chaudes amours d'une mineure''- ''Dillinger''

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
''Jeunes filles aux lèvres fièvreuses''- ''Les jeunes séductrices''

Cinéma 2
''Le carnage''- ''Les flics ne dorment pas la nuit''

Cinéma 3
Ton enfant cet inconnu''- ''Enquête sur la vie des écoliers''

CINE-PARC
Jusqu'au 13 juin incl.:

Saguenay 1
''Les naufragés de l'espace''- ''Jerry la grande gueule''

Saguenay 2
''Les cinglés ont la fièvre d'amour''-''La bataille de la Neretva''

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 14 juin incl.: ''Bulldozer''- ''Don juan ou si don juan était une femme''.

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Comment faire cocus les maris jaloux''- ''Servez-vous mesdames''

Centre
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Dillinger''- ''Commando du sergent Blynn''

Elysée
Jusqu'au 13 juin incl.: ''Dr No''- ''Bons baisers de Russie''

NORMANDIN
Le Foyer
Jusqu'au 17 juin incl.: ''L'emmerdeur''- ''Kamikaze X 27''

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 13 juin incl.: ''L'emmerdeur''- ''Mélodie''

ARVIDA
Palace
Dernière représentation. ''Bingo''- ''La saignée''

LE 12 JUIN
C'EST DÉLICIEUX!
L'AUBAINE DU MERCREDI
SUR LE CASSE-CROÛTE
2 morceaux de délicieux Poulet Frit à la Kentucky et des frites dorées



MERCREDI SEULEMENT
.95
PRIX HABITUEL $1.20
ÉPARGNEZ .25

Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font ''bon à s'en lécher les doigts.''
La Villa du Poulet

CHICOUTIMI Boul. Talbot près St-Thomas
CHICOUTIMI-NORD Coin Ste-Geneviève et Delisle
ALMA Coin Collard et Dupont
JONQUIERE Boul. Centenaire (Près St-Hubert
BAGOTVILLE 865, rue Bagot, Bagotville

L'absentéisme au Parlement

Lacroix est en faveur de sanctions

Par
Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Le whip du parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, est d'accord pour que les députés absents de l'Assemblée nationale, sans raison valable, soient pénalisés pécuniairement.

M. Lacroix a lui-même soulevé la question des présences à la Chambre il y a quelques jours devant la commission parlementaire qui étudie les crédits de l'Assemblée nationale.

C'est à sa demande, a-t-il dit, que depuis 1971, le whip-adjoint, M. Glen Brown, note non seulement les présences des députés libéraux, mais aussi celles des députés de l'opposition.

"Ce n'est pas pour jouer le rôle de la police, mais pour jouer à l'intérieur du parti le rôle qui est dévolu au whip en chef, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui assument les responsabilités."

Le règlement de l'Assemblée nationale prévoit une pénalité de $60 par jour d'absence, après 10 jours d'absence non motivée. Jusqu'ici, à la fin de la session, les libéraux et l'Union nationale adoptaient toujours une motion permettant de passer outre à ce règlement.

Récemment, le whip du Parti Québécois, M. Marcel Léger, a averti que son parti demanderait au terme de la session que le règlement de la Chambre soit appliqué intégralement.

"Quand on va arriver à la fin de l'année, et qu'on voudra passer la petite loi habituelle, si on veut faire une guerre dessus, moi je suis bien d'accord," a dit M. Lacroix.

"Ce serait beaucoup plus facile pour les whips si tous les députés comprenaient qu'ils ont un rôle à jouer à l'Assemblée nationale et qu'ils doivent être présents le plus souvent possible."

Il admet qu'un député puisse s'absenter pour des raisons de maladie ou pour des raisons de représentation.

C'est le devoir du whip d'un parti-ministériel aussi bien que de l'opposition-de donner des congés à l'occasion il juge les raisons valables.

"Chaque député qui doit s'absenter doit en informer mon bureau, me dire où il se trouve, où on peut le rejoindre afin qu'à l'occasion on puisse vérifier si le gars est réellement là ou il doit être.

"Si le gars est en vacances à Hawaii et qu'il me dit qu'il est dans son comté, à la fin de la session, s'il y a une amende prévue par la Loi de la législature et s'il ne s'est pas conformé à la loi, je demanderai qu'il assermente sa déclaration.

On essaiera de confronter les présences que j'ai à mon bureau avec celles qu'il aura déclarées au bureau du comptable de l'Assemblée nationale.

Succintement, M. Lacroix a laissé entendre qu'il était difficile de garder en Chambre les 102 députés libéraux.

Ce qui a amené le whip du PQ M. Léger à lui répondre:

"Les déboires du chip en chef, on l'a entendu, c'est de garder ses gens. D'accord, c'est difficile. Les présences c'est une autre question. Quand cela dure plus que 10 jours et qu'on voit les gens revenir en groupe, une vingtaine, avec le teint bronzé, on se dit: On est obligé d'être ici. C'est leur rôle à eux aussi d'être présents, d'être des législateurs.

"Ce n'est pas une question d'être malade. On est normal, on comprend bien ça. Je ne pense pas que c'est l'endroit pour discuter de ce qui arrivera à la fin de l'Année. On le verra bien.

Ce qui est important, c'est qu'il y ait un juste milieu et qu'il n'y ait pas d'abus de ce côté."

Pavillon St-Dominique

Un gréviste de la faim arrête son jeûne

QUEBEC (PC) — Un des deux prêtres qui avaient entrepris un jeûne de solidarité en faveur des grévistes du Pavillon Saint-Dominique, à Québec, a dû cesser de poursuivre son action sur l'ordre de son médecin.

C'est ce qu'on fait savoir les deux prêtres, lundi après-midi, lors d'une conférence de presse dans la tente qui leur sert de résidence et qui est érigée à proximité du Pavillon Saint-Dominique, dans un quartier huppé de la vieille Capitale.

L'abbé Jean-Louis Laflamme s'est vu obligé de rompre son jeûne après 9 jours, sur l'ordre de son médecin. L'autre jeûneur, Luc Bertrand, prêtre de l'Ordre des capucins, poursuit toujours "avec la même audace folle et têtue", précise-t-il, un jeûne entrepris il y a 13 jours.

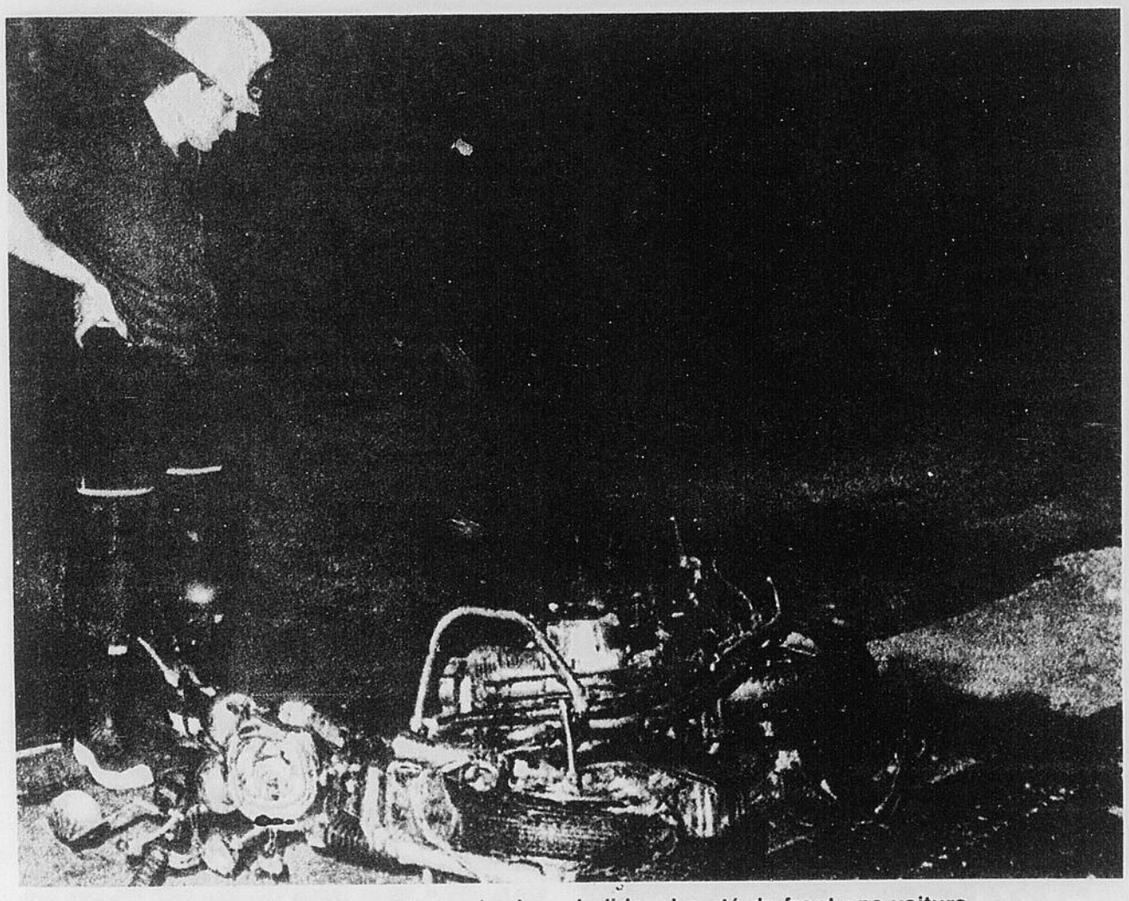
M. Bertrand a affirmé qu'il avait perdu 17 livres de poids depuis deux semaines et qu'il était rendu à la phase où il doit demeurer presque tout le temps couché afin de ménager ses forces.

Les deux religieux avaient entrepris, le 29 mai dernier, un mouvement de jeûne afin de marquer leur solidarité en faveur des grévistes du Pavillon Saint-Dominique. Les employés de cette institution, propriété des Dominicains de la Trinité, sont en grève depuis deux ans.

L'ABBE LAFLAMME
L'Abbé Jean-Louis Laflamme a fait savoir, lundi, que même s'il devait mettre fin personnellement à son jeûne, il demeurait entièrement solidaire de son collègue Luc Bertrand.

L'abbé Laflamme entend maintenant poursuivre un travail d'information auprès du milieu religieux de Québec, notamment "afin de démolir les préjugés ancrés contre notre geste".

Quant au père Bertrand, qui est visité quotidiennement par un médecin du CLSC de Québec, il entend poursuivre son jeûne jusqu'à ce que "le cardinal Maurice Roy ou les soeurs du Pavillon Saint- Dominique réagissent".



TRAGEDIE — Un policier de Montréal examine les débris de la motocyclette que montaient deux jeunes gens qui ont été tués sur le coup lorsque leur bolide a heurté de front une voiture.
(Téléphoto PC)

Pour voyager en autobus

Les personnes âgées manifestent pour obtenir une réduction de 20 sous

MONTREAL (PC)— Quatre personnes déléguées par le Comité métropolitain pour la réduction du prix du transport public pour les citoyens âgés a eu une rencontre avec le maire Drapeau à Montréal hier.

Les personnes âgées touchant le supplément de revenu garanti pourront probablement bénéficier d'une réduction de 10 cents, à l'automne, des tarifs d'autobus et du métro de la CTCUM, mais non d'une réduction de 20 cents applicables à toutes les personnes de 65 ans et plus comme l'ont réclamé, hier, quelque 350 personnes âgées qui ont manifesté simultanément devant l'hôtel de ville de Montréal, les bureaux de la Communauté urbaine de Montréal et le bureau du premier ministre Bourassa.

Cette délégation, composée de M. Fernand Daoust, secrétaire de la FTQ, M. André Messier, secrétaire du Conseil du Travail de Montréal, M. Albert Leblanc et Mme Margaret Destouris, présentait au maire de Montréal les revendications des personnes âgées qui depuis huit ans demandent la réduction de leur coût de transport en commun.

Le maire Drapeau a, longuement semble-t-il, défendu la position adoptée par la Communauté urbaine, soit de réduire de 30 à 20 cents les tarifs de métro et d'autobus uniquement pour les personnes touchant le supplément de revenu garanti.

M. Fernand Daoust nous a informé que le maire Drapeau les avait assuré que cette réduction serait imminente. Une entente aurait été conclue avec Québec en ce qui concerne le financement de cette réduction qui coûterait $600,000 par année. Québec en défraierait la moitié et la CUM par le biais de la Commission de transport de la CUM, l'autre moitié. Il ne resterait plus qu'à signer une lettre d'entente à ce sujet.

Quant à la date d'application de cette réduction, le maire drapeau a refusé de donner toute indication, mais il a laissé entendre que ce serait à l'automne.

Lévesque qualifie la FTQ de "machine fédéraliste"

CARLETON (PC) — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a qualifié la Fédération des travailleurs du Québec FTQ de "machine fédéraliste", en fin de semaine, lors d'un congrès régional du parti tenu à Carleton, en Gaspésie.

Interrogé par un militant au sujet de la décision de la FTQ d'appuyer le NPD en vue des élections du 8 juillet prochain, M. Lévesque a répondu que cette centrale, "comme au temps de Duplessis, il y a 20 ans, ne s'en tient qu'à des positions autonomistes".

"Même si à l'occasion du congrès du CTC, à Vancouver, il y a quelque temps, la FTQ a obtenu certains gains, ce ne sont que des positions autonomistes", a-t-il ajouté.

Selon le chef du PQ, il y a bien certains dirigeants à tendance péquiste au sein de cette centrale "mais l'ensemble de la machine est fédéraliste".

SCHIZOPHRENIE

M. Lévesque a réaffirmé qu'il n'y avait qu'une seule solution logique pour les Québécois, soit l'annulation du vote.

"Il faut arrêter d'être indépendantiste au Québec et fédéraliste à Ottawa. Franchement, on souffre d'une grave maladie: la schizophrénie", a-t-il conclu.

Ressortissants dominicains déportés vers leur pays

MONTREAL (PC) — Quarante-deux ressortissants dominicains ont été déportés vers leur pays d'origine hier par les officiers du ministère canadien de l'Immigration. Ces 42 personnes séjournaient illégalement au Canada.

Les personnes déportées font partie d'un groupe de 122 touristes dominicains qui avaient quitté leur hôtel du centre-ville le 1er juin dernier.

Des visas avaient été octroyés à ce groupe de 130 touristes pour une visite de trois jours dans la métropole. Huit d'entre eux seulement s'étaient présentés à l'aéroport pour rentrer dans leur pays.

La grande majorité des touristes manquant à l'appel, le jour fixé pour le départ, s'étaient apparemment réfugiés dans la région immédiate de Montréal.

Quatre d'entre eux ont tenté de franchir la frontière canado-américaine, mais ont immédiatement été mis sous arrêts.

Les services de l'immigration et la Gendarmerie royale du Canada poursuivent encore 76 personnes. On croit que plusieurs d'entre elles auraient pu tenter de trouver refuge ailleurs en province.

Seule l'énergie nucléaire pourra remplacer le pétrole et le gaz

MONTREAL (PC) — Aucune autre source d'énergie que l'énergie nucléaire ne pourra remplacer le pétrole et le gaz sur une échelle nationale dans moins de 70 ans. Telle est l'opinion émise hier à Montréal par M. Georges C. Lawrence, ancien président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

M. Lawrence a affirmé que la production d'énergie par fission de l'atome d'uranium et de plutonium a déjà une avance de 35 ans sur tout autre production qui pourrait résulter de nouvelles découvertes scientifiques.

L'homme de sciences, qui prenait la parole à l'assemblée générale de la Canadian Nuclear Association, a prédit que ce n'est qu'en 1990 que l'énergie nucléaire pourra produire la plus grande partie de l'énergie électrique utilisée au Canada.

Selon M. Lawrence dans 70 ans, l'énergie nucléaire sera en mesure de satisfaire aux besoins du pays en énergie.

La fusion thermonucléaire utilisée dans la fabrication de la bombe à hydrogène pourrait, selon l'homme de science devenir une nouvelle source d'énergie.

Cependant, a indiqué M. Lawrence, cette nouvelle méthode de production n'est pas encore assez développée et les problèmes de génie qui restent à résoudre ne permettent pas de croire que cette nouvelle forme d'énergie puisse avant longtemps devenir commerciale.

M. Lawrence a également observé qu'il serait par ailleurs possible de faire usage de l'énergie qui se dégage de la lumière solaire, des vents ou de la seule chaleur de l'écorce terrestre. Cependant, a noté l'homme de science, les coûts de l'équipement utile à l'exploitation et à la transformation de ces nouvelles formes d'énergie seraient prohibitifs.

Autre tentative de la CEQ

Négociation des particularités régionales sur une base locale

Grande-Bergeronne (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec reviendra à la charge pour une troisième fois, lors de la négociation de la prochaine convention collective des 70,000 enseignants du Québec, pour que les particularités régionales soient négociées sur une base locale.

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a donné cette assurance, dimanche, aux délégués au congrès annuel du Syndicat des enseignants du Nordet, à Grandes-Bergeronnes, sur la Côte-nord.

M. Charbonneau souhaite que les commissions scolaires et les syndicats régionaux puissent en venir à négocier de nombreux points touchant leurs régions respectives tandis que la CEQ, pour sa part, négocierait l'encadrement général de la convention avec le gouvernement.

Il a affirmé que la centrale entendait redoubler d'ardeur cette fois afin de permettre la négociation des particularités régionales entre les mandataires du milieu, soit les commissions scolaires et les syndicats locaux.

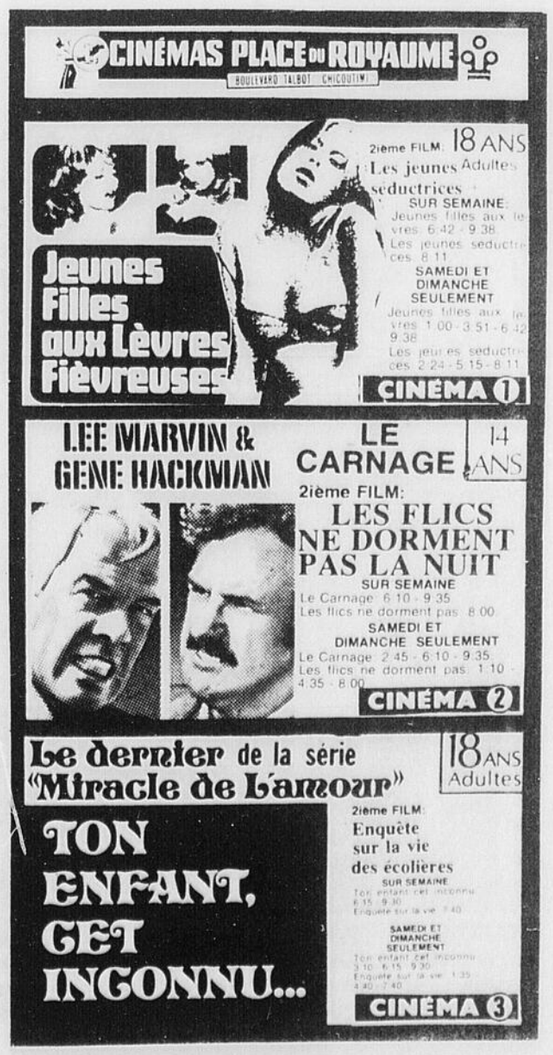
Selon le président de la CEQ, certaines commissions scolaires se sont rendu compte qu'elles avaient été utilisées comme gendarmes par le gouvernement pour surveiller l'application du dernier décret.

Il s'est réjouit du fait que des commissaires d'écoles considèrent maintenant l'importance de ces négociations et veulent rapatrier des pouvoirs afin de négocier dans leurs régions.









Selon l'avocat de la SDBJ

Les Indiens de la Baie James n'ont aucun droit

Par Lisa BINSSE

MONTREAL (PC) — Un avocat représentant la Société de développement de la Baie James, SDBJ, a allégué lundi devant la Cour d'appel du Québec que les Indiens du Nord-ouest du Québec n'ont aucun droit et ne peuvent demander une injonction interlocutoire visant à bloquer la marche du projet hydro-électrique de la Baie James, qui coûte $6 milliards.

La Société en appelle de l'injonction interlocutoire accordée l'automne dernier par un juge de la Cour supérieure, au bénéfice des peuples autochtones de la région de la Baie James.

L'avocat, Me Georges Emery, a déclaré, le premier jour d'audiences, que le juge Albert Malcuf - qui avait accordé l'injonction - n'avait pas établi, en rendant sa décision, si les Indiens possédaient un tel droit, il a été aboli par la Charte royale de 1670.

PAS DE DROIT

Me Emery, après avoir donné un sommaire assez détaillé de l'histoire canadienne et de la jurisprudence dans cette affaire, a conclu que les Indiens n'avaient pas de titre de propriété, en tant qu'aborigènes, à ces terres de la Baie James, à 650 milles au nord de Montréal.

Me Emery, parlant des Inuits vivant dans la région, a déclaré que la preuve déposée durant l'audience, au cours de laquelle l'injonction a été demandée, a démontré que le gouvernement fédéral n'avait jamais signé de traité avec les Inuits, et "nous prétendons, a-t-il dit, que les indigènes indiens ou inuits, ont été traités de façon différente au Canada.

"Les Inuits, poursuit-il, ne peuvent prétendre à la reconnaissance par le gouvernement fédéral de quelque droit que ce soit accordé aux termes de l'Acte de 1912 et en conséquence ne peuvent prétendre à aucun droit".

ACTE ET CHARTE

L'Acte de 1912 étendait les frontières du Québec de façon à y inclure la Terre de Rupert, à condition que "la province de Québec reconnaisse les droits des habitants de race indienne de ce territoire, . . . dans la même mesure, et obtienne la remise de ces droits de la même façon que le gouvernement du Canada a reconnu ces droits et a obtenu leur remise."

Aux termes de la Charte royale de 1670, la Terre de Rupert avait été accordée à la Compagnie de la Baie d'Hudson, "en toute propriété et sans restrictions ou limitations", a fait remarquer Me Emery.

L'avocat a ajouté que l'existence d'un droit indien était alors incompatible avec un titre absolu de propriété entraînant la jouissance pleine et entière du territoire accordé à la Compagnie.

"Tout droit indigène dans le territoire, s'il y en a jamais eu un, dit-il, a été aboli soit par des découvertes, soit par l'occupation, la conquête, soit par décision royale.

L'INJONCTION

Le juge Malouf, dans son jugement rendu le 15 novembre dernier, avait conclu que les peuples indigènes dans la région de la Baie James possédaient des droits sur le territoire et, quoiqu'il ne les ait pas définis, il avait dit que la province devait négocier la remise de ces droits avant de se lancer dans le développement de la région.

L'injonction, accordée après six mois d'audience et cinq mois de délibérations, avaient arrêté le travail de 3,000 hommes, à divers emplacements, pendant une semaine, ce qui avait coûté à la SDBJ la somme de $500,000 par jour.

La société et ses sous-entrepreneurs en avaient appelé de la décision de la Cour supérieure et avaient demandé et obtenu la suspension de l'injonction interlocutoire, sous le chef qu'arrêter le travail signifiait un délai grave et coûteux dans l'aménagement de Grande Rivière pour en tirer son potentiel hydro-électrique.

Les avocats des Indiens, pour leur part, avaient alors allégué que le but de l'injonction temporaire avait pour but de maintenir le statu quo dans la région jusqu'à ce que la question des droits soit une fois pour toutes réglée par les tribunaux.

Depuis que le projet a été mis en marche il y a deux ans, on a construit une route de 450 milles de longueur, plusieurs pistes d'atterrissage, et des camps permanents de travailleurs, dans la région de quelque 135,000 milles carrés appelée la municipalité de la Baie James.

$60 chacun?

Le COJO nie que le prix des billets soit déjà fixé

MONTREAL (PC)— M. Simon St-Pierre, Vice-président exécutif du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) a nié hier à Montréal qu'une décision ait déjà été prise, relativement au coût du billet d'admission aux jeux de 1976.

M. St-Pierre a fait cette mise au point alors qu'il commentait des rapports de presse fixant à $60 le prix d'admission aux cérémonies d'ouverture des jeux.

Le vice-président exécutif du COJO a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise et qu'aucune décision publique à cet égard ne sera faite avant octobre prochain.

De son côté, M. Gerry Snyder, vice-président en charge des revenus du Cojo, avait déclaré la semaine dernière que le coût des billets pourrait atteindre $60 mais s'était empressé d'ajouter: "Je ne dis pas que ce sera ce prix"

Au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier, M. St-Pierre a en outre nié que le prix des chambres louées aux journalistes pourraient atteindre de $65 à $100 par jour.

Le comité organisateur avait annoncé la semaine dernière que les 3,000 journalistes qui seront à Montréal en 1976 pour couvrir l'événement auraient leur centre dans le port de Montréal, sur des bâtiments qui y seront ammarrés.

M. St-Pierre a déclaré que ces rapports de presse pourraient nuire aux négociations qui se poursuivent actuellement entre le COJO et le groupe March Shipping Ltd qui louera la plus part des bâteaux de l'Union soviétique.

Par ailleurs, M. St-Pierre a fait état des progrès remarquables accomplis dans la préparation des jeux.

M. St-Pierre a ainsi indiqué que de 80 à 85 pour cent des projets ont, dans le cours de leur réalisation, une avance de six mois sur ce qu'elle devrait être si les délais nécessaires dans la préparation de jeux précédents devraient être tenus pour critères.

La conférence de presse donnée par M. St-Pierre avait été convoquée pour informer les journalistes sur les résultats du duvers rencontres, telles celle de Lucerne en Suisse où se tenait l'assemblée des Fédérations internationales, et celle de Lauzanne en France où se réunissait le Comité olympique international.

Selon les propos de M. St-Pierre, il ressort de ces rencontres que rien ne cause d'obstacle majeur à une préparation calme des jeux.



On pêche, ma soeur?

Deux religieuses de Saint-Jean-Port-Joli ont profité de la clémence des eaux du Saint-Laurent pour se laisser aller à leur péché mignon: la pêche. Le photographe fait savoir que leur attente n'a pas porté fruit... qu'elles ont dû quitter le quai bredouilles.
(PC Téléphoto)

Moins de profits cette année pour Air Canada

MONTREAL (PC) — Des coûts d'opération plus élevés, généralement attribuables à la hausse des prix du pétrole, ont considérablement réduit les profits réalisés en 1973 par la Société Air Canada. La société a tout de même réalisé des bénéfices nets de l'ordre de $6.1 millions.

Voilà ce qui ressort du rapport financier annuel de la société, publié hier.

En 1972, la société d'Etat avait déclaré des bénéfices de $8.6 millions. En 1973, selon le document publié hier, les dépenses de la société aérienne ont atteint les $651.7 millions, soit une augmentation de 31 pour cent sur l'exercice précédent. De leur côté, les revenus ont augmenté de 20 pour cent, atteignant $698 millions.

Le rapport financier annuel de la société laisse entendre que l'augmentation des coûts d'opération de la société pourrait être supporter par les usagers.

Au seul chapitre de l'énergie, les dépenses de la société ont augmenté de 32 pour cent, atteignant $79.3 millions en 1973.

En 1974, la société prévoit que ces dépenses augmenteront dans une proportion de 100 pour cent.

Au chapitre des salaires, payés aux quelque 20,500 employés de la société, les déboursés ont augmenté de 18 pour cent, atteignant 18 pour cent $42 millions. Le prix de la nourriture servie aux passagers à bord des appareils a augmenté de 39 pour cent. Cette augmentation est le résultat direct de l'inflation.

Les biens de la société représentaient, en 1973, un peu moins d'un milliard de dollars, soit une augmentation de 18.7 pour cent.

Air Canada a porté de 96 à 107 le nombre de ses appareils.

Phaneuf à Paris

PARIS (AFP) — M. Paul Phaneuf, ministre d'Etat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, effectue un voyage d'études en France jusqu'au 21 juin, à la tête d'une mission de huit personnes dont le sous-ministre, M. Yves Bélanger.

M. Phaneuf a commencé son séjour officiel lundi à Reims où il a visité les installations sportives. Il s'est rendu ensuite à Chamonix, à l'Ecole de sauvetage et d'alpinisme. En fin de semaine, il visitera le Centre de plein air de Bombane, près de Bordeaux.

113 fois "je ne me souviens pas"

Soccio condamné à six mois de prison

MONTREAL (PC) — Jimmy Soccio, un individu âgé de 67 ans, a été condamné hier à six mois d'emprisonnement pour avoir refusé, sans raison valable, de répondre à certaines questions qui lui ont été posées devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, à Montréal.

Cette condamnation fait suite à l'attitude de Soccio devant la CECO les 30 et 31 mai derniers.

En prononçant cette sentence, la Commission d'enquête, par la voix de son président, le juge Rhéal Brunet, a expliqué qu'elle avait tenu compte du comportement de Soccio, de ses nombreuses et longues hésitations, de son attitude générale, de sa façon de répondre et des mots et expressions qu'il a utilisés.

Les commissaires ont ainsi observé que le témoin a volontairement donné des réponses imprécises, vagues, ténébreuses et ambiguës.

"Aussi, a dit le juge Brunet, il nous est apparu évident que vous tentiez, sans raison valable, et ayant au préalable exigé de déposer avec la protection de la loi, d'éviter de fournir les détails requis à des questions par ailleurs claires, directes et précises".

Affirmant que Soccio, un vieux compagnon d'arme de la famille Cotroni, recherchait manifestement l'obscurité dans sa manière de témoigner, la Commission a entre autres noté que les 30 et 31 mai, pendant une durée totale de moins de cinq heures, il avait répété diverses expressions stéréotypées dont voici la nomenclature:

15 fois les mots: "Je ne peux pas le confirmer";

18 fois les mots: "Ca ne m'intéresssait pas";

21 fois les mots: "Je ne le crois pas";

31 fois les mots: "Pas à ma connaissance";

33 fois les mots: "Je ne le sais pas";

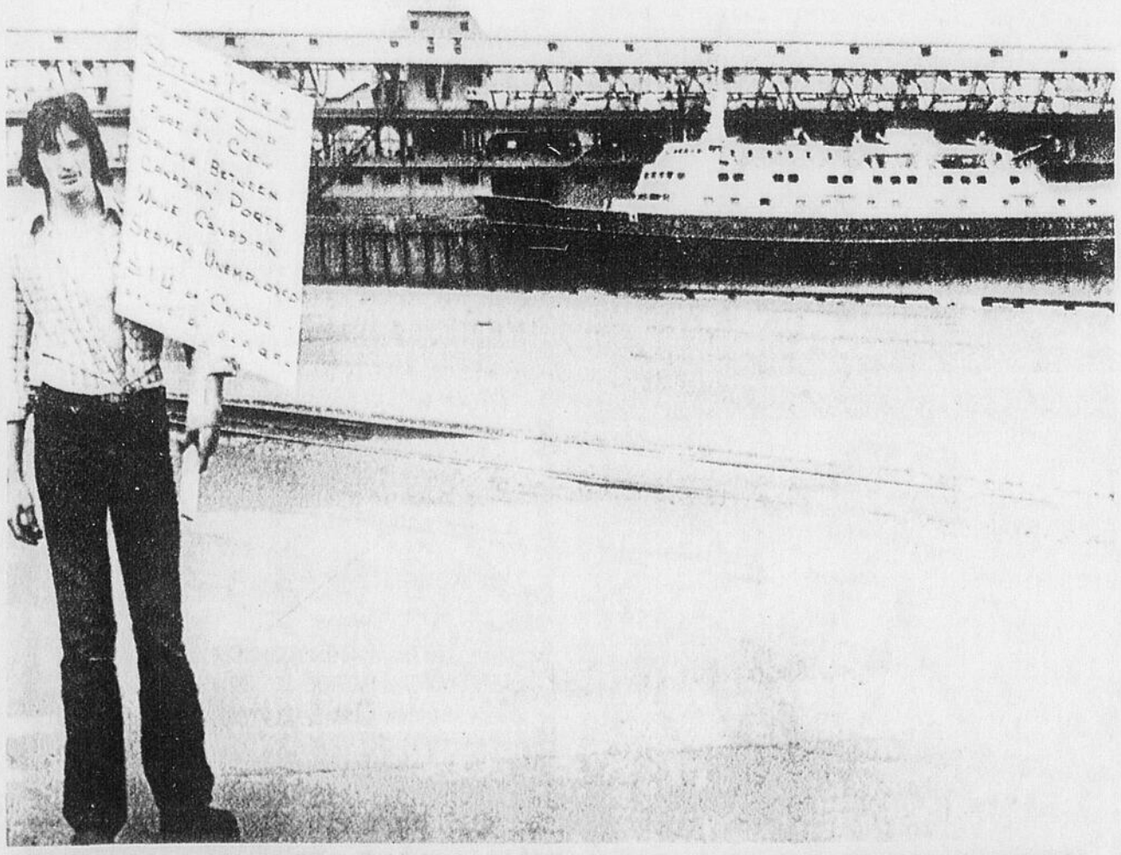
79 les mots : "Ca se peut";

113 fois les mots: "Je ne me souviens pas".

Sans compter qu'il a également utilisé 27 fois divers propos tel que: "Je ne peux pas le jurer", "Je ne veux pas me compromettre", "Je ne m'en rappelle pas", etc.

"Nous sommes convaincus, a dit le juge Brunet, que sous le couvert d'une façade mal extériorisée, vous avez voulu cacher certains faits, tentant d'attribuer vos réponses évasives et contradictoires à la maladie et à la nervosité. Cependant, vous nous êtes apparu très calme, réfléchissant souvent avant de livrer des phrases globales aussi vides de sens que la suivante: "Je ne m'en souviens pas, je ne peux pas confirmer, je ne veux pas me compromettre".

La Commission ajoute que par son attitude, Soccio a montré et étalé ouvertement son mépris de l'appareil judiciaire, ce qui selon des textes de jurisprudence constitue le plus grave des délits pouvant être classés sous le vocable d'outrage au tribunal.



PIQUETAGE SOLITAIRE — Cet homme proteste contre le nombre de marins étrangers engagés sur le Stella Maris, alors qu'il est lui-même canadien et qu'il chôme. Des lois régissent le nombre de marins canadiens qu'un bateau étranger en eaux nationales est tenu d'engager et ce chômeur soutient qu'elles ne sont pas respectées. Le Stella Maris (en arrière plan) est ancré dans le port de Montréal.
(PC Téléphoto)

Rien ne sert de protéger le consommateur il faut l'éduquer à point DSA-

QUEBEC (PC) — Les gouvernements devraient surtout mettre l'emphase sur l'éducation du consommateur plutôt que de légiférer pour assurer sa protection.

C'est l'opinion exprimée, lundi, par le président de la Direct Sellers Association, M. Peter E. Britton.

"L'érection d'une soi-disant bulle protective autour du consommateur ne marchera jamais parce que cette bulle finira par éclater", a soutenu M. Britton au congrès annuel de l'association, à Québec.

"Dans un système démocratique nous devons exiger la liberté de choix, le droit de prendre nos propres décisions", a-t-il précisé.

M. Britton a souligné que la DSA était entièrement d'accord avec les législations progressistes pour assurer la protection du consommateur mais s'opposait aux mésures restrictives ou discriminatoires qui empêchent le vendeur indépendant d'améliorer son sort, tout en restreignant la liberté de choix du consommateur.

En dépit du fait que son chiffre d'affaires annuel s'élève à plus d'un milliard et qu'elle fournit des centaines de milliers d'emploi, l'industrie de la vente porte à porte continue, selon lui, d'être harassée et intimidée par les gouvernements à tous les niveaux, municipal, provincial et fédéral.

M. Britton a affirmé que l'association avait besoin de l'appui de tous ses membres pour résister à toute législation régressive parce qu'il y allait de sa survie.

A Québec

Fin de la grève des laiteries

QUEBEC (PC) — Le travail a repris, lundi, dans les quatre laiteries de Québec qui étaient paralysées depuis le 20 mai dernier par la grève de leurs 312 employés de la production.

Réunis en assemblée générale, dimanche soir, les syndiqués ont approuvé, par un vote de 152 contre 26, une entente de principe intervenue la nuit précédente entre les négociateurs de laiteriers Laval, Cité, Artic et Fortier et ceux de la Fédération du Commerce CSN.

Les derniers points qui empêchaient le règlement du conflit étaient l'indexation des salaires et les conditions de travail.

Le nouveau contrat ne contient pas de clause d'indexation, mais le syndicat a obtenu gain de cause sur le second point. C'est ainsi que les employeurs se sont engagés à mettre en vigueur, à comter du 15 juillet, de nouvelles cédules de travail qui élimineront le travail le samedi pour la majorité des employés.

Les laitiers recevront une prime de nuit de $0.15 l'heure pour le travail entre 18,000 heures et minuit et de $0.20 de minuit à 6 heures.

CREME GLACEE

Quant aux vendeurs et livreurs de crème galcée, ils deviendront des employés rémunérés à l'heure à compter du 15 septembre et leur semaine de travail sera réduite de 54 heures à 40 heures l'hiver et 45 heures l'été.

D'ici là, ils bénéficieront d'une augmentation de $10 par semaine, en plus de l'augmentation générale de $55 répartie sur deux ans et prévue dans le nouveau contrat, qui viendra à expiration le 30 juin 1976.

ELECTIONS FEDERALES

Si au moins c'était SOL...

Pendant le déroulement d'une campagne électorale, il se trouve toujours (et s'il n'y en as pas, on les invente,) un ou deux clowns qui s'entendent pour nous rendre la partie plus tordante. De toute façon, tout le monde sait qu'une campagne n'est pas sérieuse, sauf peut-être les politiciens.

Depuis quelques années, notre cheval de bataille, celui du Nord, Real Caouette, jouait à merveille le rôle d'amuseur public, avec autant de talent que de salive. Sans doute l'esprit était absent chez les autres partis, car eux ne pensaient qu'à prendre (vulgairement) le pouvoir. Pouah! Réal lui, faisait de chacune de ses apparitions une scène de carnaval, et des résultats des élections, un bingo et une séance de magie.

Mais voilà, tout passe et tout lasse, et Caouette malade et usé amuse moins; il arrive qu'il provoque l'ire des citoyens.

Ce qui fait que les "pôvres" journalistes sont pris avec un sérieux problème, malgré son côté comique, de manque de facétie.

Heureusement pour le brave peuple à l'affût du moindre début d'apparence d'amusement, le Parti libéral, le bien nommé, dans un élan de générosité sans égal, a trouvé moyen, malgré ses occupations, de fournir un remplacant à Réal.

Déjà, il y a quelques années, Jean Marchand avait prouvé qu'il était de l'étoffe dont on fait les héreaults...pardon les idiots du village. Il avait, à l'époque, dans une déclaration du plus haut comique, dit, à Vancouver, que le FRAP (mouvement anti-Drapeau, à Montréal) servait de couverture au FLQ. Le pays entier s'était à ce moment tordu de rire.

Stupéfait, Marchand avait pris bonne note de l'effet de ses paroles publiques, quoiqu'il n'y ait pas compris grand chose, comme il devait l'avouer par la suite, car il avait fait son gag en anglais.

Hier, poussé sans doute par la muse libérale, il a, sans rire, dénoncé le journaliste Ron Collister, candidat conservateur à Toronto. Ecoutez bien; "Ron Collister, a dit Jean, is a son of a bitch".

Que voilà donc une belle vocation d'humoriste qui se perd dans les marais de la politique...

QUAND CA PUE, CA PUE

Une usine qui fabrique des anti-polluants, quelque part en Ontario, a décidé de refuser l'entrée de ses lieux aux politiciens. J'espère que vous voyez le rapport: anti-polluant, politicien. Non?

Continuons. Un porte-paorle de cette compagnie amusante a ajouté, rivant le dernier clou du couvercle du cercueil; "Si nous laissions entrer un candidat, nous ouvririons nos portes à toutes sortes de choses politiques". "Choses politiques"... Il y a parfois des trouvailles littéraires qui vous laissent songeurs. "Choses politiques"...

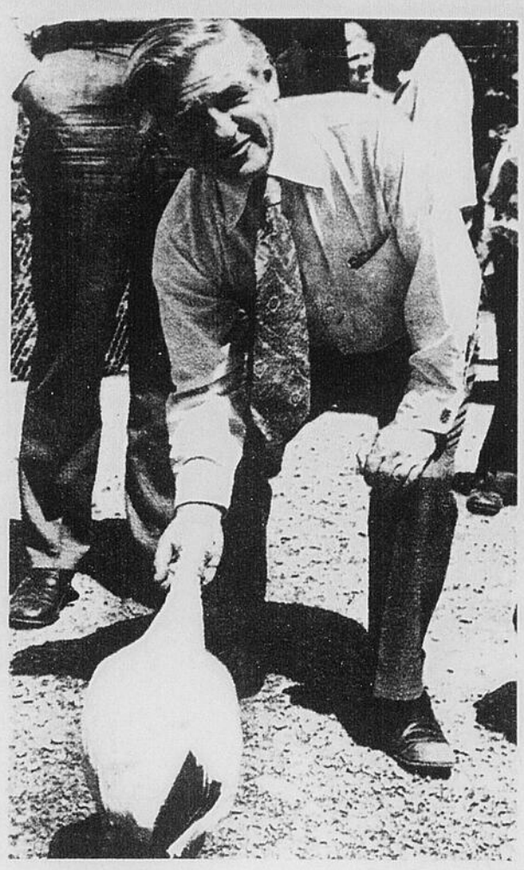
EN L'ABSENCE DU SOLEIL...

Demain, on va vous parler du voyage qu'on est supposé faire avec le Trudeau-Express. Chou-Chou...

Mais pour aujourd'hui, mentionnons toutefois, qu'un autre chef "national" sera parmi nous la semaine prochaine. Robert Stanfield viendra en effet constater "deeee visouuuueee" la tenue de ses troupes, le vendredi 21. On vous en reparlera...

CANADIAN GOOSE

Le chef du NPD, David Lewis, est photographié au moment où il gave d'aliments "l'Oie canadienne". Tous ses confrères sont déjà d'ailleurs allés dans la basse-cour nationale, question de bien voir la rondeur de l'Oie. La "bête" bête sera sacrifiée le 8 juillet, lors du grand festin que se sont organisés les "Quatre Grands" et leurs amis.



Jean Marchand s'en prend aux "fanatiques et aux racistes"

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le ministre Jean Marchand s'en est pris dans des termes extrêmement violents, lundi à Québec, aux "fanatiques et aux racistes comme Ron Collister" qui utilisent le bill 22 sur la langue pour faire la lutte au gouvernement Trudeau.

Le titulaire fédéral des Transports, qui présentait au cours d'une conférence de presse les neuf nouvelles recrues libérales dans l'est du Québec, a été amené à se prononcer sur l'impact du projet linguistique québécois dans la campagne électorale fédérale.

C'est lui-même qui a évoqué le nom de Ron Collister, journaliste de métier et candidat conservateur dans York-Scarborough, pour dénoncer les adversaires qui tentent de soulever les passions "de ceux qui sont naturellement opposés aux francophones", en faisant un rapprochement entre le projet Cloutier-Bourassa et le gouvernement d'Ottawa.

Après avoir passé aux entrevues, au terme de la conférence de presse, le ministre Marchand, candidat dans Québec-Langelier, a laissé tomber devant quelques reporters anglophones: "Ron Collister is a son of a bitch".

Auparavant, le leader libéral avait déclaré que M. Collister est malhonnête de vouloir faire croire aux anglophones que le gouvernement Trudeau "est responsable ou en accord avec le gouvernement du Québec sur le bill 22. C'est un gros mensonge - big lie - ".

COLLISTER NIE

Cependant, M. Collister, rejoint dans sa circonscription, niait s'être servi du bill 22 pour mener la bataille contre son rival libéral.

De son côté, M. Marchand affirmait que "ce type d'arguments électoraux finira par causer des ennuis à Ron Collister". Il explique que le bill 22 est l'affaire du gouvernement québécois et "qu'on ne doit pas mêler le fédéral là-dedans".

Justement pour éviter de "mêler les cartes davantage", M. Marchand, en tant que responsable du parti au Québec, a invité tous ses collègues à s'abstenir de prendre part au débat linguistique, qui sera des plus intenses à la commission parlementaire à compter d'aujourd'hui&le 11 juin.

Le gouvernement Trudeau tente d'appliquer le plus efficacement possible sa politique de bilinguisme et, tout en suivant le débat au Québec, il veille à ce que les droits que la Constitution donne à tous les Canadiens soient protégés, a observé M. Marchand.

CONSIGNE FTQ

Entouré du sénateur Jean-Pierre Côté, président du Parti libéral du Canada-Québec-, de plusieurs députés et candidats de l'Est du Québec, M. Marchand a en outre noté que M. Louis Laberge, président de la FTQ, "a parlé dans le vide" en invitant les ouvriers syndiqués à voter pour le Nouveau Parti Démocratique.

Les structures syndicales au Québec, dit-il, font que les travailleurs ne sont pas engagés au plan idéologique à leur centrale et qu'ils sont tout à fait libres de suivre ou non les consignes des leaders syndicaux.

De nouvelles promesses électorales? Non, répond énergiquement M. Marchand. Nous mènerons le même genre de campagne qu'en 1972 et, sur une observation d'un journaliste, il ne considère pas que l'annonce d'une suvbvention de $10 millions relativement au projet de Cabano en 1972 ait été une stratégie électorale.

M. Marchand était alors titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale et il avait annoncé en pleine campagne électorale, lors d'une conférence au Salon rouge du parlement québécois, que le ministère de l'Expansion économique serait prêt à donner $10 millions à Cabano.

Mais ce projet est toujours hypothétique: le groupe belge Sybetra s'est retiré et M. Lucien Saulnier, président de la SDI, négocie avec un autre partenaire un projet un peu plus modeste que celui qu'on devait réaliser avec Sybetra. Si jamais ce projet se réalisait, on reconsidérerait la subvention fédérale que le ministère de l'Expansion économique pourrait alors octroyer.

De toute façon, M. Marchand estime que le projet de Cabano "n'a jamais tenu debout". Il est même déjà allé dire cela aux gens de Cabano et on l'a conspué. La preuve que l'annonce d'une subvention de $10 millions en 1972 n'était pas une promesse électorale, c'est que le vote dans la région de Cabano a été à 95pour cent créditiste aux dernières élections, a ajouté M. Marchand.

CANDIDATS.

Il a donc présenté une brochette de neuf candidats, la plupart âgés d'une trentaine d'années, des "hommes neufs qui rajeuniront le parti et qui prendront la relève".

"Je sens chez ces nouveaux-venus l'enthousiasme et la volonté qui nous animent, depuis 1965, P.E. Trudeau, Gérard Pelletier et moi-même", de dire M. Marchand.

Ces nouvelles recrues sont:

Bellechasse: Louis Paquin, 28 ans, avocat, autrefois attaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat.

Champlain: Laurier Trottier, 32 ans, professeur d'anglais à Saint-Tite.

Charlevoix: Charles Lapointe, 30 ans, qui fait carrière dans l'enseignement et aux Affaires extérieures.

Kamouraska: René J. Bernier, 33 ans, mathématicien.

Lotbinière: Normand Bégin, 30 ans, spécialisé en développement régional.

Montmorency: Louis Duclos, 34 ans, qui fait carrière aux Affaires extérieures.

Portneuf: Pierre Bussières, 35 ans, adjoint des ministres Marchand et Ouellette aux Postes.

Rimouski: Sandy Burgess, relationniste et administrateur de stations radiophoniques.

Roberval: Louis-Ovide Bouchard, 60 ans, producteur laitier, maire de Normadin et préfet de comté pour Roberval.

Caouette opte, une fois de plus, pour la télévision pour rejoindre l'électorat

Par Claude PAPINEAU

SHERBROOKE (PC) — Conscient de l'immense possibilité de rejoindre l'électorat, que lui offre la télévision, le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a enregistré hier à Sherbrooke dans les studios de Télé-7 une série de quatre émissions couleurs devant être diffusées au cours des prochaines semaines à travers les différentes régions du Québec.

Ces émissions, d'une durée respective de 15 minutes, s'ajoutent à une série précédente de quatre autres enregistrées le mois dernier et dont la diffusion a déjà eu lieu dans les postes privés de Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières,Jonquière, Rimouski, Rivière-du-Loup, Carleton et Rouyn-Noranda.

Le coût global de production s'élève à $24,000 et constitue jusqu'ici l'essentiel des sommes engagées par le parti créditiste en vue du scrutin du 8 juillet. Chacune des huit émissions ne passe qu'une fois sur les ondes de chacun des postes.

Avant l'enregistrement, M. Caouette a révélé à la presse que son parti dispose présentement de quelque $34,000 pour affronter les coûts de la présente campagne.

De cette somme, $19,000 proviennent du fonds électoral de la campagne de 1972, auquel s'ajoute la somme de $1,000 que se sont engagés à fournir les 15 députés créditistes sortants.

M. Caouette prévoit que son parti devra engager de $65,000 à $75,000 au cours de la présente campagne, comparativement à $58,000 en 1972.

Concernant la question générale du financement de son parti,M. Caouette a déclaré que les fonds requis proviennent essentiellement de la contribution des quelque 20,000 membres actifs.

La contribution individuelle se chiffre à $5 et est répartie de façon suivante: $2 au journal Regards, $2 au comté et $1 à l'organisation nationale.

Le leader créditiste a dû patienter près d'une heure et demie afin de pouvoir enregistrer ses messages télévisés en raison de difficultés techniques conjugées à un ralentissement de travail des employés syndiqués de Télé-6, Télé-7, qui attendent le rapport de conciliation relatif au renouvellement de leur contrat de travail.

Bavardant avec les journalistes, M. Caouette a souligné que la télévision lui avait toujours donné le succès escompté. Il a notamment rappelé ses apparitions hebdomadaires sur le petit écran à partir de 1958, d'abord à Rouyn, puis à Sherbrooke, qui, selon lui, lui valurent la réussite électorale du Crédit social en 1962, lorsqu'il entrait au Parlement avec 25 autres députés.

"Souvenez-vous également du débat télévisé entre les quatre chefs en juin 1968; je suis convaincu que c'est en grande partie à la suite de ce débat que j'ai gagné mes 13 sièges au Québec", a-t-il ajouté.

Déçu qu'un tel débat ne puisse vraisemblablement avoir lieu cette année, en raison de l'opposition des conservateurs, M. Caouette propose néanmoins que les chefs de parti fédéral obtiennent de la télévision d'Etat une émission hebdomadaire de 15 minutes à longueur d'année pour pouvoir communiquer directement avec la population.

M. Caouette devait prendre la parole en soirée à Ascott Corner, à proximité de Sherbrooke, au cours d'une assemblée publique.

Il prend une journée de repos aujourd'hui à Sherbrooke avant de continuer sa campagne mercredi à Montréal, alors qu'il serait l'invité de Mathias Rioux sur les ondes de CKAC. M. Caouette se rendra par la suite à Ste-Scholastique et Pointe-Gatineau jeudi et vendredi.

Lewis rencontre des générations d'électeurs, dans l'Ouest du pays

VANCOUVER (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique au fédéral, M. David Lewis, a fait le lien entre plusieurs générations d'électeurs, lundi en visitant une école secondaire, un foyer pour vieillards et un centre commercial de banlieue.

Il a entrepris sa visite de deux jours dans le secteur de Vancouver par 90 minutes à un programme radiophonique de "ligne ouverte" au cours duquel il a causé avec une dizaine d'auditeurs.

Au tout début de l'émission, M. Lewis a endossé une proposition à l'effet que les soins dentaires fassent partie du programme fédéral d'assurance-santé. "Nous avons toujours été d'avis, dit-il, que les soins dentaires soient partie intégrale de ce programme, en commençant par les enfants."

L'animateur du programme, Gary Bannerman, a demandé à M. Lewis si le NPD faisait la cour au Parti Québécois, dont le chef René Lévesque a encouragé ses partisans à ne pas voter le 8 juillet, comme formule de protestation.

CONTRE LE PQ

"Nous rejetons le Parti Québécois, a répondu M. Lewis. Nous rejetons son option du séparatisme; nous ne voulons rien à voir à celà. Non seulement, je ne recherche pas les faveurs du Parti Québécois; M. Lévesque et moi nous critiquons mutuellement."

Le chef NPD a souligné que les programmes d'assurance-chômage avaient sauvé notre société, car il n'y a pas de nécessité que les gens aient faim quand ils ne peuvent pas travailler. Il a rappelé, à cet égard, les émeutes qui ont eu lieu à Vancouver et à Winnipeg durant les années de la dépression, émeutes provoquées par le chômage.

"Nous avons aujourd'hui un nombre aussi considérable de chômeurs — juste un peu plus de 500,000. La raison pourquoi le Canada n'est pas secoué par les émeutes de nos jours est que personne n'a à souffrir de lafaim. Les gens ne sont pas aussi désespérés qu'ils l'étaient quand ces programmes d'aide n'existaient pas."

Le programme à la radio a été suivi d'une visite de 45 minutes au foyer de vieillards de Coquitlam.

M. Lewis a parcouru le hall d'entrée puis la cafétéria, serrant les mains des résidents, et causant avec eux. "Vous serez des vedettes", a-t-il lancé à trois vieilles dames, sur lesquelles étaient braquées les caméras de la télévision.

Les élections en bref

LE PARTI LIBERTAIRE

TORONTO (PC)— Une nouvelle formation politique entre en lice. C'est le Parti libertaire du Canada. Il s'oppose à toute intervention gouvernementale dans les affaires économiques et il aura 25 candidats aux élections du 8 juillet, le Parti veut restreindre l'activité gouvernementale aux services de police, à la défense nationale et à l'administration des tribunaux. Il aura ses candidats en Ontario, au Manitoba et en Alberta. Le président du parti, Michael Blake, se présente dans le comté torontois de Humber-High Park.

L'HABITATION

OTTAWA (PC) — Leministre des Affaires urbaines, Ron Basford, a déclaré lundi à Ottawa, dans une conférence de presse, que l'objet premier de la politique libérale en matière d'habitation, c'est de faire en sorte que les gens à revenus faible et à revenu moyen puissent avoir accè à la propriété domiciliaire. Il a ajouté que par suite de modifications à la loi nationale sur l'habitation, la Société centrale d'hypothèques et de logement pourra acheter des terrains et les louer à des coopératives d'habitation et à d'autres organismes à but non lucratif.

DEPENSES ET INFLATION

TIMMINS (PC) — Le Trésorier de l'Ontario, John White, soutient que les dépenses du gouvernement Trudeau sont excessives, que ce gouvernement aggrave l'inflation et que pour ces raisons les électeurs s'en débarrasseront le 8 juillet.

PRIX ET SALAIRES

BARRIE, Ont. (PC) — La régie des prix et des salaires n'a eu aucun effet bénéfique aux Etats-Unis et ce serait la même chose au Canada si, comme le demandent les conservateurs, nous en avions une, déclare le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Allastair Gillespie.

L'ECONOMIE

CALGARY (PC) — L'économie canadienne est l'une des plus fortes au monde, affirme le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Robert Andras. L'inflation au Canada est moins grande qu'aux Etats-Unis, qu'au Japon et que dans la plupart des pays européens, ajoute-t-il.



appel d'offres

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Direction du Génie — Service de l'Hydraulique agricole

Projet no 8549-39-745

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau BEDARD NO 2 et branche, en les municipalités de la paroisse de Notre-Dame-de-Laterrière et du canton Chicoutimi, comté de Chicoutimi.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 4 (Saguenay-Lac Saint-Jean), soit les comtés municipaux de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est et Lac-Saint-Jean-Ouest.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (G1A 1E4), tél.: 643-2450.

Un versement de $10. sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, nom remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres: 14 h. 30 (h.a.e.), bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres,

LE JEUDI, 27 JUIN 1974.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
Sous-ministre

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LES "PRIX CHAMPION"

...ça cé du vrai !

provigain



vaisselle
poterie d'importation
Le morceau en vedette cette semaine:
Assiette pain beurre 59¢ avec achat de $5.00

Mince alors ! C'est le début d'un temps nouveau



Vous tous qui surveillez votre poids, courage ! Les bons aliments Counterweight arrivent à la rescousse. Vous les trouverez dans tous les magasins Provigain...ils sont nourrissants et délicieux! Il y a sur le marché sept nouveaux produits alimentaires Counterweight, dont le lait écrémé concentré, et plusieurs autres produits arriveront bientôt.

Tous les nouveaux aliments Counterweight ont reçu l'approbation d'Adelaide Daniels Enterprises Limited et sont inclus dans le Programme canadien d'alimentation familiale des Weight Watchers. Tous les membres de votre famille peuvent donc en profiter.

Allez vite les acheter dès aujourd'hui.

ACHAT SPECIAL provigain
PECHES "D.C."
DEMIES GOLD REEF - 19 OZ
38¢

ACHAT SPECIAL provigain
POIRES BURFORD
A DESSERT - 19 ONCES
44¢

ACHAT SPECIAL provigain
JUS DE TOMATES
"BRIGHT" - BTE 19 ONCES
18¢

ACHAT SPECIAL provigain
LAIT EVAPORE
"CRINO" - BOITE 16 ONCES
25¢

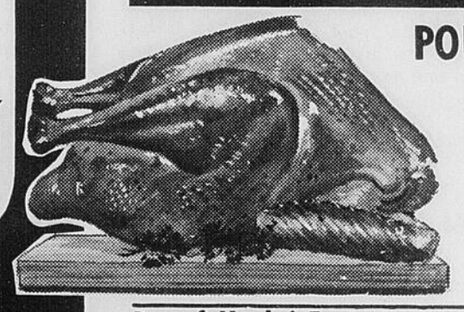
ACHAT SPECIAL provigain
SUCONS Free-Zee
ASSORTIS - BTE DE 12's
37¢

ACHAT SPECIAL provigain
SEL DE FRUITS
"ENO" - BOUT. 7 ONCES
$1.09

ACHAT SPECIAL provigain
DETERGENT MIR
LIQUIDE - PQT. 2 x 24 OZ
82¢

ACHAT SPECIAL provigain
Nettoyeur Lestoil
LIQUIDE - 28 ONCES
99¢

Viandes de Choix à "Prix Champion"



POULET CONGELE C.C.S.
PESANT 5 A 7 LIVRES
CANADA - CATEGORIE "A"
69¢ LA LIVRE

Boeuf Haché Frais ET MAIGRE - LA LIVRE	.89	Jambon Provigo DEMI-COTTAGE - LA LIVRE	.99
Porc Haché Frais ET MAIGRE - LA LIVRE	.69	Saucisse Fumée "PROVIGO" - 16 ONCES	.79
Pattes de Porc LA LIVRE	.33	Cretons Provigo FRAIS - CONT. 15 ONCES	1.09
Spare-Ribs de Porc LA LIVRE	.95	Smoked-Meat "COORSH" - 4 PQTS 2 OZ	1.19
Foie de Porc Frais LA LIVRE	.39	Saucisse Fumée ALL-BEEF - COORSH - 16 OZ	.89
Bacon Tranché "C.C.S." - 16 ONCES	.89	Pizza "Coorsh" ALL-DRESS - 2 POUR	1.33

Produits Provigo à "Prix Champion"

BREUVAGES
ASST. PROVIGO - 48 oz
42¢

MAIS SUR EPIS
"PROVIGO" - 40 ONCES
52¢

Liqueurs Asst. Provigo CANETTES 10 ONCES	.11	Fèves Jaunes PROVIGO - 19 ONCES	.28
Soupe aux Légumes "PROVIGO" - 10 ONCES	.14	Pois Verts Asst. "PROVIGO" - 19 OZ ONCES	.33
		Tomates de Choix "PROVIGO" - 28 ONCES	.40

SUPER "Prix Champion"

Ragoût de Boulettes "PURITAIN" - 24 ONCES	.94
Sauce "Catelli" SPAGHETTI A LA VIANDE - 14 OZ	.37
Oignons Blancs "HABITANT" - 15 ONCES	.74
Café Maxwell-House MOULU - SAC 1 LIVRE	1.16
Pain de Viande "ROY-AL CANADIAN" - 12 OZ	.75
Poulet Désossé "ESTA" - BOCAL 7 ONCES	.69
Pâté Cordon-Bleu VEAU - PORC - POULET - 7 OZ	.55
"VAPONA" Plaquette Insecticide - CH.	2.09

Page publicitaire pour la semaine du 10 au 15 juin 1974.
Les prix des denrées fraîches sont sujets à fluctuer.

"Prix Champion" ...bas tous les jours

Biscuits "David" TARTES AUX FRAISES - 16 OZ	.67	Pois Verts FANTAISIE "DELMONTE" - 10 ONCES	.27
Margarine Dure VILLAGE - 1 LIVRE	.62	Raisins "Wasco" CONTENANT 32 ONCES	1.53
Soupe "Loney's" POULET-NOUILLES - 2¼ OZ	.12	Serviettes Modess SANITAIRES - BTE 12's	.56
Sauce St-Hubert HOT-CHICKEN ou B.B.Q. - 2 OZ	.26	Rince-Bouche Scope BOUT. 12 ONCES	.69
Breuvages Asst. ZIP-SACS - PQT. 6 x 8 OZ	.71	Lames Gillette STAINLESS - PQT. 10 LAMES	1.25
Sirop de Maïs "CROWN-BRAND" - 2 LIVRES	.50	Essuie-Tout Asst. "WHITE-SWAN" - 2 ROULEAUX	.90
Chocolat Chipits BUTTERSCOTCH - 6 ONCES	.44	Flush-a-Bye's MOYENNES - 60 COUCHES	2.36
Beurre de Caramel "VACHON" - 50 ONCES	1.41	Eau de Javel Mix-O CRUCHE 128 ONCES	.75
Délices au Boeuf ASSORTIS - 6 ONCES	.55	Nourriture Maxi CHIEN ET CHAT - 15 ONCES	.17

Fruits et Légumes à "Prix Champion"

Melon d'Eau DEMI MELON .89 MELON ENTIER 1.69
FLORIDE No-1, POIDS MOYEN D'ENVIRON 15 LIVRES

LAITUE ICEBERG FRAICHE .39
CALIFORNIE No-1, GROSSEUR 24, CHACUNE

ORANGES Valence Sunkist 10 POUR .95
ETATS-UNIS No-1, GROSSEUR 88

BANANES Amigo Etats-Unis no-1 .17
MURIES A POINT, LA LIVRE

CHOUX FRAIS de Floride .15
ETATS-UNIS No-1, LA LIVRE

CHAMPIGNONS du Québec .63
QUALITE PREMIERE, BOITE ½ LIVRE

Pour la Maison, le Chalet, le Camping !



CHAISE-LIT FLEURIE
Tension Ressort
13.95 CH



CHAISE de PARTERRE
Fleurie - Tension Ressort
CH. **3.98**

CHAISE LONGUE
Unie - Ratchet CH **9.95**
Fleurie - Ressort CH **10.95**

CHARBON de BOIS
"Fleurs de Lys"

Sac 5 lb	Sac 10 lb	Sac 20 lb
.49	.89	1.57

Sac de Couchage Wood's ch 9.95

TOILE DE RECHANGE Chaise de Parterre 1.79
TOILE DE RECHANGE CHAISE LONGUE UNIE 4.89
TOILE DE RECHANGE CHAISE-LIT FLEURIE 3.89

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e section | Mardi, le 11 juin 1974 | Page 13

Les motocyclistes du secteur n'ont pas à avoir de complexe

Les motocyclistes de la région ne manquent pas de talent, principalement dans les compétitions de motocross, une discipline qui exige à la fois dextérité et endurance.

Les représentants du secteur se sont signalés de brillante façon, en fin de semaine, à l'occasion de la seconde tranche de la série de motocross Laurentide. Ainsi, malgré la forte opposition, alimentée par les champions de l'Ontario et de l'Ouest, les concurrents du secteur ont agréablement surpris en décrochant deux premières places, trois deuxièmes et autant de troisièmes, sur un total de 18 épreuves.

Avec des doublés dans leur catégorie respective, Carol Tremblay, Michel Simard et Michel Tremblay ont fait figure de proue et démontré qu'ils n'avaient rien à envier aux Christian Dubé, Marc Poulin et Gérald Kimpton, les têtes d'affiche de leur série.

Pour un, après une période creuse de six ans, Carol Tremblay s'affirme comme un sérieux aspirant chez les coureurs juniors de 125 cc. A l'issue des deux premières tranches de cette série de cinq épreuves, Tremblay totalise 40 points, soit deux de moins seulement que le meneur. Et il ne vient que de se découvrir les talents de meneur du peloton!

Négligé au départ, Michel Simard s'est installé en tête de la catégorie des 250 cc junior, fort d'une performance globale de 45 points en deux tranches, ce qui lui assure seize points de priorité sur son plus sérieux rival. A moins de malchance, il est permis de croire que Simard sera difficile à devancer.

Quant à Michel Tremblay, il redevenu l'égal de lui-même, en retrouvant des compétiteurs de sa classe, chez les seniors de 250 cc, après avoir été promu trop rapidement chez les experts. Une plus vaste expérience et un entraînement plus adéquat lui permettront bientôt de rivaliser avec les MacLean, Sallquist, Smith, Valek et compagnie.

Pour poursuivre dans la même veine, il serait injuste de passer sous silence les noms de Mauril Gagné, Richard Claveau, Vincent Gauthier, Gilles Parrot, Sylvain Turcotte et Gerry Lavoie, autant de locaux qui ont également bien tiré leur épingle du jeu en obtenant des classements plus que satisfaisants.

Un très rude métier

Tout en permettant à ce groupe de coureurs de la région de s'exhiber devant un public intéressé, en même temps que séduit par ces performances d'élite, cette dernière compétition nous a permis de remarquer les efforts insoupçonnés que doivent fournir ces intrépides compétiteurs afin d'assurer la maîtrise de leur motocyclette.

Une chevauchée de la piste nous a valu de prendre vraiment connaissance de ce rude métier, de vivre la hantise de ces accidents possibles avec ces nombreuses dénivellations de parcours, ces virages abruptes et autres difficultés du genre pour une épreuve de rapidité et d'endurance.

Imaginez un instant la hardiesse qu'il faut faire preuve pour piloter de telles machines, à des vitesses pouvant atteindre jusqu'à cinquante milles à l'heure, dans des sentiers pratiquement impraticables... De quoi donner la chair de poule à plusieurs.

Conserver le contrôle de sa moto, sur un tracé aussi tortueux et bosselé constitue déjà un exploit que l'on est trop souvent porté à oublier devant le calme et l'habileté exhibés par ces as du motocross.

Conditions atmosphériques

Ces bosses, cahots, rochers, tournants peu indiqués et autres accidents de parcours ne représentent qu'une partie des handicaps que doivent surmonter les coureurs.

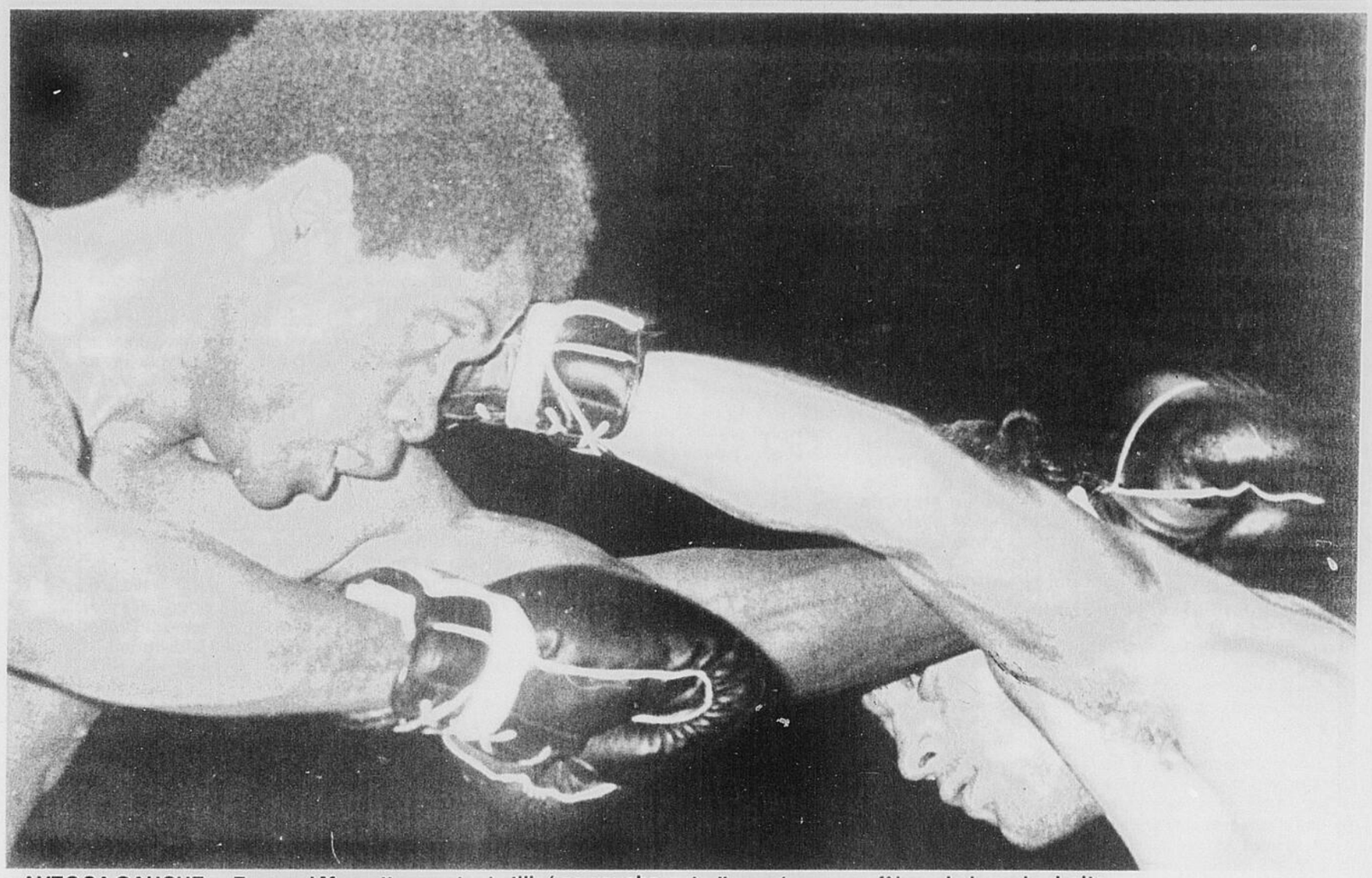
A tout cela, il faut ajouter les inconvénients des conditions atmosphériques, autre détail à ne pas négliger et qui n'est pas sans compliquer la tâche aux participants.

Après avoir été obligé de courir dans une mer de boue, lors de la première tranche disputée à Sherbrooke, les motocyclistes ont eu à souffrir de la chaleur et de la poussière, en fin de semaine. Plusieurs se sont présentés à la ligne d'arrivée, complètement vidés, la gorge sèche et les yeux brouillés par le sable soulevé par un rival.

Considéré comme l'un des parcours des plus difficiles par plusieurs motocyclistes chevronnés, tel Billy MacLean, le succès de dimanche des représentants de la région prend d'autant plus de valeur, de même que les performances de tous ces adeptes du motocross, sûrement l'une des formules de compétition des plus ingrates et des plus exigeantes.



ANDRE LESTOURNEAU



AVEC SA GAUCHE — Fernand Marcotte a surtout utilisé sa gauche, hier soir, pour remporter une victoire inattendue devant Art Kettles, indisposé par une fêlure de la main droite. (Photo Réal Tremblay)

Grâce à sa gauche

Marcotte triomphe du manchot Art Kettles

Par André LESTOURNEAU

Québec — Utilisant sa gauche avec opportunisme, Fernand Marcotte a causé une certaine surprise, hier soir, en disposant du réputé Art Kettles, par décision unanime des juges.

Contrairement à ses habitudes, Marcotte a surtout travaillé avec sa gauche, pour accumuler de nombreux points tout au long de la bataille, tandis que son adversaire ne parvenait à faire le poids dans ses attaques avec son jab de gauche, même favorisé d'une plus longue portée.

Si Marcotte a semblé au meilleur de sa condition physique et livré l'un des plus éclatants combats de sa carrière, on ne peut pas en dire autant de Kettles qui s'est battu en manchot, était handicapé par une blessure à la main droite, résultant d'un accident survenu à l'entraînement.

Il n'en demeure pas moins que le Québécois s'est bien défendu, après avoir été solidement atteint par l'une des rares droites de Kettles, au troisième round.

Légèrement coupé au dessus de l'oeil gauche, Marcotte a réussi à prévenir par la suite, tandis que son opposant cessait soudainement son attaque au visage, pour se porter au corps du Québécois qui s'est habilement défendu.

TACTIQUE SURPRISE

A l'issue du combat, Marcotte a mentionné qu'il avait utilisé sa gauche dans le but de surprendre son adversaire.

"J'ai montré que je pouvais être plus intelligent que lui et que je pouvais également frapper avec ma gauche, a-t-il expliqué. Je savais qu'il ne me toucherait pas avec sa gauche. Au fait, il ne m'a pas donné de misère".

Marcotte était fier de sa performance, autant de la première que de la dernière reprise. "J'aurais pu lui faire encore plus mal, si je l'avais frappé avec ma droite. Il faudra désormais surveiller mes deux mains".

Concernant ses projets d'avenir, Marcotte a déclaré qu'il songeait à demander un combat revanche à Clyde Gray. "Si mes coups avaient sorti comme ça quand j'ai rencontré Gray, je l'aurais arrêté. Je compte le reprendre après avoir disputé un ou deux autres batailles".

PAS EN CONDITION

Dans le vestiaire opposé, l'entraîneur de Kettles a affirmé que son protégé n'était pas au meilleur de sa condition, en raison de cette blessure à la main droite.

"Il n'a pas pu se servir de sa droite à partir du premier round, après avoir aggravé cette blessure en le frappant à la tête. Il a dû jouer le rôle de garde avec sa droite et se porter à l'attaque avec sa gauche".

Kettles croyait néanmoins avoir remporté le combat, tout en admettant que Marcotte frappait fort. "On le disait fort de la droite.. Il m'a surpris avec sa gauche. J'espère avoir une revanche, tel que stipulé dans le contrat", a-t-il conclu.

Les Expos devancent les Reds... et l'orage

MONTREAL (Collaboration spéciale) — Il fallait que la pluie salue le retour des Expos à Montréal hier soir. Mais les Expos ont eu le temps d'arracher un gain de 3-1 aux Reds de Cincinnati devant 14,192 spectateurs avant qu'un violent orage ne vienne mettre fin à la joute à la neuvième manche.

14,192 au début et jusqu'au début de la huitième manche alors qu'un violent orage s'est abattu sur le parc Jarry. Assez violent pour faire tomber une vitre dans le petit studio des annonceurs radiophoniques des Reds. Assez violent aussi pour que la partie soit retardée de 51 minutes.

Des 14,192 amateurs, il en restait environ 2,000 quand le match a repris. De véritables fanatiques du baseball qui ont chanté en choeur "Happy birthday to you" à Ken Singleton quand celui-ci s'est présenté au bâton.

Il faut dire que juste avant l'orage, Singleton a exécuté l'un des plus beaux catches qu'on n'ait jamais vue au parc Jarry. Les Expos menaient 3-1 et en huitième manche, Pete Rose a reçu un but sur balles. Puis Joe Morgan a frappé très loin au champ droit. La balle était effectivement par-dessus la clôture. Le bras de Singleton aussi. Et la balle s'est retrouvée dans le gant d'un Singleton dont le corps étiré a fait demeurer bouche-bée toute l'assistance.

"Ce fut un attrapé superbe", de dire le lanceur gagnant Steve Renko. "Je crois que Ken a saisi la balle cinq ou six pieds derrière la clôture. Il aurait bien pû abandonner, mais il a tout essayé et cela lui a réussi. C'est peut-être un coup de chance si l'on considère que le vent a ralenti la balle. Si c'est de la chance, tant mieux. Il était temps qu'elle se mette de notre côté".

Renko a aidé sa propre cause en marquant un point et en frappant un triple qui a fait croiser le marbre à Bob Bailey en septième manche. La foule a hué l'instructeur Dave Bristol qui a ordonné à Renko de s'arrêter au troisième coussin.

"La foule n'aurait pas dû manifester son mécontentement. Courir trois buts, c'est long et épuisant, croyez-moi. Je ne suis pas Larry Lintz. J'étais fatigué et essoufflé. Du reste, quand je suis revenu au monticule, je ressentais cette fatigue et mes lancers étaient trop hauts".

Renko a remporté sa quatrième victoire contre six échecs. Il n'avait pas gagné depuis le 19 mai "mais je n'ai pas si mal lancé depuis ce temps".

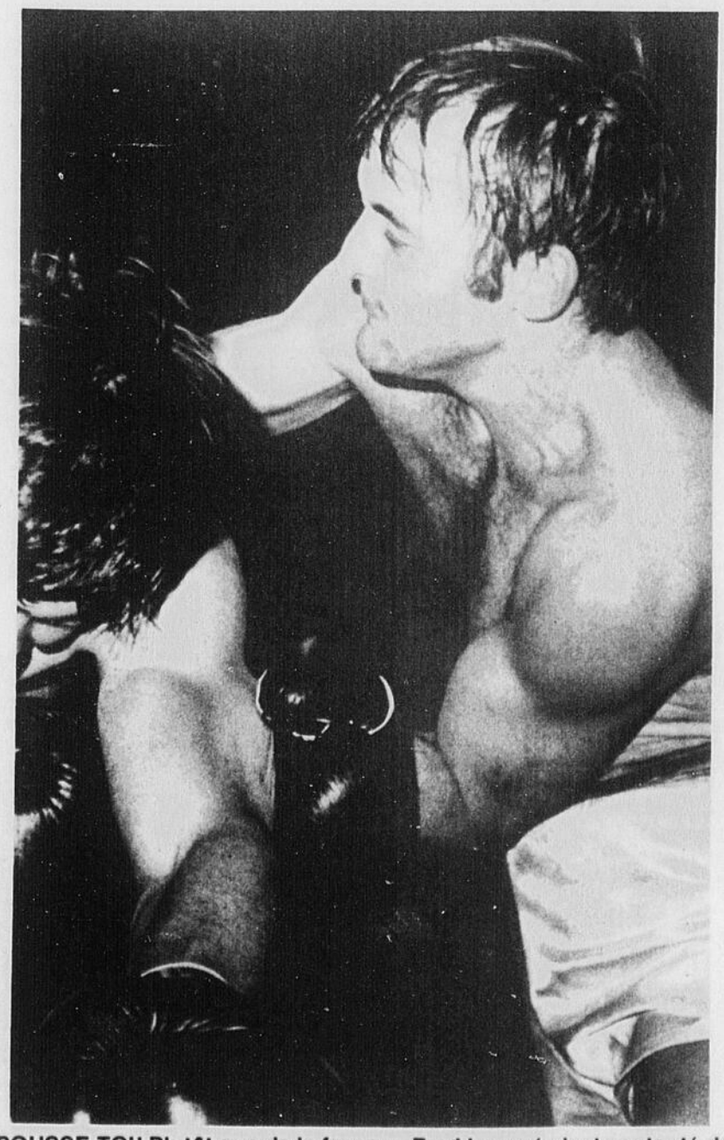
Il faut dire que Renko a drôlement été aidé par des jeux défensifs fantastiques.

Foote voit "plus clair"

Barry Foote a frappé un circuit et est venu bien près de réussir un deuxième.

"Je vois beaucoup mieux avec mes verres de contact", a-t-il expliqué après le match. "Auparavant, je ne pouvais distinguer la balle très clairement et je pense que j'ai maintenant trouvé le remède avec ces verres".

Foote a tenté l'expérience pour la première fois mardi dernier à Houston mais il n'a pas commencé un match de la semaine. "Gene (Mauch) a été très patient avec moi. Lors du dernier voyage, il m'a fait réchauffer le banc et si j'avais été à sa place, j'aurais fait de même. D'abord, je ne frappais pas bien et mon comportement derrière le marbre s'en ressentait. De toute manière, Gene est le meilleur gérant du baseball et il sait sûrement prendre les bonnes décisions", de dire Foote.



POUSSE-TOI! Plutôt que de le frapper, Fred Lagacé s'est contenté de pousser son adversaire. (Photo Réal Tremblay)

Lagacé et Boutin n'ont fait que se chamailler

Québec — Fred Lagacé n'a rien perdu de ses mauvaises habitudes. Autant est-il brillant en gymnase, autant peut-il être décevant lorsque vient le temps de monter dans l'arène.

Ainsi, toujours aussi peu décontracté, Lagacé a encaissé la défaite, hier soir, devant le québécois Royal Boutin, son ancien compagnon d'entraînement. De fait, les deux pugilistes n'ont fait que se chamailler, se limitant surtout à des accrochages.

Avant même que ne débute la bataille, le Chicoutimien se sentait déjà perdu, ne parvenant pas à fixer son rival, pendant que l'officiel donnait ses dernières recommandations.

"Je voulais trop placer ma droite", a-t-il expliqué à l'issue du combat, visiblement déçu. "Mes coups ne sortaient pas, même dans les corps à corps".

Lagacé se consolait toutefois à l'idée d'avoir pu tenir debout pendant les six assauts du duel... Rien de trop glorifiant, puisque Boutin n'a guère été plus alerte que Lagacé.

"J'ai tout de même résisté pendant six rounds. Je ne croyais pas pouvoir en faire autant. Il n'a pas obtenu de décision unanime. J'aurais pensé qu'il livrerait un meilleur combat"!

DECISION IMPOPULAIRE

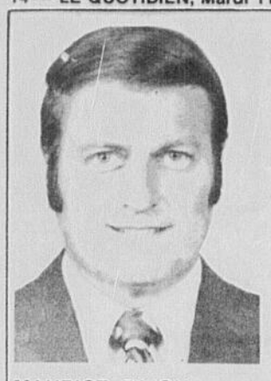
Dans les autres combats à l'affiche, José Rosco et Paul Tope se sont livré un match nul, selon le verdict des juges. Cette décision n'a pas manqué de soulever l'ire des amateurs qui estimaient que Rosco méritait la victoire.

Pour sa part, le surprenant Larry Buthler a disposé de Claude Gauthier, qui n'a pu poursuivre le combat, au début du septième round, ayant l'oeil gauche tuméfié. Pour Buthler, il s'agissait de sa 25ième victoire en 27 batailles.

Enfin, dans un duel âprement disputé et fortement apprécié Marc Gervais a causé une certaine surprise en disposant de Lawrence Hafey, par décision des juges. Gervais a ainsi vengé les deux défaites qu'il a encaissées contre le pugiliste de Halifax.

Plus de 4,000 spectateurs ont été témoins de ce programme, présenté au Colisée de Québec, par une chaleur suffocante.

"Le Rapido" en branle



MAURICE FILION... avec un entraînement adéquat, l'AMH veut avoir raison des Russes.

LE RAPIDO

Voilà, c'est fait! Notre nouvelle chronique est enfin baptisée sous le nom de "Le Rapido". Ca veut dire quoi? Qui ne fait que passer sans laisser de trace. Il ne faut quand même pas se mêler car nous ne sommes pas sur voie ferrée. Il s'agit de la parution de nouvelles brèves dans "le Quotidien" que nous passerons de façon souple, légère, humoristique, sans aucune malice. Honni soit qui mal y pense! Comme récompense à celui dont la recommandation serait choisie, il s'agissait de deux billets de saison pour assiter aux joutes de baseball junior à Chicoutimi-Nord. Allez vous faire gratter! Tout le monde gagne et tous ceux qui nous ont écrit gagnent le prix car il n'en coûte rien pour assister aux matches de baseball à cet endroit. Vous comprenez maintenant ce que représente pour nous "Le Rapido"...

0 — 0 — 0 —

Les Nordiques de Québec, ça fait un peu partie de notre territoire. Les dirigeants de l'équipe le savent et on se rend compte que la période de croissance est complétée; on entre maintenant dans la période de l'efficacité. Le gérant-général Maurice Fillion nous en a fourni l'assurance, hier soir, à Jonquière. Fillion et l'Instructeur Jean-Guy Gendron forment un duo sérieux et compétent et les deux compères semblent bien s'accorder pour faire la paire. Tant mieux car les Nordiques ont traversé une période creuse au cours des deux premières années d'opération et il est temps que le lilas commence à refleurir...

0 — 0 — 0 —

Allons-y pour un tour d'horizon en "Rapido". Une importante réunion regroupant à la fois les éleveurs, les cavaliers de compétition et de randonnée, tant de la selle anglaise que western se tiendra, ce soir le 11 juin, à 19h30, en la salle polyvalente sur la rue St-Joseph à Alma. Jacques Asselin, directeur technique de la Fédération équestre du Québec sera présent... Le CRL présentera un stage de moniteur-généraliste les 24-25-26 juin, à la base de St-Gédéon. Il s'agit d'un stage d'une durée de trois jours... Un nouveau président des loisirs et des sports a été choisi à Dolbeau. Il s'agit de Noël Belley en remplacement de Mme Suzanne Niquet qui vient de démissionner...

0 — 0 — 0 —

La direction du club nautique de St-Félicien a décidé de retarder d'une semaine la présentation du fameux "Régathon" qui devait avoir lieu le samedi 8 juin. Cet événement aura donc lieu, le dimanche 16 juin, de 14 à 16h. Ce régathon est organisé pour recueillir des fonds au club nautique, en vue des douzièmes régates internationales qui auront lieu les 29-30 juin à St-Félicien.

Selon Maurice Fillion, une équipe formée de joueurs de l'AMH peut triompher contre les Russes, à condition toutefois qu'on leur fournisse l'occasion de s'entraîner adéquatement... Un petit changement à la discipline du plongeon qui aura lieu dans les cadres des Jeux du Québec, le 14 juillet. Elle sera présentée à l'école Lafontaine de Chicoutimi au lieu du CREPS d'Alma.

0 — 0 — 0 —

John Ferguson a dit non et on ne doit plus le compter comme un aspirant au poste d'instructeur des Bruins de Boston en remplacement de Bep Guidolin. Il avait été pressenti par le directeur-général Harry Sinden mais Ferguson trouve que c'est suffisant à l'heure actuelle de s'occuper des Québécois à la crosse...

Les hommes forts, membres de l'Association des billets verts, au golf américain sont: Johnny Miller, $203,690, Hubert Green $156,165, Jerry Heard $119,492, Jack Nicklaus $115,832, Brian Allin $113,606. Miller possède une fiche de cinq victoires et une troisième place depuis le début de la saison...

0 — 0 — 0 —

Au hockey professionnel, les joueurs signent des contrats de plus en plus favorables. Paul Henderson des Leafs de Toronto, l'une des vedettes de la série Canada-URSS, n'est pas encore dans la classe des millionnaires mais il tenait à assurer sa sécurité et c'est ce qu'il a obtenu en signant un contrat de cinq ans avec les Toros de Toronto de l'AMH... Henderson ne sera échangé ni congédié avec son nouveau club en plus d'avoir obtenu une clause le rendant libre si l'équipe déménage ses pénates à plus de 50 milles de Toronto.

Avant longtemps, les joueurs obteindront probablement une clause leur accordant le privilège de changer de femme et la direction sera obligée de leur fournir une pièce de rechange à leur goût....

0 — 0 — 0 —

Que réserve l'avenir au baseball professionnel? Il s'en passe des "mûres et des moins mûres" depuis un certain temps. Un nuvite à Détroit a bravé une température de 38 degrés pour venir danser sous le tableau indicateur; le propriétaire des Padres de San Diego, Ray Kroc, s'est emparé d'un micro pour critiquer les joueurs de l'équipe dont il venait de faire l'acquisition; une quasi émeute a éclaté à Cleveland, lors d'une soirée de vente de bière à dix sous; les Expos ont remis un match en raison d'une tempête de neige; un incendie a éclaté au stade des White Sox de Chicago, la semaine dernière; les Mets de New York ont "barré" les estrades du champ gauche pendant un certian temps afin de protéger le voltigeur Pete Rose du Cincinnati; Reggie Jackson du Oakland en est venu aux prises avec son coéquipier Bill North dans le vestiaire de l'équipe; des amateurs ont lancé de la bière au voltigeur du Houston, Bob Watson, qui venait de s'écraser, tout



HUBERT GREEN... plus de $150,000 en gains depuis le début de sa saison de golf.

étourdi, en voulant capter un ballon rival. Que reste-t-il à venir après cette liste d'événements incongrus, sinon l'appréhension?

0 — 0 — 0 —

Une dernière ronde finale, Pat Scanlon, joueur d'avant champ et Don Carrithers, lanceur, ont été proclamés les joueurs par excellence dans les filiales des Expos de Montréal pour le mois de mai 1974.

Espérons que cette proclamation connaîtra un règne qui durera toute une carrière... Clermont Bonneau, de Roberval, triomphe par K.O. à la première ronde, du montréalais Richard Hénault, en quart de finale des Gants dorés... Denis Croteau, de Chicoutimi, a encaissé la défaite, par décision partagée, également en quart de finale...

On termine avec une rapide. Dave Wootle, un coureur professionnel sur piste, s'est plaint du coût très élevé de la vie lors d'une récente visite au Japon. "Nous avions $20. par jour à dépenser pour se nourrir et nous nous en sommes bien sortis, disait-il. Chanceux car il y avait un kiosque où l'on faisait cuire des hamburgers près du stade".

Surprise des Ferco-manes

Donald Bérubé, à un retrait d'un match sans coup sûr

JONQUIERE — Donald Bérubé est venu bien près de réussir un exploit espéré par tout lanceur... une joute sans coup sûr.

Le lanceur des Braves de Jonquière a accordé son seul coup sûr de la rencontre après deux retraits à la neuvième manche, hier soir, dans un triomphe de 8-2 des Braves aux dépens des Pionniers de Chicoutimi-Nord.

Les Braves n'avaient pas mis de temps à s'inscrire au pointage, marquant deux points dès le début du match, pour en ajouter un autre à la deuxième manche.

Jean Grenon, qui en était à son premier départ pour les Pionniers, a été chancelant, atteignant même quatre frappeurs adverses, en plus d'accorder huit coup sûrs. Grenon devait toutefois réussir six retraits au bâton.

UNE GROSSE SAISON

Le pilote des Braves, Elie-Marie Boily, a prétendu à l'issue du match que Bérubé connaîtrait une grosse saison.

"Jusqu'à maintenant, il a fait quelque peu oublier le départ de Marcel Grenon.

Ce sera une grosse saison pour Donald".

Et Bérubé ne fait pas sentir sa présence seulement au monticule.

En plus d'effectuer 14 retraits au bâton, Bérubé s'est permis le luxe de loger la balle en lieu sûr deux fois en autant de présences officielles au marbre.

A ce dernier chapitre, Boily a enchaîné que ses protégés commençaient à retrouver leur oeil au bâton. "Frapper de la sorte est de bon augure. Et à la défensive, j'ai des hommes rapides. Il n'y a pas de doute, nous avons une équipe avec beaucoup de potentiel."

Les Braves avaient auparavant ajouté trois points à leur dernière présence au bâton, grâce à un triple de la recrue André Gagnon.

ARVIDA DEFAIT KENOGAMI

Pendant ce temps, les Ferco-manes d'Arvida causaient une prise, en infligeant un revers de 5 à 4 aux Royaux de Kénogami.

Malheureusement, les résultats obtenus se sont avérés minimes en raison d'une erreur d'aiguillage de la part des personnes concernées.

Richard Desgagné a mérité la victoire pour les Ferco-manes tandis qu'Yvon Gagné était débité de la défaite.

Tournoi de golf des Nordiques

Alain Caron en sera le président d'honneur

Jonquière — Un important tournoi de golf, le premier à être présenté au Saguenay-Lac St-Jean sous l'égide des Nordiques de Québec, aura lieu le 13 juillet prochain, sur le terrain du club de Chicoutimi. Les Nordiques ne sont toutefois pas seuls en cause car ils reçoivent une étroite collaboration de la part des dirigeants du club de Chicoutimi ainsi que de la brasserie O'Keefe.

Alain Caron de Dolbeau, porte-couleur des Nordiques, sera le président d'honneur de ce tournoi qui prévoit une participation maximum de 250 joueurs. Pas moins de 12 membres de l'équipe des Nordiques seront à Chicoutimi pour la circonstance, dont le gérant-général Maurice Fillion, Jean-Claude Tremblay, Réal Cloutier, un nouvau venu avec le club de l'AMH et plusieurs autres vedettes. On compte également sur Jeannot Gilbert et sur Michel Harvey.

A noter que la date limite pour l'inscription à ce tournoi a été fixée au 4 juillet et les premiers 200 joueurs qui auront posé leur candidature dans les différents clubs de la région seront acceptés.

Gérard Mailloux qui représentait le club de golf de Chicoutimi lors de la conférence d'information tenue, hier soir, a promis que le club local mettrait à la disposition des visiteurs tous les services nécessaires afin de rendre leur séjour agréable.

Denis Mercier, le secrétaire du maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, a également annoncé que la municipalité offrirait un vin d'honneur à tous les joueurs qui signeront le livre d'or de la municipalité, par la suite.

Pour compléter le tout, Roland Hébert annonçait que sa compagnie fournissait les prix et les trophées aux meilleurs joueurs, ce qui représente une contribution substantielle.

Le signal du premier départ sera donné simultanément sur les trous numéros un et dix alors que le dernier groupe partira à 13h 45. C'est donc dire que le tournoi devrait se terminer à une heure raisonnable, si rien ne vient gâcher la tournure des événements.

Journée des Olympiques spéciales

Un mot d'encouragement et de la patience signifient victoire

Par Julien GAGNON

ALMA — Même le sport peut être présenté de façon humanitaire sans chercher à désigner spécifiquement une vedette ou un membre de l'élite.

C'est un principe que l'on applique depuis deux ans avec les élèves des classes en difficultés d'adaptation scolaire. Une journée leur est consacrée et réservée à la présentation des Olympiques spéciales pour le secteur Saguenay-Lac-St-Jean afin d'inciter ces jeunes à se retrouver dans un milieu qui leur est favorable et où ils peuvent vraiment laisser déborder le trop plein de leur énergie.

Ces jeunes se plaisent énormément lors de cette journée spéciale et il faut les voir agir pour pouvoir mesurer le degré de satisfaction qui les entoure.

La grande majorité a besoin d'encouragement mais il faut user de patience avec eux afin qu'ils se sentent en sécurité pour pouvoir fournir un rendement supérieur. Plusieurs ont des aptitudes naturelles pour la pratique d'un sport quelconque mais la plupart sont laissés à eux-mêmes et un bon nombre de parents daignent, plus ou moins, s'occuper d'eux.

Un bon pourcentage de ces jeunes en voie de développement courent et s'amusent toute la journée et toute la soirée, bien souvent, sans trop de surveillance. A l'occasion de manifestations comme celles que l'on organise, une fois l'an, à leur intention, ils peuvent alors se faire justice et démontrer leur capacité d'adaptation.

Les éducateurs qui en ont soin durant cette journée spéciale, manifestent d'ailleurs un dévouement remarquable et les jeunes savent l'apprécier dans une juste mesure. Un jeune garçon, âgé de 12 ans, qui venait de réussir un saut à hauteur de 4 pieds, était heureux et il le laissait savoir. A son chef de groupe qui lui avait manifesté de l'encouragement, il alla la trouver et lui dit: "Hé! une chance que vous avez crié pour moi, ça m'a aidé". L'enfant venait de realiser que la responsable de son groupe avait contribué à son succès.

Pour l'enfant, c'est une réussite et pour l'éducateur, c'est la satisfaction d'avoir travaillé à une bonne cause. Les élèves qui étaient près de 300, hier, rassemblés au pavillon Wilbrod Dufour d'Alma, participaient à six épreuves différentes d'athlétisme.Il s'agissait de la course sur une distance de 50 verges, du redressement assis, de la suspension à la barre (bras fléchis), du lancer du poids (six livres), du saut en hauteur et du saut en longueur (sans élan).

Quelques-uns de ces enfants ont toutefois obtenu des performances qui méritent d'être soulignées. Il s'agit de Marie Poitras et de Thérèse Langevin qui ont pris une première place à quatre disciplines différentes, dans les catégories "benjamin" et "junior".

Chez les garçons, Michel Simard, Gaétan Savard et Stephen Gagné se sont illustrés à six reprises dans leur catégorie respective.

M. Raynald Frève d'Alma, le promoteur de cette journée spéciale d'olympisme, s'est déclaré très enchanté du succès obtenu. Il apprécie grandement l'excellente collaboration qu'il a reçue de la part d'un groupe d'éducateurs physiques de l'école St-Luc, des dirigeants de la Villa des Lys, de la Commission scolaire régionale du lac St-Jean, des Chevaliers de Colomb, du club Lions, du CRL et de l'école Trefflé-Gauthier.

"Tant que l'on recevra autant de coopération ajoute M. Frève, la réussite de ces Olympiques spéciales est assurée.

Reed n'est pas au rendez-vous

Par la PC — George Reed, président de l'Association des joueurs de la LCF, ne s'est pas présenté tel que prévu aux quartiers généraux de la ligue hier.

Il aurait été en route pour Régina en provenance de Chicago, où il s'était entretenu avec les représentants des joueurs de la LNF.

Bob McKeown, des Riders d'Ottawa, avait déclaré dimanche que Reed devait présenter au commissaire Jake Gaudaur, hier, à 5h. p.m., les avis de retraite de la plupart des vétérans du circuit si on n'accédait pas aux demandes salariales.

En prenant leur retraite, les joueurs pourraient éviter les camps d'entraînement sans violer leur contrat, qui les oblige à s'y présenter.

CONTRATS

Quatre joueurs de la LCF ont signé des contrats avec les Wheels de Détroit, de la LMF.

Les quatre, qui en sont à leur année d'option dans la LCF, s'aligneraient avec Détroit dès cette année.

Il s'agit de Sam Britts, du Edmonton, Mike Walker et Rocky Long, du Vancouver; et Dennis Kemp, du Calgary.

Le président des Wheels, Louis Lee, a ajouté que la LMF était prête à poursuivre parce que les contrats canadiens ne seront pas reconnus par les cours américaines.

Le commissaires Gaudaur s'est abstenu de tout commentaire "parce que les cours décideront de la validité des contrats".

On sait que la LCF a décidé récemment d'intenter des poursuites aux joueurs coupables.

Sporama ALMA 668-8328
JONQUIERE 547-9566
LE PLUS BEAU CHOIX D'ARTICLES DE PECHE DE LA REGION.

Dates	6 Hres à 10 Hres	10 Hres à 14 Hres	14 Hres à 18 Hres	18 Hres à 23 Hres
10				
11				
12				
13				

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS



REUSSITE — Le saut en longueur, sans élan, n'est pas toujours facile. Même pour les jeunes, cela exige un effort continu.

Les Forces armées canadiennes

Pour votre formation personnelle vers un meilleur avenir

Vous êtes âgé de 17 à 24 ans et desirez vous caser pour l'avenir! Alors pourquoi ne pas le faire parmi les effectifs francophones des forces armées canadiennes. Si vous avez ce qu'il nous faut, nous avons ce qu'il vous faut. Venez nous rencontrer pour discuter de vos possibilités d'acceptation dans un de nos nombreux cours de formation d'officier, hommes ou femmes de metier. Ces cours vous offrent la chance unique de débuter dans une carrière bien rémunérée et pleine de satisfaction.

De plus amples renseignements vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement ou en venant nous rencontrer lors de notre passage aux endroits suivants:

DOLBEAU — Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de 09 à 16:30 hres, le 18 juin.

ROBERVAL — Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de 09 à 16:30 hres, le 19 juin.

ALMA — Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada de 09 à 16:30 hres, le 20 juin.

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES

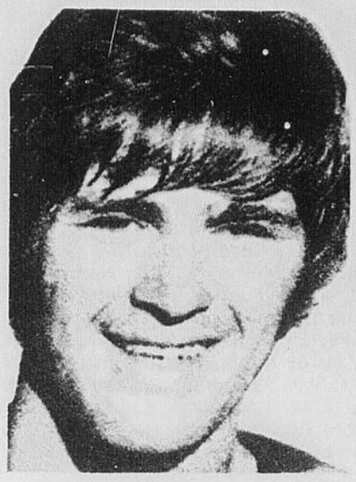
200, RUE RACINE, EST
CHICOUTIMI, P.Q. G7H 1S1
TEL.: 543-1880

Veuillez, s'il vous plait, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les forces armées.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....
Age .....Scolarité .....Tél.: .....

HEURES D'OUVERTURE
de 8h. à 16h. 30, du lundi au vendredi
et de 9h. à midi le samedi

Faites-en votre affaire



Richard Martin, des Sabres de Buffalo.



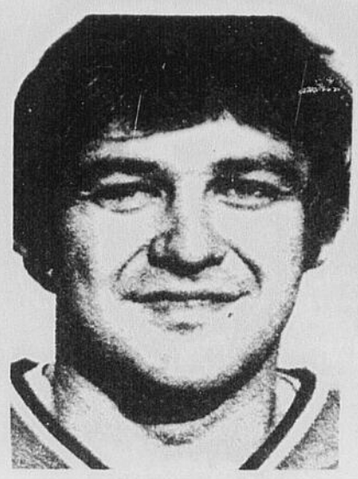
Phil Esposito, des Bruins de Boston.



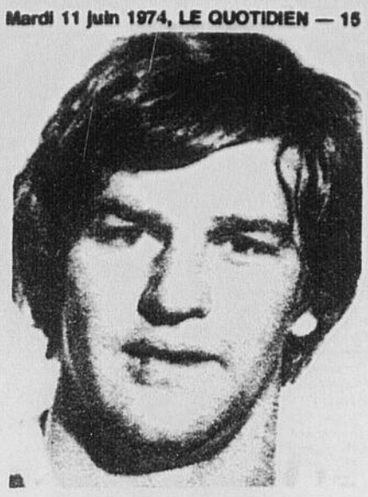
Ken Hodge, des Bruins de Boston



Brad Park, des Rangers de New York.



Bernard Parent, des Flyers de Philadelphie.



Bobby Orr, des Bruins de Boston.

Equipes d'étoiles de la Ligue nationale

Les clubs de l'expansion doublent leur représentation

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — Lorsque les Flyers de Philadelphie ont vaincu les Bruins de Boston dans la finale de la coupe Stanley le mois dernier, certains ont fait observer que la parité entre les anciens clubs de la LNH et ceux de l'expansion était de plus en plus proche.

Aujourd'hui, les avocats de cette parité ont un autre point à l'appui, à la suite des choix des clubs d'étoiles.

Quatre joueurs des clubs d'après 1967 ont été élus au sein des deux premières équipes, ce qui doublait leur représentation des six dernières saisons.

Par ailleurs, les deux champions de division ont encore élu sept joueurs sur les 12 postes disponibles. Les Bruins comptent le défenseur Bobby Orr, le centre Phil Esposito et l'ailier droit Ken Hodge sur le premier club ainsi que l'ailier gauche Wayne Cashman sur la 2e.

FLYERS

Les Flyers, champions de l'Ouest, ont élu le gardien Bernard Parent sur le 1er club, le défenseur Barry Ashbee et le centre Bobby Clarke sur le 2e.

Le défenseur Brad Park, des Rangers, et l'ailier gauche Richard Martin, du Buffalo, complètement la première formation tandis que le gardien Tony Esposito et le défenseur Bill White, du Chicago, ainsi que l'ailier droit Mickey Redmon, du Detroit, complètent la 2e.

Orr a été le seul à récolté l'unanimité avec 240 points tandis que Esposito ne l'a raté que par deux points et Parent, par huit.

1er club: Gardien-Parent, Philadelphie (232). Défenseurs-Orr, Boston (240); Park, NY Rangers (196). Centre-Esposito, Boston (238). Ailier droit-Hodge, Boston (203). Ailier gauche-Martin, Buffalo (198).

2e club: Gardien-Esposito, Chicago (152). Défenseurs White, Chicago (145); Ashbee, Philadelphie (50). Centre-Clarke, Philadelphie (134). Ailier droit-Redmond, Détroit (93). Ailier gauche-Cashman, Boston 77.

Les deux seuls joueurs des clubs de l'expansion élus auparavant avaient été le gardien Glenn Hall, du St-Louis, en 1968-69 et Clarke l'an dernier.

BONI

Chaque membre du 1er club reçoit $2,000 et du 2e, $1,000.

Y compris ce boni, Parent est le joueur qui fait la meilleure cueillette. Il a déjà récolté $15,000 comme gagnant de la coupe Stanley, $4,000 comme membre d'un club de première place, $1,750 comme co-détenteur du trophée Vézina qui a dominé la première moitié de la saison, $1,500 comme gagnant du trophée Conn Smythe dans les séries, pour un total de $24,250.

Le scrutin le plus serré est survenu pour la choix du 2e défenseur du 2e club alors que Ashbee a devancé Guy Lapointe, des Canadiens, par huit points et Carol Vadnais, du Boston, par neuf.

Ashbee, qui en était à sa première élection chez les étoiles, a annoncé sa retraite à la suite de la blessure à l'oeil droit subie en demi-finale contre les Rangers.

Orr en est à son 7e choix successif au sein du 1er club, ce qui lui permet d'égaler le record de Doug Harvey, des Canadiens, et de Bobby Hull, du Chicago. Orr avait été élu au sein du 2e club à sa première saison sous la grande tente. L'ex-as des Bruins, Eddie Shore, avait déjà été élu sept fois sur la 1ère formation et une fois sur la 2e.

Enfin, Phil Esposito en est à son 6e premier choix, un record pour un centre depuis ces scrutins d'étoiles en 1930-31.

Walt McKechnie repêché par les Rangers... et par Punch Imlach!

GLENN COLE

MONTREAL (PC) — Le centre Walt McKechnie a été le centre de la seule controverse hier, lors du repêchage intra-ligue de la LNH.

McKechnie a été retiré de la liste des Seals de la Californie après qu'ils eurent réclamé le défenseur Jim Neilson des Rangers de New York au début du premier tour. Les Rangers ont immédiatement réclamé McKechnie

Les Islanders de New York ont ensuite réclamé Dave Fortier du Philadelphie; Vancouver a choisi Jim Wiley du Pittsburgh; St-Louis a pris Brian Ogilvie du Chicago; Detroit a réclamé Ron Busniuk du Buffalo et le directeur-gérant des Sabres, Punch Imlach, a décidé de réclamer McKechnie.

Le président Clarence Campbell a refusé et on a appelé de sa décision.

"J'étais en quête du meilleur joueur disponible, a rétorqué Imlach, ce qui était le cas de McKechnie.

"Pourquoi New York a-t-il le droit de protéger 19 joueurs? Ils ont obtenu McKechnie gratuitement. Si New York avait accepté l'argent, il aurait été disponible."

REGLEMENTS MODIFIES

En raison du repêchage de l'expansion demain, pour compléter les formation du Washington et du Kansas City, on a procédé au repêchage intra-ligue selon des règlements modifiés.

Ainsi, chaque club ne pouvait perdre qu'un seul joueur, ce qui était le cas des Rangers avec Neilson.

"Nous ne pouvions perdre qu'un seul joueur, a dit le directeur-gérant Emile Francis des Rangers. Il n'a pas plus de chance de gagner son appel qu'une balle de neige en enfer."

"Selon les règlements actuels, je suis dans mon droit, a dit Imlach. Campbell soutient qu'il y a eu précédent. Il y a deux ans, il avait lu les modifications au repêchage, ce qu'il n'a pas fait cette année."

Campbell a dit que l'appel d'Imlach sera étudié par les gouverneurs, sans en spécifier le temps.

McKechnie ne serait pas longtemps avec les Rangers, car il serait cédé aux Bruins de Boston en retour de Derek Sanderson afin de compléter un échange à trois clubs impliquant les Seals.

Chacun des 16 clubs actuels avaient droit de protéger 18 joueurs hier, les gardiens et les joueurs à leur première saison chez les pros étant exclus.

Chaque choix coûtait $40,000.

Chaque club faisant un choix devait alors retirer un joueur sur sa liste et le club perdant avait l'option de réclamer le joueur retiré pour $30,000.

Tous les autres clubs ont passé dès la 2e ronde.

Tous les joueurs réclamés au repêchage intra-ligue doivent être protégés lors du repêchage de l'expansion alors que chaque club pourra protéger 15 joueurs et deux gardiens.

Montréal, Boston, Los Angeles et Chicago, qui ont perdu des gardiens en 1972, ne sont plus tenus à protéger des portiers demain.

Aucun retard ne sera toléré

MONTREAL (PC) — Le comité des règlements de la LNH a pris les moyens radicaux hier afin de faire disparaître certaines tactiques employées par les clubs pour retarder le jeu.

"Notre but principal est de revenir aux matches de 2hM30", a déclaré l'arbitre en chef Scotty Morrison.

Afin d'y arriver, le comité a décidé que tout joueur qui ne se rendra pas directement au cachot après avoir écopé d'une pénalité rendra son club paisible d'une autre mineure, ce qui l'obligera à évoluer à court de deux joueurs.

Auparavant, un tel joueur écopait d'une inconduite, mais le club pouvait le remplacer sur la patinoire.

GARDIENS

Par ailleurs, les gardiens seront privés de certaines libertés.

Auparavant, les gardiens pouvaient se rendre à leur banc pour réparations d'équipement. Désormais, ils devront être remplacés par leur adjoint.

De plus, un gardien substitut devra se lancer dans la mêlée immédiatement, sans période de réchauffement comme par le passé et ce, même en cas de blessure au gardien débutant.

Le comité a aussi augmenté les pénalités aux joueurs qui gardent ou utilisent l'autre bout du bâton pour frapper un rival.

Ils écoperont désormais d'une majeure, plus une amende de $50. Désormais, tout joueur "portant toute substance coupante" qui blessera un rival dans une bagarre écopera d'une pénalité de match, comme par le passé, et son club devra évoluer à court d'un homme pendant dix minutes.

Afin de présenter des matches plus rapides, les juges de lignes mettront la rondelle au jeu même si un des centres, après un premier avertissement, continuent de s'entretenir avec ses coéquipiers.

Cette brochure s'intitule RÉPONSES. Elle a été écrite en grande partie par vous et par des gens comme vous: des Québécois qui se sont préoccupés de nous dire exactement ce qu'ils pensaient des problèmes qui influent sur leurs assurances.

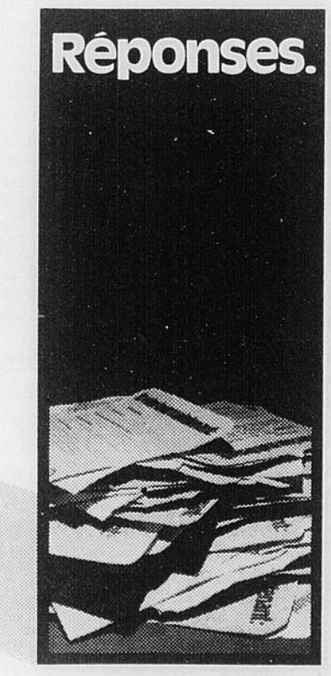
Automobilistes en état d'ébriété. Mauvais état des routes. Application trop timide des lois. Augmentation du coût des réparations (maisons et automobiles). Nombre accru des vols d'automobiles.

Nous vous avons demandé votre opinion, afin d'arriver ensemble à améliorer la situation et à minimiser la hausse du coût de l'assurance. C'est important pour vous. Ça l'est aussi pour nous. Comme toute industrie privée sujette à la concurrence, nous devons couvrir nos frais.

Une grande partie de notre travail consiste à éclaircir le mystère qui entoure les compagnies d'assurances. Et vos commentaires, que nous reproduisons en partie dans RÉPONSES, entament un dialogue que nous entendons poursuivre.

Certains de ces commentaires sont constructifs; d'autres sont pessimistes ou courroucés. Nous ne prétendons pas qu'ils représentent l'opinion de tous les Québécois, mais ils proviennent de gens sérieux, s'exprimant en toute franchise.

Nous espérons que leur intérêt éveillera le vôtre et que vous voudrez comparer votre opinion à celles qu'ils ont déjà eux-mêmes exprimées.



Les milliers de personnes qui ont répondu à notre questionnaire recevront automatiquement un exemplaire de RÉPONSES.

Vous pouvez recevoir le vôtre en nous faisant parvenir le coupon-réponse ci-contre.

Offert au meilleur prix possible: rien!

Faites parvenir ce coupon-réponse à: **Centre d'information sur les assurances,** Boite postale 490, Succursale H, Montréal (Québec), H3G 2L5.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Province_____

Code postal_____

Le Bureau d'Assurance du Canada, (BAC)

LA BROCHURE QUI FAIT PARLER BIEN DES QUÉBÉCOIS.

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Chicoutimi-Nord 2 Jonquière 8
Kénogami 4 Arvida 5

Aujourd'hui
St-Félicien vs Port-Alfred
Jonquière vs Chicoutimi

	G	P	Moy.	Dif.
Chicoutimi	4	1	.800	—
Jonquière	4	1	.800	—
Kénogami	4	2	.666	½
Port-Alfred	3	2	.600	1
Dolbeau	2	3	.400	2
Arvida	2	3	.400	2
St-Félicien	1	2	.333	2
Chic-Nord	1	4	.200	3

LIGUE NATIONALE

Hier
Cincinnati 1 Montréal 3
Philadelphie 12 Houston 0
Pittsburgh 8 San Diego 9
Saint-Louis 4 Los Angeles 2

Aujourd'hui
Cincinnati vs Montréal
New York vs Atlanta
Philadelphie vs Houston
Pittsburgh vs San Diego
Saint-Louis vs Los Angeles
Chicago vs San Francisco

LIGUE AMERICAINE

Hier
Texas 6 Détroit 3
Californie 5 New York 7
Oakland 1 Boston 4
Baltimore 1 Minnesota 9

Aujourd'hui
Oakland vs Boston
Texas vs Détroit
Californie vs New York
Milwaukee vs Kansas City
Baltimore vs Minnesota
Cleveland vs Chicago

AU MONTICULE

LIGUE NATIONALE

New York, Seaver 3-5 à Atlanta, Capra 5-2, S.
Cincinnati, Nelson 3-4 à Montréal, Blair 1-1, S.
Philadelphie, Ruthevn 2-2 à Houston, Dierker 3-3, S.
Pittsburgh, Brett 6-4 à San Diego, Jones 3-1, S.
St-Louis, McGlothen 7-3 à Los Angeles, Messersmith 6-1, S.
Chicago, Frailing 4-5 à San Francisco, D'Acquisto 4-5, S.

LIGUE AMERICAINE

Oakland, Hunter 8-6 à Boston, Cleveland 4-5, S.
Texas, Clyde 3-1 à Détroit, Fryman 2-3, S.
Californie, Lange 1-2 à New York, Stottlemyre 6-7, S.
Milwaukee, Wright 5-6 à Kansas City, Fitzmorris 5-2, S.
Baltimore, Palmer 2-7 à Minnesota, Blyleven 5-7, S.
Cleveland, J. Perry 4-5 à Chicago, Bahnsen 5-6, S.

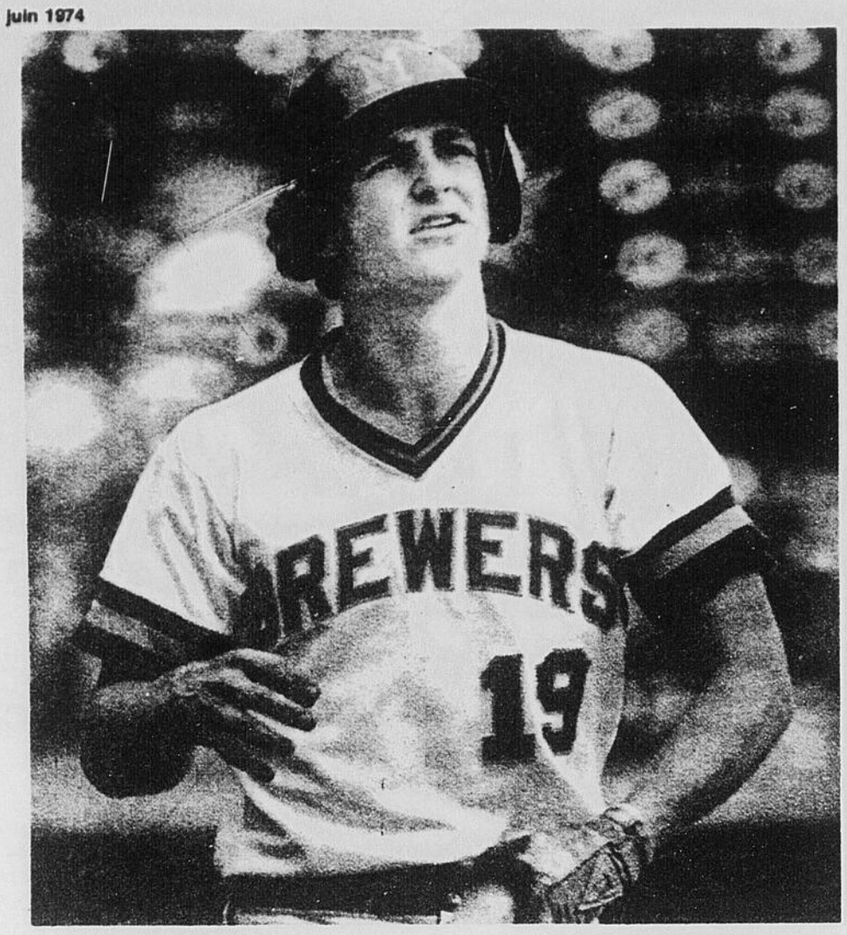
CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Dif.
Philadelphie	31	26	.544	—
St-Louis	28	27	.509	2
Montréal	25	25	.500	2½
New York	23	32	.418	7
Chicago	21	30	.412	7
Pittsburgh	20	33	.377	9
Division Ouest				
Los Angeles	42	17	.712	—
Cincinnati	32	23	.582	8
Atlanta	31	23	.544	10
Houston	30	29	.508	12
San Franc.	30	30	.500	12½
San Diego	24	39	.381	20

LIGUE AMERICAINE

Section Est	G	P	Moy.	Dif.
Boston	31	25	.554	—
Milwaukee	28	24	.538	1
Cleveland	27	27	.500	3
New York	29	30	.492	3½
Détroit	27	28	.491	3½
Baltimore	26	29	.473	4½
Section Ouest				
Oakland	32	25	.561	—
Texas	30	27	.526	2
Chicago	26	25	.510	3
Kansas City	26	28	.481	4½
Minnesota	23	29	.442	6½
Californie	25	33	.431	7½
Division Est				



LE CADET — Le joueur d'arrêt-court des Brewers de Milwaukee, Robin Yount, est le plus jeune joueur à s'aligner présentement dans le baseball majeur. Il n'est âgé que de 18 ans. Les Brewers l'avaient invité à leur camp d'entraînement au début de la présente campagne, mais Yount a tellement impressionné le gérant Del Crandall qu'il a mérité un poste régulier. Crandall avait débuté dans les majeures à l'âge de... 19 ans. (Téléphoto PA)

Bouchard sous contrat aujourd'hui

Les Canadiens laissent tomber Frank Mahovlich, Larose et Van Boxmeer

MONTREAL (PC) — Frank Mahovlich, qui rejoindrait les rangs des Toros de Toronto de l'AMH, est un des trois joueurs non protégés par les Canadiens de Montréal en vue du repêchage de l'expansion mercredi.

Les Canadiens ont également ignoré John Van Boxmeer et Claude Larose.

Les 16 clubs du circuit avaient le droit de protéger 15 joueurs, plus deux gardiens de but. Les pros à leur première saison étaient exempts tandis que Montréal, Boston, Los Angeles et Chicago n'avaient pas besoin de protéger de gardien, en ayant perdu un chacun en 1972.

Washington et Kansas City auront droit à 20 joueurs, plus deux gardiens, mais aucun club actuel ne peut perdre plus de trois joueurs, y compris un gardien.

Après chaque réclamation, le club perdant pourra remplacer un nom sur la liste de protection.

WATSON

Les Flyers de Philadelphie ont causé une surprise en ne protégeant pas le défenseur Joe Watson, une étoile dans la série éliminatoire. Ils ont aussi ignoré Simon Nolet, Bruce Cowick et Terry Crisp.

Eddie Shack est le grand absent sur la liste du Toronto, qui a aussi négligé Denis Dupéré et Lyle Moffat. Paul Henderson, qui vient de signer avec les Toros de l'AMH, n'était pas sur la liste de protection.

Vancouver a ignoré le gardien Jacques Caron ainsi que Richard Lemieux, Don Tannahill et Jim Mair.

Gary Croteau, Morris Mott et Pete Laframboise ont été omis par la Californie tandis que St-Louis ignorait John Wright, Nick Harbaruk et Ted Harris.

Les Rangers ont ignoré Robert Rousseau et Bruce McGregor.

Les Bruins n'ont pas protégé les joueurs des mineures Bob Gryp, Mike Bloom, Craig Sarner et Ron Anderson.

Los Angeles a ignoré Bob Nevin ainsi que Randy Rota tandis que Atlanta omettait Doug Mohns et Léon Rochefort.

Buffalo a ignoré Larry Mickey, Paul Terbenche et Roger Crozier.

Détroit a omis Brent Hughes et Al McLeod et Chicago, Jean-Pierre Bordeleau.

Enfin, les Islanders ont négligé Brian Lefley, Neil Nicholson, Dave Hudson et Richard Grenier tandis que Pittsburgh omettait Robin Burns et Ron Jones. Minnesota a surpris en négligeant Gary Bergman et Bill Plager.

LE CAS BOUCHARD

Par ailleurs, le défenseur Pierre Bouchard doit renouveler son contrat aujourd'hui avec les Canadiens de Montréal. Bouchard a déclaré, hier, que l'offre des Nordiques de Québec n'était pas tellement plus alléchante que celle des Canadiens. "C'est loin d'être le château qu'on a laissé entendre," a-t-il dit.

Evans couronne le tout avec un coup de circuit

Dwight Evans a cogné un circuit de trois points aux dépens de Vida Blue hier soir et Luis Tiant a brillé au monticule en conduisant les Red Sox de Boston à un gain de 4-1 sur les As d'Oakland, dans la ligue américaine.

Evans a ainsi couronné une poussée de quatre points dans la 5e manche tandis que Tiant complétait son 8e match d'affilée en portant sa fiche à 8-5.

Blue, qui a retiré 10 rivaux au bâton, a accordé six buts sur balles, dont deux au début de la manche fatidique, suivis d'un simple et de l'exploit d'Evans.

Les As ont profité d'une erreur pour marquer leur seul point à l'aide d'un double de Reggie Smith dans la 6e.

A Détroit, Jim Spencer et Duke Sims ont produit deux points chacun en conduisant les Rangers du Texas à un gain de 6-3 sur les Tigers de Detroit.

Le gérant Billy Martin, des Rangers, en était à sa première visite à Detroit et l'ancien gérant des Tigers a été ovationné au début du match en présentant son alignement à l'arbitre.

Les Rangers ont bombardé Joe Coleman de trois points dès la 1ère manche et de deux autres dans la 4e en récoltant 12 coups sûrs en cinq manches.

Sims a réussi un circuit de deux points dans la 4e.

Le frappeur d'urgence Norm Cash a produit un point pour les Tigers avec un triple dans la 7e avant de compter sur le simple de Gary Sutherland.

A New York, Lou Piniella a produit le point victorieux avec un double dans la 8e manche alors que les Yankees de New York ont vaincu les Angels de la Californie 7-5.

Winston Llenas avait permis aux Angels d'égaler les chances à 5-5 avec un ballon-sacrifice dans la 7e reprise.

Les Yankees avaient comblé un retard de 3-0 avec trois points dans la 2e manche, après que Chris Chambliss eut bouclé le circuit au début de la manche.

LIGUE NATIONALE

A Houston, grâce à une poussée de huit points au cours des deux premières manches, les Phillies ont profité de la tenue de cinq coups sûrs de Jim Lonborg pour écraser les Astros de Houston 12-0.

Lonborg a limité les Astros à quatre simples et un double, ce dernier à Bob Watson après deux retraits dans la 7e reprise.

Les Phillies ont marqué six des huit points aux dépens de Claude Osteen en 1 1-3 manche alors qu'il a alloué six coups sûrs.

Mike Schmidt a produit trois points avec trois coups sûrs tandis que Bill Robinson et Mike Anderson en produisaient deux chacun.

Robinson a couronné la poussée de trois points avec un double dès la 1ère manche, puis Schmidt y est allé d'un double de trois points lors de la poussée de cinq points dans la 2e.

SCRUTIN DES ETOILES DE LA LN

Frank Aaron, du Atlanta, est le candidat le plus populaire à l'occasion du premier résultat du scrutin en vue de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale de baseball 1974.

Le voltigeur de 40 ans, qui vient de devancer Babe Ruth avec un total de 723 circuits, a récolté 82,121 des 160,903 votes populaires.

Chez les voltigeurs Reggie Smith et Lou Brock, du St-Louis, suivaient avec 57,756 et 45,605 respectivement.

St-Louis et Cincinnati comptent trois meneurs chacun aux huit positions, excluant les lanceurs qui seront choisi par le gérant Yogi Berra, des Mets de New York.

L'autre meneur du St-Louis est le 1er-but Joe Torre avec 46,755 votes.

Le receveur Johnny Bench, des Reds, a récolté 64,116 votes; le 2e -but Joe Morgan, 44,501 et l'arrêt-court Dave Concepcion, 25,535; tandis que Richie Hebner, du Pittsburgh, en avait 23,980.

Dans le domaine des surprises, on notait la piètre tenue des voltigeurs Jim Wynn, du Los Angeles, et Ralph Garr, du Atlanta, et du 1er-but Steve Garvey, du Los Angeles.

Wynn, qui domine la LN dans les circuits et partage le 1er rang avec Garvey dans les points produits, est 7e chez les voltigeurs avec 18,779 votes. Garr, meilleur frappeur de la ligue, est 9e avec 16,319 votes et Garvey est 3e chez les 1er-buts avec 18,211.

Le match d'étoiles a lieu le 23 juillet à Pittsburgh.

Internationaux de France

Orantes prend sa revanche sur Ashe

PARIS (Reuter) — Deux jeunes filles de 17 ans, la tchécoslovaque Martina Navratilova et l'australienne Diane Fromholtz se sont livrée une furieuse bataille hier pour accéder aux quarts-de- finale des Internationaux de France de tennis à Paris et la Pragoise l'a emporté en 6-2, 3-6, 6-3.

Le prochain tour opposera l'argentine Raquel Giscaffe à l'allemande de l'Ouest Katya Ebbinghaus, la soviétique Olga Morozova à la tchécoslovaque Marie Neumannova, Navratilova à l'allemande de l'Ouest Helga Masthoff et l'américaine Julie Heldman à sa compatriote Chris Evert, qui remportera probablement le match qui lui reste à disputer pour se qualifier. Elle affrontera l'espagnole Maria Victoria Baldovinos.

HOMMES

L'Espagnol Manuel Orantes a gagné, hier, sa place en quart-de- finale en battant l'américain Arthur Ashe, tête de série numéro trois, 6-1, 6-2, 6-2.

Orantes a dominé la partie dès le début, ne laissant aucun répit à son adversaire qu'il a su retenir au filet ou sur la touche.

L'Espagnol, qui s'était incliné devant Ashe il y a quatre ans à Paris, semble avoir retrouvé le meilleur de sa forme après une blessure dans le dos.

SUR LE NEZ

Piste Jacques-Cartier

Première course, Trot, $750

1	Great Stepper	M. Cournoyer
2	Corker Dean	G. Julien
3	Jan Van	J.-M. Marcoux
4	Harry Stokes	Y. Pelchat
5	Barefoot Contessa	Y. Roger
6	Nugget Pick	E.-L. Bouchard
7	Speedy Ember	C.-St-Jacques
8	Royal Jane	C. Denault

Deuxième course, Amble, $500

1	White Exclusive	L. Desrosiers
2	Kings Buddy	V. Larose
3	True Fire Mama	R. Guérard
4	L'Escargot	P. Noël
5	Eva E	G. Boily
6	Mertz Western	F. Nadeau
7	Ree Gallon	J. Cyrenne
8	Micheline B	C. Denault
El:	Oregon Adios	
	Echo Dundee	

Troisième course, Amble, $800

1	Blistering Yankee	G. Boily
2	Upland Sweet	H. Lepage
3	Jack Drummond	C. Dupont
4	Abe Cleo	N. Tremblay
5	Beth McKlyo	(pas nommé)
6	Nechako Clarke	G. Labonté
7	Irish Grove	D. Lemieux

Quatrième course, Amble $600

1	Perpetua	A. Jean
2	Mc Double	J. Cyrenne
3	Ted Lobell	Y. Catelier
4	Speedy Jack	W. Lépine
5	Racey Gene	N. Tremblay
6	Mille Volts	G. Boily
7	Dominique Rotan	J.-C. Guenette
8	Mr Houlton	Y. Pelchat
El:	Great Star	
	Irma Barmin	

Cinquième course, Amble, $900

1	Elvis Angus	C. St-Jacques
2	Jambo Bullet	P. Grenier
3	Lafleur d'Or	A. Jean
4	Killarney Bird	P. Lachance
5	Shiloh N.	G. Hébert
6	A.C.'S Yosemite	E. White

Sixième course, Amble, $500

1	Miss Kingston	G. Julien
2	Bonjour Fernand	A. Jean
3	Millies Rose	Y. Fontaine
4	Frisco Goldie	F. Nadeau
5	Georgia J.	C. Denault
6	Shermar Al	V. Larose
7	Billy B. Good	J.-M. Savard
8	Ballard's Boso	J. Cyrenne
El:	Jack Honers	
	Annie Topfield	

Septième course, Amble, $1,100

1	Gaby High Test	G. Boily
2	Sped Frise	Y. Pelchat
3	Dudley's Wick	J. Cyrenne
4	Band of Gold	A. Jean
5	Bubelee	M. Robillard

Huitième course, Amble, $750

1	Tavern's Tiger	G. Labonté
2	Tupelo Lou	(pas nommé)
3	Pamela Test	R. Pagé
4	Belvedere Mir	C. Denault
5	Blue Walnut	A. Jean
6	Dancing Man	(pas nommé)
7	Conestoga Count	E. White
8	Lord Blackstone	C. Dupont
El:	Royal Frise	

Neuvième course, Amble, $550

1	Gamu	W. Lépine
2	Hello Bye Bye	M. Robillard
3	Killarney Adios	P. Lachance
4	T.-H. Bridget	N. Tremblay
5	Isola Flod	F. Nadeau
6	Saul Hanover	E. White
7	Parker Forges	G. Julien
8	Sonny Arden	G. Hébert
El:	Intrigante C	
	Eddie Brewster	

Dixième course, Amble, $700

1	Northwood Edward	J.-C. Guénette
2	Hy Bohemia	A. Tremblay
3	Kaola Mir	R. Bélanger
4	Drumond Jewel	G. Julien
5	Leo Mir	R. Beaudoin
6	Honor Pence	F. Blouin
7	Phillco	H. lepage
8	Scottys Leader	C. Dupont
El:	Rebel Chief	
	Cooper Columny	

BRIDGE

A L'EPREUVE

Soumettez l'adversaire à l'épreuve et si réellement il y a pour lui un choix sur la façon de procéder, toujours il pourra être exposé à l'erreur. Une attitude passive qui accorde à l'adversaire une parfaite initiative ne peut produire de bons résultats et est bien souvent condamnable.

Donneur: Est
Tous vulnérables

N: Pi- A-6, Co- D, Ca- A-D-9-8-5, Tr- D-9-8-7-6

O: Pi- V-9-4, Co- 10-8-5-2, Ca- R-10-6-3, Tr- A-3

E: Pi- R-8-7-3-2, Co- 6-3, Ca- V-7-2, Tr- R-V-4

S: Pi- D-10-5, Co- A-R-V-9-7-4, Ca- 4, Tr- 10-5-2

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	1- coeur (1)	passe	2- carreaux
passe	2- coeurs	passe	3- trèfles
passe	3- coeurs (2)	passe	4- coeurs
passe	passe	passe	

(1) La qualification est légère mais une ouverture des enchères est acceptable.

(2) Le changement de couleur du partenaire force Sud à continuer les enchères et son choix se limite entre l'enchère 3-S-A et 3- coeurs. Si Sud joue le coup à 3-S-A il pourra y avoir un sérieux problème de communications particulièrement si la suite coeur ne cède pas entièrement. De toutes façons si le meilleur contrat est à 3-S-A il est préférable que Nord en soit le déclarant.

Entame:- as de trèfle

Alors que sous l'as de trèfle Est a dû en jouer le quatre, ce qui devient visiblement sa plus basse alors que le déclarant en a fourni le deux, néanmoins Ouest fait suivre le trois de trèfle, ce qui permet à son partenaire de réaliser deux levées à cette suite. Pour Est il y a maintenant la tâche de rechercher pour son camp une quatrième gagnante. Si d'une manière passibe Est change à l'atout, ainsi il cède l'initiative au déclarant. Alors que le Mort aura gagné de la dame de coeur, il fera suivre l'as de carreau puis le déclarant prendra la main par la coupe d'un carreau. Trois autres demandes d'atout épuiseront Ouest et finalement permettront au déclarant de disposer de ses deux derniers piques, les pertes ayant été limitées à trois trèfles.

Revenons à Est, que doit-il réellement jouer à la quatrième levée?

Le changement à carreau n'est d'aucun attrait. Le changement à l'atout est comme nous venons de le voir céder l'initiative au déclarant et de plus ne peut en rien favoriser le partenaire. Alors qu'au Mort se trouvent deux trèfles pouvant permettre deux défausses au déclarant, il serait puérile pour Est d'espérer réaliser une levée de son roi de pique en s'abstenant de toucher à cette suite. Est peut constater qu'il n'est pas impossible que son partenaire soit en possession de quatre atouts et pour le déclarant il peut donc y faire soit en possession de quatre atouts et pour le déclarant il peut donc y avoir un problème de communications, s'il est possible de forcer le jeu de l'as de pique. Ainsi pour Est rien de mieux qu'un changement à pique par le sept ou le huit, une carte ne trahissant pas le roi chez Est. Après ce changment le déclarant est mis à l'épreuve et le fait qu'il soit en possession de la dame et du dix lui donne un choix. Le déclarant se disant qu'Est n'a pas eu la hardiesse de s'attaquer aux piques sous son roi en joue simplement le dix et voici que le valet force le jeu de l'as. A ce point, un seul espoir pour le déclarant de réaliser son contrat, trouver un partage 3-3 des coeurs chez les adversaires. Ainsi le déclarant couvre le changement à la dame de coeur, mais alors que la suite refusera de céder sa chute sera d'une levée ou deux suivant que oui ou non l'impasse de la dame de carreau sera tentée?

En changeant à pique Est a soumis le déclarant à l'épreuve et celui-ci a succombé à la tâche.

Noël Duchesne

Les Québécois, près de la moyenne de .500

MONTREAL (PC) — Bill Bradley a compté quatre buts tandis que Gord Floyd et Wayne Sutherland y allaient de trois chacun hier-soir en conduisant les Québécois de Montréal à un gain de 22-17 sur les Arrows du Maryland dans la LNC.

Ron McCarthy, Jim Lynch, Dave Tasker, Bill Nunn et Dale McKenzie ont contribué à deux buts chacun tandis que John Davis et Gord Osinshuck complétaient le total des locaux devant 3,600 amateurs.

Les Québécois présentent actuellement une fiche de 5-6.

Cincinnati

	AB	P	CS	PP
Rose, cg	3	0	1	0
Morgan, 2b	4	0	0	0
Bench, r	4	0	2	0
T. Perez, 1b	4	0	2	0
Driessen, 3b	3	0	0	0
Crowley, cd	3	0	0	0
Geronimo, cc	3	1	1	1
Conception, ac	3	0	2	0
Billingham, l	2	0	0	0
Rettenmund, fu	1	0	0	0
Hall, l	0	0	0	0
Total	29	1	8	1

Montréal

Hunt, 3b	2	0	1	0
Frias, 3b	0	0	0	0
Foli, ac	3	0	1	0
W. Davis, cc	3	0	1	1
Singleton, cd	4	0	0	0
Fairly, 1b	3	0	1	0
H. Breeden, fu	1	0	0	0
Jorgensen, 3b	0	0	0	0
Bailey, cg	3	1	1	0
Woods, cg	0	0	0	0
J. Cox, 2b	3	0	0	0
Foote, r	3	1	1	1
Renko, l	2	1	1	1
C. Taylor, l	0	0	0	0
Total	28	3	7	3

Huit manches complètes.
Cincinnati 000 010 00-1
Montréal 002 000 10-3
E-J. Cox, Foote, Morgan. DJ-Cincinnati 2, Montréal 2. LSB-Cincinnati 5, Montréal 5. 2B-Bench, Bailey, 3B-Renko. C-Foote 3, Geronimo 1. S-Foli, Hunt. BS-W. Davis.

ML CS P PM BB RB
Billingham, P 6-4
7 7 3 3 2 2
Hall
0 0 0 0 0
Renko, G, 4-6
7 2-3 8 1 1 1 2
C. Taylor
2-3 0 0 0 0 0
Victoire préservée-C. Taylor 5.
T-1:57.
A-15,192.

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 000 010 00-1 8 1
Montréal 002 000 10-3 7 1
Billingham 6-4, Hall 8 et Bench; Renko 4-6, Taylor 8 et Foote. C-Cinc-Geronimo 1; Mtl-Foote 3.

Philadelphie 350 000 004-12 17 0
Houston 000 000 000- 0 5 1
Lonborg 7-5 et Boone, Cox 9; Osteen 5-6, York 2, Johnson 7, Scherman 9 et M. May.

LIGUE AMERICAINE

Californie 300 001 100-5 9 2
New York 130 100 02x-7 12 1
May, Lockwood 2 2-3, Cumberland 8, Raziano 8 et Egan, Rodriguez 7; Medich, Lyle 7 5-0, Upshaw 9 et Munson. C: Cal-Lahoud 7; NY-Chambliss 3.

Oakland 000 001 000-1 6 0
Boston 000 040 00x-4 6 2
Blue 5-6 et Tenace; Tiant 8-5 et Fisk. C: Bos-Evans 5.

Texas 300 200 100-6 17 2
Détroit 000 000 201-3 9 0
J. Brown 5-2, Foucault 8 et Sims; Coleman 6-7, Walker 7 et Moses, Lamont 8. C: Tex-Sims 1.

Baltimore 000 001 000-1 9 1
Minnesota 200 105 10x-9 15 1
McNally 4-5, Hood 6, Alexander 6 et Williams; Corbin, Butler 1 1-4, Hands 6 et Borgmann. C-Min-Borgmann 1.

MOT MYSTERE

Problème no 198 — **9 lettres cachées** — **THÈME LES QUALITES**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A, actif, adroit, affable, agile, aimable, altier, ardent, arriviste, B, blanc, bon, brave, C, calé, câlin, capable, cher, courtois, D, désirable, discret, douceur, docile, don, doué, doux, droit, drôle, E, économe, édifiant, efficace, énergique, épanouir, épatant, F, félicité, ferme, fiable, fidèle, fort, fougue, franc, G, généreux, gracieux, gracile, grande, H, hardi, heureux, I, idéal, ingénu, intègre, inventif, J, joli, joyeux, juste, L, laborieux, large, leste, liant, libéral, loyal, M, malin, N, noble, O, obéissant, P, pacifique, parfait, patient, peinard, perspicace, poli, probe, propre, pure, R, raffiné, ravissant, réservée, résigné, S, sage, sain, sensé, sérieux, silencieux, sincère, sobre, sociable, soumis, souple, V, vif, viril, Z, zélé

La réponse du problème précédent: déchirure

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	P	F	E	B	D	E	S	E	E	T	S	U	J	F	I	S	L	G	A
2	E	I	R	R	L	C	R	L	C	T	T	X	E	N	O	I	O	R	R	L
3	V	R	A	O	O	P	B	O	R	H	P	S	U	P	L	Y	A	D	C	A
4	R	V	G	N	P	A	U	O	L	U	E	T	E	E	A	C	E	B	X	R
5	E	T	O	E	I	R	F	O	R	E	E	R	N	L	I	N	N	U	L	G
6	S	M	I	C	T	S	E	E	S	X	S	C	E	E	T	R	O	A	X	E
7	E	N	O	O	I	N	X	E	U	P	I	A	U	C	I	D	O	U	L	N
8	R	S	I	M	R	U	I	E	I	E	L	X	R	O	N	T	E	B	I	B
9	D	S	U	L	E	D	R	C	U	T	Z	I	E	D	D	I	A	A	A	R
10	I	O	E	R	A	E	A	X	I	E	N	E	B	T	R	R	S	P	T	L
11	S	T	U	L	N	C	N	E	L	E	M	A	T	E	I	A	A	A	I	A
12	F	E	N	E	E	E	R	E	N	N	C	R	S	S	R	C	N	R	G	P
13	H	I	G	A	D	D	L	G	R	T	O	E	E	S	I	A	I	I	O	E
14	U	R	T	N	S	B	I	P	I	G	N	D	A	F	I	V	L	L	E	T
15	N	H	A	N	A	S	A	F	R	S	I	A	I	I	F	E	I	L	E	P
16	E	R	A	F	E	R	I	A	E	F	T	Q	T	O	M	I	B	R	R	F
17	G	L	F	R	F	V	C	V	I	N	U	I	U	A	D	A	C	O	R	J
18	N	A	B	A	D	I	N	A	A	E	O	G	L	E	P	S	B	A	O	A
19	I	O	I	O	L	I	N	I	L	R	U	I	A	A	I	E	N	L	C	E
20	S	T	B	E	N	T	L	E	D	E	N	L	C	D	O	C	I	L	E	E

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Le système monétaire international

Plutôt que d'offrir un système neuf le "Comité des 20" propose des réformes

WASHINGTON (Reuter) — La réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales, qui se tiendra mercredi et jeudi à Washington, pourrait bien fixer l'avenir du système monétaire international pour les années à venir.

La réunion sera la dernière de ce groupe du "Comité des 20," et l'une de ses premières tâches sera de décider de sa propre dissolution, mais il ne disparaîtra pas pour autant.

Les 126 pays, membres du Fonds monétaire international, avaient confié il y a près de deux ans à ce "Comité des 20" la tâche de créer un nouveau système monétaire, après l'effondrement du système de Bretton Woods, le 15 août 1971, lorsque le président Nixon mit fin à la convertibilité du dollar en or.

Les membres du Comité des 20 formeront un nouvel organisme, un "Comité provisoire du conseil des gouverneurs du FMI," qui sera le cadre de discussions de haut niveau sur les principaux problèmes monétaires, jusqu'à ce que les nouvelles dispositions relatives au FMI soient entérinées et qu'un Conseil des gouverneurs puisse entrer en fonction.

ROLE DES GOUVERNEURS

Le Conseil des gouverneurs aura pour tache de remettre le monde sur la voie de la sécurité économique et financière, et fondera son action sur les décisions ministérielles qui doivent être prises cette semaine à Washington.

Ils auront pour les guider ce que Paul Volcker, le sous-secrétaire au Trésor américain, chargé des affaires monétaires, a appelé "une vision" d'un groupe d'experts, qui s'étaient vu confier, il y a 22 mois, l'élaboration d'un plan précis de réforme monétaire.

Ce plan, qui devrait être approuvé en principe par le Comité des 20, présente une image presque complète de ce que devrait être un système monétaire renové. Il laissera cependant certains aspects délibérément dans le vague, car l'accord politique fait défaut sur certaines questions importantes, notamment sur la manière dont les pays devraient réduire la force ou la faiblesse excessive de leur balance des paiements pour éviter de nuire à l'économie d'autres pays.

Les experts ont cependant réduit le nombre de possibilités qui restent pour trancher ce genre de questions, et leur travail constitue donc une ferme indication de la tournure que prendra la réforme dans l'avenir.

LES INCERTITUDES

Les ministres qui se réunissent cette semaine à Washington ne pourront oublier les incertitudes qui pèsent actuellement sur l'économie mondiale, en raison notamment de l'inflation galopante, qui est maintenant considérée dans le monde entier comme l'ennemi public numéro un, et de la hausse des prix du pétrole, qui ont quadruplé en l'espace de 15 mois.

La semaine dernière, deux éminents gouverneurs de banques centrales, l'Américain Arthur F. Burns, président du Conseil fédéral de réserve, et le Dr. Karl Klasen de la Bundesbank, avaient vigoureusement démenti que le monde allait à la récession.

Cependant, quelques jours seulement auparavant, le Dr Burns avait déclaré, dans un discours retentissant, que l'inflation, qui atteint plus de 10 pour cent dans certains pays industriels, menaçait de renverser des gouvernements et de détruire le système social et politique des Etats-Unis.

Lorsque les deux éminents économistes assistèrent, la semaine dernière, à la conférence monétaire internationale de l'Association des banquiers américains, à Williamsburg, ils ont pu se rendre compte que nombre de banquiers du secteur commercial étaient inquiets et mal à l'aise face à l'avenir.

PERTES ET RETARDS

Une des raisons de leurs inquiétudes est certainement les pertes subies par des banques commerciales en Europe et aux Etats-Unis dans leurs opérations sur les marchés des changes.

Depuis la deuxième dévaluation du dollar, en février 1973, toutes les principales monnaies ont été autorisées à flotter, avec un soutien minimum de la part des instituts d'émission. Ces monnaies ont donc été amenées à fluctuer très librement en fonction de l'offre et de la demande.

En conséquence, certaines banques commerciales ont subi des pertes qui étaient auparavant supportées par les banques centrales, lorsqu'elles intervenaient pour soutenir le cours de la monnaie nationale dans des parités fixes par rapport au dollar.

L'inflation, et ses répercussions sur les taux d'intérêts, qui ont augmenté considérablement, la répercussion énorme et sans précédent de la hausse des prix du pétrole sur le coût des importations des principaux pays industrialisés, et la crise de confiance dans l'économie américaine, que provoque l'affaire Watergate, tous ces éléments combinés au cours de l'année dernière, ont empêché la mise en place d'un programme de réformes monétaires qui avait été soigneusement mis au point.

Les ministres des Finances ont donc réduit leurs ambitions à mettre en marche une évolution qui, pas à pas, permettrait d'arriver au résultat souhaité, c'est-à-dire une plus grande stabilité, qui mettrait fin au tourbillon des taux de change, qui permettrait au commerce international de se développer et qui réduirait l'inflation à un niveau supportable.

Les ministres devraient, cette semaine, faire le premier de ces pas. Selon de hauts fonctionnaires et des ministres des Finances, le Comité des 20 devrait approuver des "directives" sur la pratique du flottement des monnaies.



UN GAGE D'ESPOIR ET DE CONFIANCE — Les Caisses Populaires du Saguenay-Lac Saint-Jean souscriront, sur une période de cinq ans, un montant de $50,000 à la Fondation de l'UQAC. Pour le vice-président de l'Union régionale, M. Wilbrod Dufour, le geste posé se veut avant tout un gage d'espoir et de confiance en l'avenir. Selon M. Dufour, l'amélioration de la vie régionale sous toutes ses formes exige une collaboration de plus en plus étroite entre les forces vives de la région. "C'est pour ces raisons, de mentionner M. Dufour, que les Caisses populaires de toute la région ont accepté de souscrire si généreusement à la Fondation". De gauche à droite, MM. Wilbrod Dufour, François Laroche, membre du Conseil d'administration de l'Union régionale et gérant de la Caisse Populaire d'Arvida, et M. Gérard Arguin, recteur de l'UQAC.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$158.75
Paris	$163.54
Francfort	$158.71
Zurich	$158.50
Hong Kong	$154.08
Beyrouth	$5,018 le kilo.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien à $5.139 l'once de Troyes. lundi.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 7-50 lundi à Montréal et y a atteint $0.96 23-50 et la livre sterling y a baissé de 17-50 et y est tombée à $2.31 13-50.

A New York, le dollar canadien a baissé de 3-20 et est tombé à $1.03 67-100 et la livre sterling a baissé de 7-10 et est tombée à $2.39 3-4.

Dividendes

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., classe A, 10 1-2 cents; priv. à 4 3-4 p.c., série C, $1.1875; priv. à 5 3-8 p.c. série D, $1.34375; priv. à 7 3-4 p.c., 48.4375 cents; tous payables le 15 août aux actionnaires inscrits le 1er août.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, $5.50 à $6.50 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, $6.50 à $7.00 le boisseau, $8.00 12 cellos de 3 lbs.

LEGUMES

Asperges: $10.50 le 30 lbs.
Ciboulette: $1.00 la doz. de paquets.
Concombres de serres: $5.75 à $6.00 le 24.
Echalottes: $3.25 à $3.50 pour 36 paquets.
Epinards: $3.25 à $3.50, 12 cellos de 10 onces.
Laitue: frisée, $3.50 pour 24; Boston, $4.00 à $4.50 le 16.
Menthe: $2.00 à $2.50 pour 12 paquets.
Panais: $2.75 à $3.00, 12 cellos de 2 lbs.
Pommes de terre: $5.25 à $5.40 le 50 lbs.
Radis: $3.00 à $3.25 pour 3 doz. de paquets.
Rhubarbe: .60 à .70 la doz. de paquets.
Rutabaga: ordinaire, $3.00 à $3.25 le 50 lbs.
Tomates: de serres, roses, $4.00 à $4.25 le 8 lbs.
Plants de fleurs et légumes: $1.15 à $1.25.

Obligations

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 3-8; provinces en baisse de 3-8; sociétés en baisse de 1-2.

A court terme: Canada en baisse de 15 cents.

TORONTO (PC) — Les prix ont fléchi lundi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été moyenne.

Le court terme perd une dizaine de cents, le moyen et le long terme perdent entre trois huitièmes de point et un point, les obligations provinciales perdent entre un quart de point et un demi-point et les obligations des sociétés, environ trois huitièmes de point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 8 1-2 p.c.

Il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

Bénéfices nets

Ame Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $64,893, contre $33,993.

Cara Operations Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 mars dernier, $2,040,605—$1.10 l'action, contre $1,578,557—85 cents.

International Mogul Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $7,867,000—$2.93 l'action, contre $4,431,000—$1.70; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,333,000—48 cents l'action, contre $1,917,000—74 cents.

Langis Silver and Cobalt Mining Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $5,747, perte, contre $26,339.

Mindamar Energy Resources Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $170,938, perte, contre $4,215.

Newrich Explorations Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $9,442, perte, contre $5,064, bénéfice.

Pominex Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $213,864, perte—sept cents l'action, contre $209,925— sept cents.

Wardair Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $606,000—18.7 cents l'action, contre $662,000, perte— 20.5 cents.

Western Decalta Petroleum Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $625,000—7.6 cents l'action, contre $404,000—4.9 cents.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3965
Australie (dollar)	1.4400
Autriche (schilling)	.0549
Belgique (franc)	.0261
Bermudes (dollar)	1.02
Brésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8869
Chine (yuan)	.5100
Danemark (couronne)	.1685
Espagne (peseta)	.0171
Etats-Unis (dollar)	.9655
France (franc)	.2030
Hongrie (forint)	.0911
Inde (roupie)	.1270
Italie (lire)	.001545
Japon (yen)	.003480
Mexique (peso)	.0789
Norvège (couronne)	.1850
Pays-Bas (florin)	.3735
Pologne (zloty)	.0479
Roumanie (leu)	.1597
Royaume-Uni (livre sterling)	2.3450
Suède (couronne)	.2295
Suisse (franc)	.3350
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2781
Venezuela (bolivar libre)	.2253
Yougoslavie (dinar)	.0575

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC)— Tous les compartiments, à l'exception de celui des industrielles, ont fléchi lundi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible.

Le virement se situe à 527,300 actions, contre 834,400 actions vendredi.

Les services publics reculent de 4.56 et tombent à 128.74, les papeteries, de .91 et tombent à 124.27, l'indice composé baisse de .45 et tombe à 199.65, l'indice des banques fléchit de .43 et tombe à 263.83 et celui des industrielles monte de .83 et atteint 210.23.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Lun.	Ven.
Gains	87	135
Pertes	93	69
Inchangées	58	49
Total	238	253

Ivaco, dont 15,740 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-2 et atteint $14.

Ligneris Mines, dont 52,300 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de huit cents et atteint $1.08.

LES PETROLES

Les pétroles ont été mixtes. Dome Petroleum a $29 monte de 1-2, Hudson's Bay Oil à $30 1-4, de 1-4, Pan Ocean Oil à $11 1-4, de 1-4, Pancanadian à $10, de 1-8, Husky Oil à $16 5-8, de 1-8, alors que Shell Canada, Total Petroleum et Pacific Petroleum sont inchangés, respectivement à $14 3-4, $8 3-4 et $22 1-2.

Ailleurs sur le marché, on trouve à la hausse Algoma Steel à $28 3-4, un gain de 3-4, Rio Algom Mines à $28 3-4 également un gain de 3-4, Canadian International Power à $11 3-4, un gain de 3-4, Distillers Corp.-Seagrams à $39, un gain de 1-2, Dupont à $29 1-2, un gain de 1-2, BCN à $19, un gain de 3-8, Toronto-Dominion à $38 3-4, un gain de 3-8, Massey-Ferguson à $17 3-4, un gain de 1-4, la Banque Provinciale à $15 1-2, un gain de 1-4, CAE Industries à $9 un gain de 1-4 et Dominion Stores à $15 1-4, un gain de 1-4.

Parmi les perdants, on voit IAC Industries à $16 1-2, un recul de 1-2, Macmillan à $27 1-4, un recul de 1-2, Dofasco à $32 3-4, un recul de 1-4, Zeller's à $8 1-4, un recul de 1-4, Calgary Power à $23 1-4, un recul de 1-4 et Consolidated Bathurst à $28 1-4, un recul de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Beaver Mining monte de quatre cents et atteint $2.72 dans un virement de 28,300 actions.

A New York

NEW YORK (AFP)&(AP) —Tendance légèrement soutenue lundi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en hausse de près de 6 points, à la suite d'une séance moyennement active.

Les cours, en baisse à l'ouverture, se sont progressivement redressés par la suite. Le marché a donc quelque peu continué sur sa lancée de la semaine dernière, la hausse enregistrée étant la sixième consécutive pour l'indice des industrielles, qui a déjà regagné plus de cinquante points la semaine dernière.

Un grand nombre de compartiments terminent en légère hausse, mais on relève peu de changements importants par rapport à la clôture de vendredi dernier. Les automobiles gagnent quelques fractions, General Motors, 3-4. Aux papiers, International Paper, qui vient d'annoncer qu'elle allait se lancer dans l'industrie pétrolière, s'adjuge 1 3-4 de point.

Ailleurs, les chimiques, les cuprifères, les pharmaceutiques, les cinémas, les pétroles, les alimentaires, les compagnies aériennes, les matériaux de construction, les électroniques, les tabacs et les mines d'or progressent de quelques fractions. Bon nombre de compartiments terminent de façon irrégulière, avec des variations ne dépassant pas quelques fractions en plus ou en moins. Il s'agit des aéronautiques, des alimentaires, des chemins de fer, des ordinateurs, des mécaniques, des télévisions, des pneumatiques et des sidérurgiques.

Les grands magasins, par contre, se sont nettements effrités.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 5.95 et atteint 859.67.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Lun.	Ven.
Gains	834	1,100
Pertes	551	377
Inchangées	385	310
Total	1,770	1,787

Le virement à la Bourse de New York a été de 13.54 millions d'actions, contre 19.02 millions vendredi.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines, Seagrams, MacIntyre, Hiram Walker, Alcan et Massey Ferguson enregistrent des gains fractionnaires, Inco subit une baisse fractionnaire et Canadian Pacific à $15 est inchangé.

A Toronto

TORONTO (PC)— Les cours ont grandement progressé lundi à la Bourse de Toronto au sein d'une activité relativement faible.

L'indice industriel monte de .77 et atteint 198.61, l'indice de l'or monte de 4.15 et atteint 443.39, celui des métaux de base, de .83 et atteint 85.42 et celui des pétroles de l'Ouest, de 2.03 et atteint 200.76.

Douze des parties constituantes de l'indice industriel ont monté et quatre ont fléchi. Les mines industrielles et les boissons alcooliques y sont au nombre des plus forts gagnants et les banques et les papeteries sont parmi les perdants.

Le virement se situe à 1.56 million d'actions d'une valeur totale de $14.27 millions, contre 2.87 millions d'actions d'une valeur totale de $22.75 millions vendredi.

Cominco, qui annonce qu'elle projette d'aménager, au coût de $112 millions, de vastes usines d'engrais chimiques, a reculé de 1-8 et est tombée à $27 3-8.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Lun.	Ven.
Gains	269	375
Pertes	168	130
Inchangées	235	202
Total	672	707

MAHER REPREND

Les transactions ont repris dans le cas de Maher. Elles avaient été suspendues vendredi à la nouvelle selon laquelle Grafton Group allait modifier son offre d'achat de toutes les actions en circulation de Maher. L'action ordinaire de Maher a monté de $3 et atteint $43 et l'action privilégiée a été offerte à $7 1-2, mais sans preneur.

Il y a eu également reprise des transactions dans le cas de Algoma Steel Corp. Ltd. Ces transactions avaient été suspendues à la nouvelle selon laquelle une filiale de Canadian Pacific Ltd. projetait d'offrir $32 l'action pour 2.5 millions d'actions d'Algoma. Algoma a monté de 1 1-4 et atteint $28 3-4.

PARTICIPATION AU CAPITAL-ACTIONS

La BEI finance, par l'investissement ou le prêt, les entreprises qui ne peuvent obtenir d'aide ailleurs à des conditions raisonnables. Procurez-vous gratuitement notre brochure.

BANQUE D'EXPANSION bei INDUSTRIELLE
152 est, rue Racine,
Chicoutimi, P.Q. G7H 1R5
Tél: 543-0261

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?
MERCREDI, 12 JUIN
M. Benoît Côté
sera au
MOTEL CHUTE DES PERES
DE
Mistassini
Tél.: 276-1492

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant

BANQUE D'EXPANSION bei INDUSTRIELLE

152 Est, rue Racine, Chicoutimi — Tél.: 543-0261

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abby Glen	1100	425	420	420	– 5
Abitibi	13840	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Acklands	1325	$11⅞	11¾	11¾	+ ⅛
Acklnd 2p	200	$13½	13½	13½	
Acres Ltd	660	$8½	8	8½	+ ½
Acres A pr	160	$40	40	40	+ ½
Acres wt	3600	42	38	42	+ 4
Advocate	300	105	105	105	+ 5
a.g.f.m	400	200	195	200	
Agnico E	1200	$7	7	7	
Agra Ind	325	$7½	7½	7½	
Akaitcho	200	170	170	170	+ 1
Albany	20202	41	40½	41	
Alt East G	1600	$5⅞	5¾	5¾	– ⅛
Alta Gas A	2460	$13¼	13⅛	13¼	– ¼
Alta G D p	z1	$142	142	142	
Alcan	10810	$29	28½	29	+ ⅜
Algma	39816	$29¼	28⅛	28⅞	+1⅜
All-Can B	3400	310	305	305	– 5
Alliance B	700	$7	7	7	
Alminex	1400	$5⅞	5¾	5⅞	
Alum 4½ p	z40	$32½	32½	32½	
Am Bonza	5000	175	175	175	
Am Larder	1000	71	71	71	– 1
Am Eagle	1000	106	106	106	
Am Leduc	1000	5½	5½	5½	+ ½
A Quasar P	100	$13	13	13	
Anglo-cn	500	$20⅜	20¼	20⅜	– ⅛
Ang CT 4½	z25	$23¾	23¾	23¾	
Ang CT 290	z10	$30¾	30¾	30¾	
Ang U Dev	1700	137	133	133	+ 1
Aquitaine	200	$26¾	26½	26¾	
Argosy	3000	18	14	14	– 4
Argus B pr	300	$28	27½	28	– ½
Asamera	1500	$9¼	9⅛	9⅛	– ⅛
Asbestos	400	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Atco A	1200	$15	14½	15	+ ⅛
Auto El	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+37
Ato Hard A	500	$12	11⅞	11⅞	+ ¾
Bad Boy	200	$7	6⅞	7	+ ¼
Ballndery	800	95	95	95	– 5
Banister C	1900	$7¾	7½	7½	
Bankeno	1700	350	340	350	+ 5
Bank Mtl	6467	$18	17⅜	18	
Bank N S	4915	$36	35⅜	35¾	– ⅛
B Cdn Nat	155	$19	19	19	+ ⅜
Barex	500	10	10	10	– 2
Bartaco	z200	95	95	95	
Bary Expl	1000	48½	48½	48½	–1½
Baton B	200	455	455	455	+ 5
Bell Canad	4964	$42¼	42	42¼	+ ¼
Bell A pr	318	$42½	42½	42½	+ ½
Bell pr	257	$44	43¾	44	+ ½
Beth Cop	400	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Big Nama	3000	20	20	20	
Bl Hawk	500	45	45	45	+ 3
Black P A	200	380	365	365	–35
Block Bros	3850	330	315	325	
Bombrder	100	250	250	250	– 5
Bovis Cor	7250	190	179	184	+ 9
Bow-m pr	425	$39	39	39	
Bow Valy	2600	$22⅛	21½	22⅛	+ ⅜
BP Can	3200	$14⅜	14½	14½	+ ¼
BP Can p	z15	$60	60	60	
Bralor Res	350	155	155	155	+10
Bramalea	100	$5¼	5¼	5¼	– ⅛
Brmda	13937	54	48	52	– 1
BrascanA	7651	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅜
Brenda M	700	$5⅞	5¾	5¾	
Brdg Tnk p	z15	$39½	39½	39½	
Bright A	400	$15½	15¼	15¼	– ¾
Brinco	3562	$6⅜	6½	6½	– ⅛
BC Sugar A	425	$20½	20	20	– ½
BC Sugar p	1600	$11½	11⅜	11½	– ¼
BC Phone	168	$52	52	52	
BCPh 4.84	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¾
BCP 7.04 p	150	$20½	20½	20½	+ 1
Broul R	3000	61	60	60	– 1
Brunswk	3200	450	430	430	– 5
Budd Auto	980	$7⅜	7½	7½	– ¼
Budd A w	230	335	335	335	+15
Bulora Cor	500	150	150	150	+ 7
Burns Fds	200	$11½	11½	11½	
Bushnell	1000	$9½	9½	9½	
		C			
Cad Frvw	190	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Cad Frv A	z50	$17¾	17¾	17¾	
CAE Ind	1100	$8¾	8¾	8¾	
Cal Pow	2500	$23¼	23¼	23¼	
Cal P 7 p	z15	$87½	87½	87½	
Calmor IB	1500	65	65	65	+ 1
Calvert	1000	20	20	20	+ 2
Cam Mine	1000	17½	17½	17½	–1½
Cambridg	600	$14	14	14	– ⅛
Camflo	3598	$15	14¾	15	+ ⅜
Cam Chib	400	$5¾	5½	5½	– ½
Camp RL	z50	$35	35	35	
Campau A	z57	$7⅜	7½	7½	
Campau 7p	100	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Can Cem L	700	$13	13	13	+ ⅛
C Cem L p	142	$17	17	17	+ ⅜
C Geother	4533	108	101	101	– 9
Can Malt A	z85	$27⅛	27⅛	27⅛	
C Nor West	1920	$6⅜	6⅛	6¼	– ⅛
C Pakrs C	275	$21	21	21	
Can Perm	400	$17	16⅞	16⅞	– ⅛
CS Pete	3200	365	355	360	– 5
C Tung	1704	400	395	400	
C Cablesy	275	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cdn Cel	2720	$5⅜	5¼	5¼	– ⅛
C Ex Gas	2900	265	260	265	– 5
C Found pr	150	$9¾	9¾	9¾	
CG Invest	600	$19¼	19¼	19¼	
C Homestd	2675	495	460	495	+45
C Hydr	410	$6⅞	6¾	6⅞	– ⅛
C Hydr pr	250	$12¼	12¼	12¼	
C Imp Bank	6297	$27⅞	27⅛	27⅜	– ½
C Ind Gas	4750	$7⅞	7¾	7⅞	+ ¼
CIL	295	$20⅜	20¾	20¾	
CIL pr	100	$45	45	45	–8½
C Int Pow	100	$11¼	11¼	11¼	
C Manoir	900	430	410	410	–15
C Memoial	700	150	145	150	+15
C Ocdental	z10	$9⅞	9⅞	9⅞	
CP Inve	5255	$15⅜	15¼	15⅜	– ⅛
CP Inve pr	1870	$30½	30½	30½	
CPIn w	27500	209	191	197	– 1
CP Ltd	8512	$14½	14⅜	14½	
CPL A p	780	$10	9¾	9¾	
CPL $3. pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	– ⅜
C Reserve	400	45	330	345	+25
Cdn Sup O	1015	$40½	40¼	40¼	– ¼
Cdn Tire A	4846	$40½	40	40	– ½
CUtil 6 pr	100	$66½	66½	66½	+1½
C Util $1.25	318	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
CWN G 4 pr	z25	$9	9	9	
CWN 5½ p	460	$12⅜	12	12	– ⅛
Candel Oil	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Canron	800	$23¾	23	23¾	+ ½
Caron 6 pr	200	$96	96	96	
Capit Div	1100	35	35	35	+ 1
Cara	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Carl OK	3660	270	265	270	+10
Carl OK A p	150	$18	18	18	
Carrier JD	300	195	190	195	+ 5
Cassiar	z80	$7⅜	6½	7⅜	
Cassidy p	200	$8	8	8	
CC Yachts	300	360	355	355	– 5
Celannese	2955	$6¼	6⅛	6⅛	
Ctl Fund A	100	$10½	10½	10½	– ½
Cent Pat	1300	91	90	91	+ 1
Charter Oi	1000	400	400	400	
Chemaloy	7700	287	278	283	– 4
Chesvl	11000	17	17	17	
Chib Kay	3000	27	27	27	–2½
Chib M	1000	40	40	40	
Chieftan D	4110	$7¼	7	7¼	+ ¼
Chim	10000	120	114	119	+ 5
Chrysler	2275	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
CHUM B	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Coch Will	8300	160	154	159	+ 9
Cokfield	600	445	445	445	+15
Coin Lake	500	20	20	20	– 2
Coldstm	600	220	215	215	+ 5
Cominco	2800	$27½	27¼	27⅜	– ⅛
C Holiday I	145	$5⅞	5⅞	5⅞	– ⅛
Computel	100	$5	5	5	+15
Coniagas	1000	174	174	174	– 1
Conn Chm	100	425	425	425	
Con Bath	z100	$28⅛	27⅜	27⅞	
Con Bath p	300	$17	17	17	
Con Bath w	5685	113	95	95	–17
C Bath 68 w	1000	$13¾	13½	13½	– ⅛
Con Bldg	2000	280	276	276	– 4
Con Fardy	3500	95	90	95	+ 3
C Durham	3500	77	77	77	+ 2
C Marben	2000	75	75	75	
C Morisn	1800	190	185	188	
Cons Prof	8000	96	90	95	+ 2
C Rambler	1300	275	275	275	+ 5
Con Textle	400	335	330	335	+ 5
Con Distrb	6300	$7	6⅞	7	
Cons Gas	4134	$15⅜	15	15½	+ ⅜
Control F	1900	200	200	200	+10
Conwest	100	370	370	370	
Corby vt	z65	$19¼	19¼	19¼	
Cornat Ind	1200	495	490	495	+ 5
Coronatn	390	250	250	250	+20
Corontn p	400	155	155	155	+ 1
Coseka R	1300	170	160	160	+ 1
Costin R w	500	250	250	250	
Craigmt	850	$5½	5½	5½	
Crain R L	165	$10	10	10	– ¼
Crestbrk	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Crwn Life	z5	$64	64	64	
Crush	14300	$7¾	7⅜	7⅜	– ¼
Cygnus B	150	$7¾	7¾	7¾	
		D à G			
Dale R	504	$8½	8½	8½	+ ¼
Daon Dev	1260	$9¼	9¼	9¼	– ⅜
Decca R	2200	315	310	315	+15
D Eldona	2000	39	39	39	
Denison	191	$41¾	41¾	41¾	+ ¼
Dicknsn	4400	$8½	8⅛	8⅜	+ ⅜
Discovry	z40	195	195	195	
Distl Seag	3535	$39⅛	38½	39⅛	+ ⅜
Doman I	1400	$6	5¾	6	+ ¼
Dome	500	$48½	48¼	48¼	+ ¼
Dome Pete	865	$29	28½	29	+ ½
D Bridge	675	$45½	45	45	
D Citrus	100	$6⅜	6⅜	6⅜	– ⅛
D Explor		See list below.			
D Fdry	30650	$32⅞	32⅜	32¾	– ¼
Dom Lime	100	$9½	9½	9½	
Dom Store	8630	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
D Textle	7940	$11½	11⅜	11½	
Domtar	2125	$26⅜	26⅜	26⅜	– ⅛
Domtar pr	1200	$13½	13½	13½	
Donlee M	100	400	400	400	+15
Dr Mc C A	200	$18½	18½	18½	– ½
Dunde Pal	z333	33	33	33	
Du Pont	100	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Dylex Ltd	680	$6½	6⅛	6½	+ ½
Dylex L A	2390	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ½
Dynasty	7600	$8¼	8	8	– ¼
Estn Prov	150	400	400	400	
East Mal	2517	$5¼	5⅛	5⅛	
Electro A	1325	$7	6½	7	+ ⅛
Electro K	800	125	125	125	+ 5
Elect Asoc	z50	220	220	220	
Emco	5000	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Falcon C	1550	$10½	10⅜	10⅜	– ⅛
Falcon	242	$48¼	48¼	48¼	– ½
Fanny	z35	475	475	475	
Fed Diver	100	125	125	125	
Fed Ind Ltd	z50	$6½	6½	6½	
F City Fin	1000	$7¾	7¾	7¾	
F City F wt	500	425	425	425	+25
F Mar	1000	51	51	51	– 1
Foodcrp L	885	140	135	140	+ 5
Foodex S	1300	480	460	480	+15
Fort Relnc	z25	17	17	17	
F Seasons	z40	$6⅛	6⅛	6⅛	
F Sea A pr	100	$7¾	7¾	7¾	
F Season w	1000	240	230	240	–10
Francana	950	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Fraser A	z10	$23⅜	23⅜	23⅜	
Frobex	4014	20	19	19	– 1
Fruehauf	z30	$8¼	8¼	8¼	
GH Steel	100	$7¾	7¾	7¾	– ⅛
Gaz M 6w	400	105	100	105	+23
Gen Baker	100	400	400	400	
Gen Distrb	300	$9¾	9⅜	9¾	+ ½
GMC	481	$50½	50¼	50½	+ ¼
Genstar L	1165	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Gnstar L w	200	$5⅜	5⅜	5⅜	– ⅛
Gesco Dis	400	445	445	445	
Gnt Masct	7500	120	115	115	
Giant Yk	1250	$14¾	14¼	14¾	
Gibraltar	620	$8¾	8⅜	8⅜	– ⅛
Goldund M	500	56	56	56	+ 1
Granduc	200	235	230	235	+10
Gt Oil Sds	550	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
GL Nickl	2500	165	165	165	+ 5
GL Paper	z50	$21¾	21¾	21¾	
GL Pap w	120	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Gr Plains	771	$38⅜	38¼	38⅜	+ ⅛
Gt W Life	601	$63	61	63	+ 2
Gt West S	2600	$5½	5⅛	5½	+ ¼
G West wt	1000	149	145	149	+ 9
Green Pnt	4000	6	6	6	– ½
Greyhnd	950	$16½	16½	16½	
GSW C pr	z5	$80	80	80	
Guar Trst	2119	$8	7¾	7⅞	
Gulf Can	1764	$30	29¼	30	+ ¾
Gulfstrem	3000	76	76	76	– 4
		H à L			
Hambro C	1300	300	295	300	
H Group	1100	$6¼	5⅞	5⅞	– ⅛
Ham Tr pr	1000	$17	17	17	+1¼
Hardee	500	100	100	100	
Hard Crp A	700	$6¼	6⅛	6⅛	– ¼
Harlequin	200	$12	12	12	
Harris J S	2400	395	380	390	– 5
HWood A	100	260	260	260	+10
Hawker S	2350	$6⅛	6	6	– ⅛
Hayes D A	860	$6½	6⅛	6⅛	– ⅜
Hedway C	800	400	395	395	– 5
Highmont	z50	100	100	100	
Hollinger	262	$33¾	33½	33¾	+ 1
Home A	1400	$38½	38	38½	+ ¾
Home B	z25	$36½	36½	36½	
Houston O	2800	187	180	180	– 8
Hud Bay A	1923	$21¼	21	21⅛	– ⅛
H Bay Co	950	$17⅜	17¼	17¼	
HB Oil Gas	675	$30¼	30	30¼	+ ¼
HD nv	500	$14	14	14	– 1
Huron Eri	887	$25¾	25¼	25¼	+ ¼
Husky Oil	825	$16¾	16⅜	16¾	
Husky D w	4179	70	66	66	– 3
Husky E w	500	$7	6¾	6¾	+ ⅛
IAC	9900	$17	16½	16½	– ½
IAC wt	880	450	420	425	–40
Imasco	575	$29	28¾	29	+ ¼
Imp Gen	100	380	380	380	+ 5
Imp Oil A	7118	$30½	29⅝	30½	+ ⅜
Indal Can	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Indusmin	z4	$8⅛	8⅛	8⅛	
Inglis	200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Inland Gas	500	$8½	8½	8½	
Inland G p	100	$11	11	11	
Inter-City	1700	495	490	495	
IBM	133	$220	217⅛	220	– 3
Int Mogul	1400	$7⅜	7⅜	7½	+ ¼
Inco	17847	$28¼	27⅞	28	– ¼
Int Obaska	6000	34	33	34	+ 1
Interpool	400	$11⅞	11⅞	11⅞	
Int Div	200	250	249	250	+10
Intpr Pipe	3935	$16½	16⅛	16½	+ ¼
Int Pipe w	1230	415	400	415	+15
Ipsco	1365	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅜
Inv Group	1900	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅛
Inv Grp A	1100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Inv Grp 5 p	400	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Irwin T A	600	285	275	275	
Iso	2700	140	137	137	– 3
ITL Ind	275	210	210	210	+ 5
IU Intl	9208	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Ivaco Ind	5050	$14⅛	13½	14	+ ½
IWC Com	3800	149	131	141	+20
Jannock	1431	$6⅞	6¾	6⅞	
Jannock D	162	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Jannock A	z10	$12⅜	12⅜	12⅜	
Jannock B	z93	$11¾	11¾	11¾	
Jelex		See list below.			
Johnson J	z4	$111	111	111	
Jorex Ltd	1500	49	49	49	
Joutel	4500	46	46	46	– 1
Kaiser Re	2950	450	440	450	–10
Kaiser w	4600	203	200	203	+ 3
Kam Kotia	1900	85	82	82	– 5
Kaps Tran	3750	230	225	230	+ 9
Keen Ind	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Keeprite B	100	$7¼	7¼	7¼	
Kelly D A	230	$5	5	5	– ⅛
Kerr Add	850	$11½	11⅛	11⅛	– ⅜
K Anacon	3003	30	29	30	+ 1
Kilembe	200	185	185	185	–15
Koffler	200	$5¾	5¾	5¾	
Koffler w	1350	154	150	154	+ 4
Labatt A	200	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Labatt A p	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
Lab Min	100	$33½	33½	33½	+1½
Lacanex	z100	81	81	81	
Laidlaw T	100	$6	6	6	– ⅛
Lakehead	2500	9½	9½	9½	+ ½
LOnt Cem	200	350	350	350	
Langis	z200	10½	10½	10½	
Laura Sec	752	$7	7	7	– ¼
Laurasia	9500	73	71	72	
Lau Fin	800	$10¼	9⅝	10	+ ½
Lau F 1.25	200	$14¾	14½	14½	– ¼
Leigh	15100	245	240	245	+ 1
Leons Frn	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Levy A pr	500	$5¾	5⅜	5¾	+ ½
Liberian	800	$9⅜	9⅜	9⅜	
Lincoln Tr	133	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Linc A p	100	$21½	21½	21½	
Linc T w	300	190	189	189	
Lob Co A	3325	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Lob B	22680	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Lob Co pr	z15	$24⅜	24⅜	24⅜	
Lob Ltd Bp	z10	$16¾	16¾	16¾	
Lochiel	2900	180	170	180	+15
Loeb M	470	345	345	345	+ 5
Lost River	1700	360	345	360	+25
Lytton M	3970	168	160	168	+ 2
		M à O			
Maclarn B	200	$27	26¾	27	+1¼
M Cable	100	$10¾	10¾	10¾	
MB Ltd	2075	$27¾	27½	27½	– ¼
Madeline	9430	$5⅜	5¼	5¼	
Madsen	300	186	185	185	+ 3
Magna Int	z50	$9½	9½	9½	
Magnason	300	240	230	240	+15
Magnetcs	z20	50	50	50	
Maher	775	$43	42	43	+ 3
Maj Wil	10450	$6½	6⅛	6½	+ ⅜
Malartic	200	141	141	141	– 8
Man Ba	11900	110	105	110	+ 2
M Lf Mills	247	$22½	22¼	22½	+ ½
Marcana	667	16½	16½	16½	
Maritime	z16	$16½	16½	16½	
Markel F	300	405	400	405	– 5
Martin	4000	35	35	35	+ 1
Martin r	92900	1½	1	1	
Mass Fer	9030	$17⅞	17½	17⅞	+ ¼
Matchan	5000	13½	13½	13½	+ ½
Mattgmi	1086	$14⅞	14⅛	14⅞	+ ⅞
Mc Adam	6000	35½	34½	34½	–2½
Mc Intyre	389	$37	37	37	
McLaghln	100	$15¼	15¼	15¼	
Melton R E	300	360	360	360	+10
Melton A w	1000	200	200	200	+10
Mentor	400	181	181	181	– 2
MEPC	100	$8	8	8	+ ¼
Mercantil	1200	$18½	18½	18½	+ ¼
Meta Uran	7500	17	17	17	
Met Trust	100	$20	20	20	
MICC	1000	$13½	13½	13½	+ 1
Microsyst	4080	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Micrsys w	100	275	275	275	–15
Midcon	z300	67	67	67	
Milt Group	2000	230	230	230	+10
Mindamr	1649	250	240	240	– 5
Moffat A	800	$7½	7½	7½	+ ½
Mols A	20368	$22⅞	22⅜	22⅜	– ⅜
Molson B	1750	$20¾	20½	20⅜	+ ⅜
Monenco	255	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Montrey A	3000	21	21	21	– 2
Moore	6943	$52¾	51⅞	52¾	+ ⅝
Morse pr	z100	$38½	38½	38½	
Morse B pr	z10	$34¾	34¾	34¾	
MTS Inter	5040	37	35	35	– 2
Multi-Mi	500	60	60	60	+ 2
Multi Acc	200	425	425	425	
Murphy	300	$7½	7½	7½	+ ¼
Mymar M	500	62	62	62	– 2
NaChr	21700	$7⅛	6⅞	7	– ⅛
Nat Drug	600	490	490	490	
Nat Pete	1800	30	28	30	+ 2
NSea A	12550	$15¾	15¼	15¾	+ ¾
Nat Trust	235	$14	14	14	– ½
N B Cook	325	260	255	260	+ 5
NBU Mine	1000	345	345	345	+ 5
Neonex	3200	204	200	200	– 1
New Ath	1000	25	25	25	+ 2
NB Tel	502	$13	13	13	
New Cal	2000	25½	23	23	– 2
Newconx	600	495	480	490	+10
N Goldvue	1500	13½	13½	13½	+ ½
N Kelore	6039	37	37	37	
N Provid D	6000	32	30	32	+ 2
N Que Ragl	500	445	445	445	–15
N Sen	19000	24	21	23	+2½
N Yok Oil	2325	63	63	63	+ 5
Noble M	2500	57	55	57	+ 1
Nor Acme	4000	15	15	15	
Noranda A	2217	$41¾	41¼	41¾	+ ¼
Norbaska	2000	20	20	20	+ 3
Nordair L	500	360	360	360	
Norlex	2500	22	21	22	
NC Oils	1200	430	420	430	+20
Nor Ctl G	2300	$11½	11¼	11¼	– ⅜
Nor Ctl B p	225	$20¾	20¾	20¾	– ¼
Nor Ct 270 p	250	$28	28	28	– ⅜
Nor Ctl w	1100	290	285	290	+ 5
Nor Elect	1090	$23¾	23¼	23½	+ ⅜
Nor Tar pr	100	$24	24	24	+ ½
Northgat	1000	$6	5⅞	6	+ ⅛
Northld	500	17	17	17	
NW Util p	z9	$45½	45½	45½	
N Beauc	1000	24	21	21	– 9
Nowsco W	3300	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
NSI Mark	200	105	105	105	+ 5
Numac	1770	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Nu-Wst A	1250	$6⅝	6⅝	6⅝	– ⅛
Nu-Wst B	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Oakwood P	7100	163	155	160	
Obrien	500	82	82	82	+ 3
Ocdentl Pt	2900	$9⅝	9½	9½	– ¼
Ocelot Ind	700	450	440	450	+10
Oil Patch	200	215	215	215	+ 5
Okanagan	100	$6	6	6	
Orchan	1400	415	410	410	
Orlando R	400	$10	10	10	– ¼
OSF Ind	500	$5¾	5¾	5¾	
Oshawa A	2725	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Osisko	5000	28	28	28	+ 1
Overland	z20	$12¼	12¼	12¼	
Overlnd pr	100	$30½	30½	30½	
Overlnd 2 p	z60	$6⅛	6⅛	6⅛	
		P à S			
Pac Coper	1000	68	68	68	– 3
Pac Pete	1925	$22½	22	22½	
Pac West A	1210	$9	9	9	
Page Pet	300	215	215	215	+ 5
Pmour	14940	$12¼	11¾	12⅛	+ ¼
Pancana I	2100	125	125	125	
PanCdn P	1471	$9⅞	9¾	9¾	
Pan Centr	1566	160	155	160	
Pan Ocean	5805	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
Patino N V	902	$21	21	21	
Pe Ben O	500	$5¼	5	5	– ¼
Peel Elder	1500	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Pembin A	1200	300	300	300	–10
Penningtn	200	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ½
P Dept S	160	$6	6	6	
P Jewl	100	$7	7	7	+ ¼
P Jewl A	800	$5½	5½	5½	
Peyto Oils	7370	$6⅞	6¼	6⅞	+ ⅜
Phillips Cb	100	$11

CANADIAN TIRE

2+2 Polyflex

...LE NOUVEAU TYPE DE PNEU CEINTURÉ

F78/14 (775/14) À FLANC NOIR

19.40 CHACUN EN PAIRE

APRÈS REMISE AU COMPTANT **18.43** CHACUN

POLYFLEX 2+2 BANDÉ NYLON FLANC NOIR (Flanc blanc $1.50 en sus)			
DIMENSIONS	PRIX D'UN PNEU (et de la garantie)	1 PNEU par lot de 2 OU PLUS	Après remise au comptant*
600/12 (Blanc seul.)	19.45	17.95	17.05
A78/13 (600/13)	17.49	15.99	15.19
B78/13 (650/13)	18.45	16.95	16.10
C78/13 (700/13)	18.90	17.40	16.53
E78/14 (735/14)	20.45	18.45	17.53
F78/14 (775/14)	21.40	19.40	18.43
G78/14 (825/14)	22.40	20.40	19.38
H78/14 (855/14)	23.70	21.70	20.61
F78/15 (775/15)	21.75	19.75	18.76
G78/15 (825/15)	22.90	20.90	19.85
H78/15 (855/15)	24.40	22.40	21.28

DOUBLE PLI de carcasse en NYLON DUPONT 66
DOUBLE PLI de ceinture en POLYESTER

Le Polyflex assure le même confort que les pneu à plis croisés. Il offre aussi les qualités les plus appréciables des pneus Polyester bandés de verre. Le pneu Polyflex améliore entre autres le freinage et la tenue de route et il dure plus longtemps. Il est solide: 2 plis de ceinture en polyester et 2 plis de carcasse en nylon Du Pont 66 de 1260 deniers (50% plus solide que le nylon de 840 deniers utilisé dans les pneus à 4 plis croisés ordinaires). Au cours des essais de dégonflage effectués au Nevada, le Polyflex a donné un avertissement 2 fois plus long que les pneus d'origine polyester-verre plus coûteux. Le Polyflex est une réussite!

5 ans d'assurance routière. Remise proportionnelle pour usure prématurée 30 mois, 30%.



Epargnez jusqu'a $100 sur 4 pneus (Stock limité)

RADIAUX

Nombre d'automobilistes ont adopté les pneus radiaux bien qu'ils coûtent presque 2 fois plus chers à l'achat et reviennent un peu plus cher au mille que les pneus bandés de verre. Ils apprécient leur stabilité et leur tenue de route. Essayez-les, vous les adopterez vous aussi! Sinon, retournez-les dans les 10 jours et vous serez entièrement remboursé (sauf pr valves & service).

C'est prouvé!

Avec les pneus CANADIAN TIRE, votre dollar va plus loin. . .



Le STANDARD
2 PLIS NYLON

Qualité similaire à celle des pneus montés sur les voitures neuves quand ces dimensions étaient utilisées.



SANS CHAMBRE FLANC NOIR DIMENSIONS	Prix d'un pneu	Après remise au comptant*
600/13	11.39	10.82
650/13	12.43	11.81
775/14 (750/14) 825/14 (800/14)	13.67 14.39	12.99 13.67
560/15 775/15 (670/15) 815/15 (710/15)	11.98 13.67 14.37	11.38 12.99 13.65
600/16 (Av. Chambre)	12.60	11.97

SANS ASSURANCE (vous en économisez le prix). Egale ou surpasse les normes gouvernementales.

Le CONTENDER
4 PLIS POLYESTER

Câblé identique à celui des pneus à plis croisés des autos neuves. Stabilité, durabilité.

5 ans d'assurance routière. Remise proportionnelle pour usure 20 mois, 20%.



SANS CHAMBRE, FLANC NOIR (Flanc blanc, $1.50 en sus) DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de la garantie)	Après remise au comptant*
600/13 650/13 700/13	12.99 14.15 14.73	12.34 13.44 13.99
645/14 695/14 E78/14 (735/14)	13.95 14.90 15.25	13.25 14.15 14.49
F78/14 (775/14) G78/14 (825/14) H78/14 (855/14)	15.90 17.40 18.70	15.10 16.53 17.76
600/15L	14.48	13.76
F78/15 (775/15) G78/15 (825/15) H78/15 (855/15)	15.90 17.37 18.95	15.10 16.50 18.00

Le WHIPPET
2 PLIS NYLON



Taillé pour la vitesse! Offre un confort remarquable. Resemble à un radial européen.

5 ans d'assurance routière. Remise proportionnelle pour usure 20 mois, 20%.



SANS CHAMBRE, FLANC NOIR (Flanc blanc, $1.50 en sus) DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de la garantie)	Après remise au comptant*
600/12 Fl. blanc seul.	15.95	15.15
600/13 B78/13 (650/13) C78/13 (700/13)	12.99 14.15 14.73	12.34 13.44 13.99
C78/14 (695/14) E78/14 (735/14) F78/14 (775/14)	14.90 15.25 15.90	14.15 14.49 15.10
G78/14 (825/14) H78/14 (855/14) Fl. blanc 560/15	16.40 19.70 14.48	15.58 18.71 13.76
F78/15 (775/15) G78/15 (825/15) H78/15 (855/15) Fl. blanc	15.90 16.83 19.95	15.10 15.99 18.95

Installation des pneus gratuite

si vous achetez une valve Dill ou Schrader au prix courant du catalogue de $1.00. Nous devons poser la valve et le pneu ensemble. "Un pneu n'est neuf que si la valve est neuve." Equilibrage statique $1.00. Dynamique $2.50.



Utilisez votre **CARTE DE CRÉDIT CANADIAN TIRE**

CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

DECES

MME BERTHE TREMBLAY

A Alma, le 8 juin 1974, à l'âge de 60 ans, est décédée **Mme Berthe Tremblay,** épouse de M. Laurenzo Larouche (Pierre). Elle demeurait au rang St-François à St-Coeur-de-Marie.

Les funérailles auront lieu mardi, le 11 juin 1974, à 10 heures. Départ de la maison Bérubé & Fils, 84, rue St-Joseph, St-Coeur-de-Marie à 9.30 hres pour l'église St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils à Alma.

MME EVA RAINVILLE

A Normandin, le 7 juin 1974, à l'âge de 73 ans et 6 mois, est décédée **Mme Eva Rainville,** épouse de feu Paul Rainville. Elle demeurait à Normandin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 juin 1974, à 10 hres. Départ de la maison Marcel Dion, 211, de l'Eglise, Normandin à 9.30 hres pour l'église de Normandin et de là au cimetière de Normandin.

Direction: Marcel Dion.

MME OLIVINE BARIL

A Roberval, le 7 juin 1974, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée **Mme Olivine Baril,** épouse de M. Wilfrid Deschêne. Elle demeurait à Normandin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 juin 1974 à 4.30 hres. Départ de la maison Marcel Dion, 211, rue de l'Eglise, Normandin à 4 hres pour l'église de Normandin et de là au cimetière de Normandin.

Direction: Marcel Dion.

MME ANNE-MARIE LAPOINTE

A Dolbeau, le 9 juin 1974, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédée **Mme Anne-Marie Lapointe,** épouse de M. Georges Boivin. Elle demeurait à Gérardville.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974, à 3 hres. Départ de la salle de l'O.T.J., Gérardville à 2.30 hres pour l'église de Gérardville et de là au cimetière paroissial de Gérardville.

Direction: Marcel Dion.

MME MARIE-JEANNE TREMBLAY

A Alma, le 9 juin 1974, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédée **Mme Marie-Jeanne Tremblay,** épouse de feu Gaudiose Lessard. Elle demeurait à St-Nazaire.

Les funérailles auront lieu mardi, le 11 juin 1974, à 3 hres. Départ de la salle paroissiale à 2.30 hres pour l'église de St-Nazaire et de là au cimetière paroissial.

Direction: Coopérative funéraire du Lac-St-Jean, 486, Dupont Nord, Alma.

M. ERIC BRASSARD

A Chicoutimi, le 8 juin 1974, à l'âge de 12 ans, est décédé **M. Eric Brassard.** Il demeurait au 581 B, Racine est, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mardi, le 11 juin 1974, à 2 hres. Départ de la maison Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi à 1.30 hre pour l'église de la Cathédrale et de là au cimetière St-François-Xavier. Il était le fils de M. Jacques Brassard et Mme Jacqueline Chiodo.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. ERIC ROBERGE

Au Lac Munger, le 9 juin 1974, à l'âge de 15 ans et 8 mois, est décédé **M. Eric Roberge.** Il demeurait au 58, rue Tremblay, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974, à 3 hres. Départ de la maison Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi, à 2.30 hres pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de la Cathédrale.

Il était le fils de M. Paul-Emile Roberge et Mme Pierrette Dufour.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. DELPHIS COTE

A Jonquière, le 9 juin 1974, à l'âge de 69 ans, est décédé **M. Delphis Côté,** époux de Mme Gabrielle Pouliot. Il demeurait au 149, Notre-Dame, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974 à 3 hres. Départ de la maison Nault & Girard, 217, St-Aimé, Jonquière à 2.30 hres pour l'église St-Laurent.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. JOHNY BOUCHARD

A la Baie, le 10 juin 1974, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédé **M. Johny Bouchard,** époux de Adéla Bouchard. Il demeurait au 518, rue Elgin, Bagotville.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974 à 10.30 hres. Départ de la maison Nault & Girard Inc., 320, rue Albert, Bagotville à 10 hres pour l'église St-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. ADAM SIMARD

A Jonquière, le 10 juin 1974, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédé **M. Adam Simard,** époux de Mme Alma Lavoie. Il demeurait au 90, rue Gauthier, à Larouche.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 juin 1974 à 15 hres. Départ du centre des loisirs de Larouche à 14.30 hres pour l'église de St-Gérard de Magella et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils de Jonquière.

M. ADELARD BABINEAU

A Dolbeau, le 9 juin 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé **M. Adélard Babineau,** époux de Mme Rose-Marie Bouchard. Il demeurait au 109, des Pins, Dolbeau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974, à 10 hres. Départ de la maison C.-A. Gauthier Ltée, 258, 6ième Avenue, Dolbeau, à 9.30 hres pour l'église de Dolbeau et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.-A. Gauthier.

M. CHARLES-EDOUARD TREMBLAY

A Alma, le 10 juin 1974, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédé **M. Charles-Edouard Tremblay.** Il demeurait au 60, rue Scott, Alma.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 juin 1974, à 10 hres. Départ de la maison Bérubé & Fils, 680, rue Harvey, ouest, Alma à 9.30 hres pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial d'Alma.

Il était le fils de feu Charles Tremblay et de feue Mme Diana Harvey.

Direction: Bérubé & Fils à Alma.

M. JEAN-ROCH GOBEIL

A Hauterive, le 6 juin 1974, à l'âge de 38 ans et 5 mois, est décédé **M. Jean-Roch Gobeil,** époux de Mme Marie-Joseph Savard. Il demeurait au rang 5, St-Nazaire.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 juin 1974 à 3 hres. Départ de la salle paroissiale de St-Nazaire à 2.30 hres pour l'église de St-Nazaire et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils à Alma.

AUTRES DECES

Mme Colette Blouin, Beaudoin, 36 ans, 169, Chanoine-Boucher, Beaupré.

Mme Alexina Hébert Bérubé, 83 ans, 187, 18ième Rue, Québec.

— — —

M. Elzéar Boilard, 65 ans, 28, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge.

— — —

M. Albert Bouchard, 80 ans, 844, Chanoine-Scott, Ste-Foy.

— — —

M. Rosaire Chevalier, 60 ans et 7 mois, 91, rue Ste-Marie, Beaupré.

— — —

Mme Thésèse Rioux, Demers, 59 ans, 3245, Nobel, Ste-Foy.

— — —

M. Paul-Emile Drolet, 67 ans, 414, rue Latourelle, Québec.

— — —

M. Louis Fontaine, 67 ans, autrefois de St-Albert de Lévis.

— — —

Mme Anais Gagnon, Gagnon, 82 ans, autrefois au No 1065, avenue Marguerite-Bourgeois.

— — —

Mme Florence Bédard, Genois, 58 ans, 1667, rang St-Paul, St-Léonard, Cté Portneuf.

— — —

M. J.-Alfred Godbout, 67 ans, Ste-Anne de Beaupré.

— — —

M. Lucien Halle, 85 ans, 79 A, Napoléon, Lévis.

— — —

M. Georges Leclerc, 52 ans et 11 mois, 503, 14 ième Rue, Québec.

— — —

Mme Clara Lefebvre, L'Heureux, 94 ans, rue St-Charles, Portneuf.

— — —

Mme Florence Côté, Malo, 62 ans, 399 A, McMillan, St-Jean d'Ibertville.

— — —

Mme Angéline Courcy-Martineau, 74 ans, foyer Bonne-Entente de St-Apollinaire.

— — —

Sr. Léonida Mercier, 77 ans, Québec.

— — —

Mlle Florida Nadeau, 77 ans et 2 mois, Québec.

— — —

Mlle Chantal Perreault, 10 ans, 203, boul. St-Jacques, Neufchatel.

— — —

M. Pierre Picard, 16 ans et 10 mois, 35ième Rue, Montmagny

— — —

Mme Alma Verreault, Simard, 93 ans, et 9 mois, 30, rue Bourdon, Québec.

— — —

M. Georges Tardif, 79 ans, 1154, avenue Cartier, Québec.

— — —

Mlle Marie-Anne Trottier, 71 ans, Grodines, Cté Portneuf.

Le taux de l'inflation s'est maintenu

Par Bud JORGENSEN

OTTAWA (PC) — Grâce à la confiance de l'investisseur canadien dans l'économie du pays, le Canada a connu une hausse de 1.7 pour cent du taux de croissance réelle de son économie durant le premier trimestre de l'année, révèle Statistique Canada.

Toutefois le rapport préliminaire indique également que de janvier à mars 1972, le taux de l'inflation s'est maintenu à 3.2 pour cent.

Quant au produit national brut, PNB soit la valeur totale des biens et des services produits par l'économie canadienne, il a augmenté de 4.9 pour cent durant le premier trimestre de 1974.

Si l'on tient compte des rajustements saisonniers, la valeur totale de la production atteignait un taux annuel $132.1 milliards.

Durant le dernier trimestre de l'année dernière, le rythme d'augmentation du PNB de 4.4 pour cent et celui de la croissance réelle de 2.6 pour cent.

COMPARAISON

Ces chiffres révèlent entre autres que l'économie canadienne suit une courbe passablement différente de celle de l'économie américaine puisque, selon les premières estimations faites aux Etats-Unis, le produit national brut aurait subi un fléchissement de 1.5 pour cent suite à trois trimestres de gains très faibles.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Des soucis et des problèmes se présentent par contre, dans le cadre de votre famille, sachez être patient et vous verrez que tout s'aplanira par la suite.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Les difficultés de ce mois sont facilement surmontables en ce sens qu'elles consistent surtout en malentendus et en petites jalousies qui n'ont pas de raisons d'exister.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Le manque de stabilité de l'incertitude poseront quelques problèmes dans le domaine sentimental. La première chose à faire est de retrouver votre équilibre intérieur faute de quoi vous serez les victimes.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Ayez confiance en vos moyens. Situation pas très satisfaisante dans la première partie du mois. Vous serez facilement enclin à des dépressions, conséquences de plusieurs discussions avec la personne aimée.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Journée marquée par un accroissement de la domination féminine. Les natifs subiront le joug sans regimber. Les personnes ambitieuses auront du succès cette semaine.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	On attend beaucoup de vous. Vous prenez la vedette. Vous réglez sur une question épineuse. Votre franchise l'emporte.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Votre ingéniosité est remarquable. Mettez de la diplomatie dans vos approches avec les étrangers. Une nouvelle vous transporte. Votre expérience est est une gage de succès.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Une heure s'avère décisive. Après la pluie, le beau temps. Vous partez toujours en courant et vous arrivez toujours au bout de votre souffle. Prenez votre temps.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	L'autre sexe a les yeux perçants. Le flair ne vous manque pas. Vous scrutez le fond des âmes. Un courant vous entraîne. La santé est très bonne et les affaires florissantes.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Vous consolidez vos ressources. Rien comme les paroles franches. Vous prouvez votre gratitude envers le conjoint, et vous lui inspirez de faire encore mieux.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Vous nagez dans la joie. Vous faites d'une pierre deux coups. L'autre sexe fait des allusions désagréables. Ne craignez pas les choses étranges. La santé pourrait être améliorée.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	La semaine sera bonne pour ceux et celles qui ont des projets sentimentaux à l'horizon. Prenez le temps de discuter de vos goûts avec l'être aimé. La santé est excellente.

MANDRAKE LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP LE DETECTIVE



FANTOME



ARCHE DE NOE

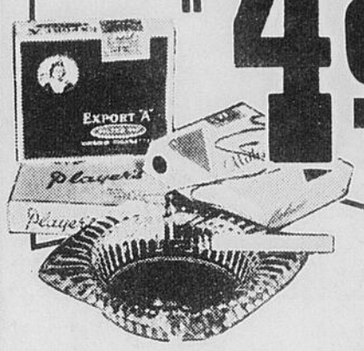


Spécial

CIGARETTES

MARQUES POPULAIRES
CARTON DE 8 X 25 CIG.

$4.89



N'OUBLIEZ PAS PAPA
LE 16 JUIN!

Spécial

LIQUEUR
PEPSI-COLA
BOUT. 26 - ONCES



6/1.49
POUR

FETE DES PERES
DIMANCHE 16 JUIN

provibec
affilié à Provigo Inc.

...VOUS AVEZ UN PIC-NIC EN PERSPECTIVE
...VISITEZ PROVIBEC ET PROFITEZ DE NOS

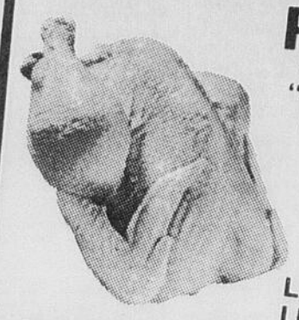


BAS PRIX REGULIERS
DE TOUS LES JOURS

+ PLUS +

NOS SPECIAUX
de fin de semaine

TOUTES NOS VIANDES SONT A BAS PRIX REGULIERS



POULET CONGELE
"C-C-S" CATEGORIE "A"
CANADA 2 A 4 LIVRES
LA LIVRE **.67**

ROTI de PORC	GENRE PICNIC LA LIVRE	.59
ROTI de PORC	COUPE DU SOC LA LIVRE	.63
JAMBON	DEMI-COTTAGE "FEDERAL" LA LIVRE	.99
BACON	TRANCHE "FEDERAL" PAQUET 16 - ONCES	.89
SAUCISSE FUMEE	FEDERAL 16 ONCES	.79
CRETONS	"PROVIGO" BOITE 15 - ONCES	1.09
PIZZA	ALL DRESSED "4 - ETOILES" 9 POUCES DIAM. CHAQUE	.99
PATE à la VIANDE	"4 - ETOILES" 8 - PCES DIAM.	.99
SAUCISSE	FRAICHE "MAISON" LA LIVRE	.75
TETE FROMAGEE	"MAISON" BOL 12 - ONCES	.65
FILET de SOLE	CONGELE LA LIVRE	1.05

Spécial

CONFITURE
"CARMELITE"
FRAISES OU FRAMBOISES
JARRE 24 ONCES **.75**

LES PRODUITS PROVIGO ...des Epargnes Assurées



CHOCOLAT
INSTANTANE
"PROVIGO"
BOITE 2 LIVRES **.99**

Bonbonnière "Provigo" Chocolat asst., boîte 2¼ livres	$1.99
ANANAS TRANCHES "PROVIGO" boîte 28 - onces	.50
JUS DE TOMATES "PROVIGO" boîte 48 - onces	.41
ASPERGES POINTES "PROVIGO" boîte 12 - onces	.67
NETTOYEUR à vitres "PROVIGO" aérosol 20 - ONCES	.58
Shampoing "Provigo" Assortis, bouteille 24 - onces	.93

DES SPECIAUX QUI VOUS PLAIRONT SUREMENT

CORNED BEEF "HEREFORD" boîte de 7 - onces	.85
BISCUITS RITZ "CHRISTIE" boîte 16 - onces	.75
RAGOUT Boeuf Bourguignon, Poulet sauté, Irlandais "CORDON BLEU" boîte 25 - onces	.79
Macédoine Choix "LIBBY'S" boîte 14 - onces	2 pour .49
Breuvage "SIP SACS" Saveurs asst., 6 X 8 - onces	.63
CHIPITS Chocolat Chips ou Butter Scotch Chips, bte 6 - onces	.41
CAFE INSTANTANE "Chase & Sanborn" 2 - mél., jarre 10 - oz.	$2.19
SIROP DE MAIS "BEE HIVE" boîte 2 - livres	.51
BISCUITS "DAVID" Jelly Sponge, cello 1 - livre	.59
RELISH SUCREE "HEINZ", jarre 12 - onces	.35
GELEE DE POMME "OKA" jarre 9 - onces	.37
COLORANT A CAFE "COFFEE MATE" jarre 16 - onces	$1.09
FEVES GERMEES "MONTREAL" boîte 28 - onces	.35
FEVES JAUNES Longues "Raymond" bte 19 - oz.	3 pour $1.00
SAUCE HOT-CHICKEN "HABITANT" boîte 14 - onces	.21
SPAGHETTI COUDES "CATELLI" boîte 12 - onces	.28
Mélange "TWINKLE" Blanc, enveloppe 14 - onces	.37
LAMES "GILLETTE" Super stainless, paquet de 10	$1.29
PAPIER ALUMINIUM "ALCAN", 12 pouces x 25 pieds	.45
CHIFFONS "J" Bleu, boîte de 12 chiffons	.79
COLLANT à mouches "AEROXON", paquet de 5	.59
Ampoules électriques Standard 25-40-60 watts, pqt. de 2	.49
ESSUIE-TOUT "ROYAL" jumbo, 1 - rouleau	.63
PAPIER TOILETTE "MODERNE" blanc, pqt. 2 - rouleaux	.41
Dr. Ballard Champion Chien - poulet, foie, boeuf, 26 - onces	.31

FRUITS & LEGUMES FRAIS

LAITUE EN FEUILLES
CULTURE DU QUEBEC
GROSSEUR 24
QUALITE NO-1
LE PIED **.23**

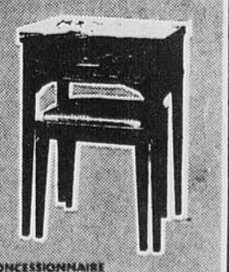
PECHES FRAICHES Etats-Unis, no - 1, la livre	.59
CONCOMBRES FRAIS Culture de serre - grosseur 24, ch.	.19
Rhubarbe fraîche Québec No - 1, grosseur 12	2 pqt .25

BAS PRIX REGULIERS

BEURRE ARACHIDES "YORK" CREMEUX
JARRE 16 - ONCES **.73**

CORN FLAKES "KELLOGG", boîte 16 - onces	.53
BLE D'INDE en grains "NIBBLETS", boîte 12 - onces	.31
MIRACLE WHIP "KRAFT" jarre 32 - onces	.97
Mélasse "GRANDMA" Carton 40 - onces	.50
SEL FIN "SIFTO" Boîte de 2 - livres	.19
THE "SALADA" Orange Pekoe, boîte 60 sacs	.92
FEVES AU LARD "CLARK" S.T. boîte 19 - onces	.39
Marmelade 3 - fruits "Good Morning", jarre 24 - onces	.97

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN
CERTIFICATS DE NOËL
~1974~
TIRAGE A LA FIN DE L'ANNEE DANS CHAQUE MAGASIN...
D'UNE MACHINE A COUDRE "SINGER"



VENDUE PAR:
ANTONIO FORTIN CONCESSIONNAIRE
DU COMTE JONQUIERE - KENOGAMI.

provibec

PAGE DU PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 10 AU 15 JUIN 1974. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

DUSTER 1970, moteur neuf, peinture neuve, pneus radiaux, prix à discuter. Tél.: 544-4093, demandez Maxime.
F-1506

VOLKS Beattle De Luxe 1970, en excellente condition. Tél.: 543-5327.
F-1413

MONTEGO GT 1973, moteur 400 2-V, 18,000 milles, P.B., P.S., automatique. Tél.: 544-5111.
F-1471

A LIQUIDER rapidement par propriétaire, Acadian 1969, mécanique, excellente condition, cotée $1,100.00, offerte à $800.00 (à disctuer). Tél.: 549-3066.
F-1391

CAMIONS A VENDRE

SUPER VAN FORD 1971, 6 cylindres, automatique, 41,000 milles, batterie neuve, freins neufs, vitres de côté et arrière, excellente condition, prix $1795.00, 671, boul. St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-1595.
F-1402

CHALETS A VENDRE

CHALET: situé Lac Brochet, 5 1/2 pièces, meublé, foyer granit noir, 2 chaloupes avec garage, moteur, 170 x 200, quai ciment, plage en sable, prix $14,000.00. Tél.: 543-8915, après 5h.30 p.m.
F-1446

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, établie depuis 25 ans, affiliée à un groupement, très bien équipée, chiffre d'affaires intéressant, située Jonquière, renseignements le jour seulement. Tél.: 543-1595.
F-140[illegible]

DIVERS A VENDRE

REPRISE: maison mobile 1973, Commodore Port-Royal, 68 x 14, meublée. Tél.: 549-8060.
F-1502

MAISON MOBILE: Marlette, 60' x 12', 3 chambres, sans meuble, trailer, adresse: 40, Base de Bagotille. Tél.: 677-2098.
F-1482

MENAGE à vendre, pour cause de départ, en bonne condition, prix spécial. Comprend: 1 divan, 1 lazyboy électrique, 1 set de salle à manger, 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 cuisinière, 1 frigidaire. Tél.: 543-4907.
F-1483

POUR LAVAGE de tapis, à vendre, machine à vapeur, avec vacuum, de marque Pull Man, à prix réduit. Tél.: 543-4907.
F-1484

MAISONS A VENDRE

MAISON: 5 chambres, salon, salle à manger, cuisine, 1 1/2 salle de bains, terrain 95 x 176, avec clôture, garage, (65 x 95, à 1 mille de la Base), 175 rang St-Georges, Bagotville. Tél.: 677-2136.
F-1416

PORT-ALFRED, MAISON: directement du propriétaire, 5 logements, chauffage à l'huile, entrées laveuse, sécheuse, située 1111, rue Mathieu. Tél.: 544-6141.
F-1425

MAISON: 4 chambres à coucher, split level, salle de récration finie, disponible 1er juillet, située Arvida. Tél.: 548-8122.
F-1430

MAISON UNIFAMILIALE 36' x 28', terrain aménagé 50' x 135', située 195, St-Clément, Jonquière. Pour informations: tél.: 547-7447.
F-1417

DIRECTEMENT du propriétaire, grandeur 30 1/2 x 42, 11 1/2 pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, tapis mur à mur, sous-sol fini, 412, St-Michel, Jonquière. Tél.: 547-7431.
F-1401

BAGOTVILLE: Maison, finie en briques et façade en pierres, 5 1/2 pièces, construction récente, pour cause de départ. Tél.: 544-5624.
F-1515

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN boisé, situé au Portage-des-Roches, 100 x 600, prix à disctuer. Tél.: 549-1947.
F-1411

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis, laveuse, sécheuse, réserve, etc., 490, Hôtel-Dieu. Tél.: 549-0736.
F-1473

APPARTEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, bloc neuf, tapis, buanderie, cour boisée, patio, chaises de parterre, libres immédiatement et le 15 juillet, boul. Renaud, Rivière-du-Moulin. Tels: 549-3312 ou 543-8631.
F-1507

APPARTEMENT: meublé, 2 1/2 pièces, situé 1,000' du Rond Point. Tél.: 549-2366.
F-1501

APPARTEMENT: 1 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, situé Place Angoulême. Tél.: après 6 hres, 545-0508.
F-1447

APPARTEMENT: neuf, meublé, 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie, laveuse et sécheuse installées, libre immédiatement, très beau coin le long de la rivière, Chicoutimi, entrée indépendante. Tél.: 543-7459.
F-1435

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, situé 184, Bourassa, Chicoutimi. Tél.: 549-0592. Libre immédiatement.
F-1436

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, indépendante de la maison, $120.00; 1029, Joliet Chicoutimi, le jour sur semaine. Tél.: 543-0709, le soir: 549-3130.
F- 1407

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement, sit é à 429, Champs Elysées, près de Centres d'achats, libre 1er juillet. Tél.: 543-9171.
F- 1423

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: rue Pasteur, Chicoutimi-Nord, près de Polyvalente, Charles-Gravel, 3 1/2 pièces, chauffé, meublé. Téls: 543-6893 ou 549-8207.
F-1326

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés ou non, si désiré, situés Chicoutimi et Chicoutimi-Nord. Téls: 547-2393 ou 543-3113.
F-1467

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 163, Ste-Famille, Kénogami, libre immédiatement, $125.00. Téls: 542-6419 ou 543-3113 ou 547-0321.
F-1477

PORT-ALFRED, 2 LOGEMENTS: 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie, installations laveuse, sécheuse, meublés ou non meublés, situés 1111, rue Mathieu. Tél.: 544-6141.
F-1424

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, moderne, près du centre d'achats, Saguenay, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, $130.00 par mois, sous-sol. Tél.: 549-6463.
F-1485

LOGEMENT: libre immédiatement, 3 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, $100.00 par mois, 1071, 5e Ave, Port-Alfred. Tél.: 549-4194.
F-1455

LOGEMENT: neuf, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er août, situé Route 170, vers Bagotville, 4 1/2 pièces, $125.00 par mois. Tél.: 549-1345.
F-1453

LOGEMENT: demi-sous-sol, 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, entrée indépendante, libre 1er août, prix exceptionnel. Tél.: 549-8056.
F-1504

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIED moderne, quartier St-Philippe, à Arvida, entièrement meublée, y compris lave-vaisselle, congélateur, draperies, etc., chauffage électrique, foyer, libre du 1er septembre 1974 au 1er juin 1975 seulement, prix environ $250.00 par mois, tout compris. Tél.: 548-7657.
F-1387

DIVERS

ACHETONS monnaie Canadienne $0.50, $0.25 et $0.10; 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-1379

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P. Q. Tél.: 545-4474.
F-866

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

HOMMES DEMANDES

AGENTS DE SECURITE pour Hauterive, Sept-Iles et Fermond, bonnes conditions de travail. Exigences: posséder permis d'agent de sécurité, pour entrevue se présenter à Pinkerton, du Canada, 580, Grande Allée Est, suite 170 ou tél.: 522-1516.
F-1388

JEUNES HOMMES avec voiture, pour livraison à domicile, dans le secteur Chicoutimi, temps plein ou partiel. Téls: 549-7840 ou 549-8002, M. Bétancourt.
F-1487

NOUS recherchons 3 hommes, intéressés à faire une carrière avec le désir sincère d'une rémunération illimitée et avancement suivant vos efforts. Un sens profond de responsabilité et consentant à travailler très fort. Ceci est une carrière avec de grandes possibilités. Territoires ouverts: régions d'Alma, région Roberval et Dolbeau et région Chicoutimi. Qualifications requises: être âgés de 25 à 50 ans, avoir auto, belle personnalité et passé irréprochable. Pour appointements: tél.: 549-3935 entre 9 hres et 12 hres a.m.
F-1280

AGENTS PUBLICITAIRES: demandés pour travail à plein temps et temps partiel, très bonnes conditions, possédant auto. Tél.: 544-5983.
F-1412

ZYLSTRA CORP.: recherche 2 représentants pour la région Saguenay-Lac St-Jean. Pour entrevue: Hôtel Parasol, mercredi matin, 9 hres à 10 hres a.m.
F-1508

SERVICE DE TRADUCTION, par un expert, taux raisonnable, français à l'Anglais, pour informations, Peter Eves. Tél.: 668-7551.
F-1386

FEMMES DEMANDEES

JEUNES FILLES: 18 ans et plus, sollicitations téléphoniques, faites de chez nous, 5 jours par semaine, de 9 hres à 2h.30, de 5 hres à 9 hres, salaire fixe. Appelez à: 549-7840 ou 549-8002.
F-1486

GERANTES DE BOUTIQUES dans vêtements pour dames demandées. Se présenter à Boutique Ziba, Place du Royaume.
F-1389

VENDEUSES D'EXPERIENCE pour travail à l'année, plus chance d'avancement, se présenter à Boutique Marie Luv, Place du Royaume.
F-1392

GOUVERNANTE de 25 à 40 ans, demandée du lundi au vendredi pour famille de 2 enfants. Tél.: 548-7309.
F-1488

2 FEMMES ou filles demandées, pour travailler dans un bar-salon, à l'année, pouvant loger chez son employeur, pour informations: tél.: 672-4686.
F-1431

FEMME aimant le public et intéressée à faire une carrière dans la vente, possédant auto, âgée de 25 à 40 ans, se présenter entre 9 hres et 12 hres et de 2 à 4 hres p.m. à la Familiale Assurances-Vie, 152, Racine Est, Chicoutimi. Tél.: 549-3935.
F-1279

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoins courants, Régine de France, division Familex. Pour informations: Téls: à Mme Bertrande Tremblay-Bradet, 549-6728 ou 542-2854. Pour le Lac St-Jean, s'adresser à Mme Lisette Ménard, 871, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Tél.: 679-1073.
F-1408

La police en doute

Un message du SLA dit que Patricia Hearst est morte

LOS ANGELES (Reuter) — Une station de radio de Los Angeles a reçu lundi par la poste un message présumé de l'Armée de Libération symbionaise, SLA, affirmant que Patricia Hearst, la riche héritière d'un empire de presse, est morte, mais un porte-parole de la police a déclaré qu'il était peu probable que cette lettre soit authentique.

Ce message précise que des documents et une photographie vont être envoyés pour prouver que Patricia Hearst est bien morte, mais la station de radio a indiqué lundi n'avoir rien reçu de pareil.

"Notre Tania chérie est morte. Elle a été inhumée avec tous les honneurs militaires", déclare le message signé "Capitaine Cha," pseudonyme présumé d'un membre de la SLA, inconnu jusqu'ici.

Cette lettre a été postée vendredi dernier, date à laquelle une autre station de radio a reçu une bande magnétique sur laquelle la voix de Patricia Hearst était enregistrée.

La jeune fille y exprimait sa détermination à demeurer avec la SLA, organisation révolutionnaire clandestine, et de mourir avec ses membres si nécessaire.

Patricia Hearst avait été enlevée le 4 février dernier, se serait par la suite convertie volontairement à la cause du groupe et avait adopté le nom de Tania.

Biggs s'est livré à un nouveau passe-temps

RIO DE JANEIRO (AP) — Ronald Biggs, condamné en Grande-Bretagne pour l'attaque du train postal, et qui risque d'être expulsé du Brésil, a tranquillement changé de résidence, dimanche, et s'est livré samedi à un nouveau passe-temps: l'enseignement dans une école de droit...

Biggs a emménagé dans un appartement plus modeste, mais proche de l'ancien, à Copacabana. Il y vit avec son amie Raimunda de Castro qui attend un enfant pour la fin juillet. Se conformant à la loi, il a averti la police de son changement d'adresse.

Samedi, il était l'invité de l'Ecole de droit de Rio où il a pris part à un débat sur les aspects légaux de l'expulsion.

Biggs était assis au premier rang. Le Pr Airton da Costa Faiva l'a présenté aux étudiants en disant: "Nous sommes heureux d'avoir dans notre école notre cher ami Biggs, un Anglais qui a actuellement des problèmes avec la loi. Nous parlerons aujourd'hui de l'expulsion et de la naturalisation, en utilisant son cas concret comme exemple.

Biggs a parlé de l'attaque du train postal, de son évasion, et de sa vie en Australie et au Brésil. Il a répondu aux questions des élèves et précisé que s'il était obligé de quitter le Brésil, il se rendrait au Vénézuéla ou au Paraguay.

Un des élèves lui ayant demandé: "Si vous en aviez la possibilité, participeriez-vous à un autre vol de ce genre".

"Non, a répondu Biggs, un c'est assez".

L'UFF revendique l'attentat à la bombe

BELFAST (AFP) — L'organisation extrémiste protestante des "Combattants pour la liberté de l'Ulster" UFF a revendiqué, lundi, la responsabilité de l'attenta à la bombe qui a fait, dimanche, un mort et 12 blessés au Cynodrome de Belfast.

Un homme se faisant appeler "capitaine White de l'UFF", a téléphoné lundi matin à un journal de Belfast pour revendiquer l'attentat.

Il a ajoute que la voiture piégée, qui contenait une bombe d'une centaine de kilos, devait être récupérée près du Cynodrome avant l'explosion, mais que les choses n'avaient pas marché comme prévu.

L'homme a ajouté que l'UFF regrettait la mort de Michelle Osborne, la fillette de 13 ans tuée par l'explosion.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la VILLE DE MISTASSINI

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil municipal de la ville de Mistassini, lors de sa séance spéciale du 6 juin 1974, a adopté un règlement portant le no: 208 et ayant pour objet de rendre les zones 1-2 et 1-3, zones d'habitation.

Ledit règlement sera soumis à l'approbation des électeurs, lors d'une assemblée publique qui sera tenue, le 20 juin 1974, entre 7 heures et 9 heures de l'après-midi, en la salle des délibérations du conseil de ville de Mistassini, le tout en conformité avec les prescriptions de la loi des cités et villes.

DONNE à Mistassini, ce 7ième jour de juin, mil neuf cent soixante-quatorze.

Eloi Lecompte
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUEBEC
Municipality of the TOWN OF MISTASSINI

To the taxpayers of the said municipality

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned secretary-treasurer, that:

The council of the town of Mistassini at a special sitting of last June 6th 1974, has adopted a bylaw bearing no: 208 having for object to render the 1-2 and 1-3 zones, residential zones.

The said bylaw will be submitted to the municipal electors at a public meeting which will be held on next June 20th, 1974, between 7:00 and 9:00 P.M. at the City-Hall of Mistassini, in conformity of the law of Towns and Cities.

Given at Mistassini, this 7th day of June, nineteen hundred and seventy-four.

Eloi Lecompte,
Secretary-treasurer

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
NO: 150-05-000320-74

BANQUE DE MONTREAL, corps politique dûment constitué en corporation ayant une succursale à 54 rue King-George, cité de Kénogami, district de Chicoutimi.
Demanderesse

— VS —

LEON GAUDIN anciennement gérant de magasin, d'adresse inconnue.
Défendeur.

Le défendeur LEON GAUDIN est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Chicoutimi à son intention; ordonnance à être publiée dans "Le Quotidien".
Chicoutimi, le 4 juin 1974.
Signé: Gabrielle L'Espérance
P.A.C.S.

COPIE CONFORME
P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
SUPERIOR COURT
NO: 150-05-000320-74

BANK OF MONTREAL, corporation duly constitued having an office at 54 King-George Street in the City of Kenogami, district of Chicoutimi.
Plaintiff.

— VS —

LEON GAUDIN formerly store's manager without any known address.
Defendant.

By order of this Court, the Defendant LEON GAUDIN is by the present required to appear in a 30 days delay from the last publication. A copy of the writ of summons and of declaration has been left at the Superior Court in the District of Chicoutimi, for the defendant. Publication must be made in "Le Quotidien".
Chicoutimi, June 4th 1974.
Signed: Gabrielle L'Esperance
D.P.

TRUE COPY
D.P.

PATRONS

TAILLEE POUR AMINCIR



9018, GRANDEURS 8- 18

Par Marian Martin

Ayez l'apparence lisse et une ligne fuselée dans ce trio taillé pour amincir. Prenez du soleil ou beignez-vous en bikini, mettez le couvre-tout pour de l'ombre ou pour des parties de patio.

Commandez maintenant!

Patron imprimé 9018.

Grandeurs 8, 10, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) requiert pour le couvre-tout 2 7/8 verges de tissu 60 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour livraison de première classe et pour manipulation.

Envoyez commande à MARIAN MARTIN, Le "Quotidien", 60 Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1T 4P7

Un patron gratis à votre choix pour commander, un patron gratis à l'intérieur du nouveau catalogue de patrons printemps-été. 100 modèles, toutes grandeurs, un coupon pour patron gratuit. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre Cousez-tricotez, avec patron à tissu de base $1.25.

Livre "Modes Instant" $1.00.

Livre Couture "Instant" $1.00

Réfection des rues Comeau & Ste-Thérèse

APPEL D'OFFRE

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par le Gérant Municipal, Monsieur Laurier Boivin, Ing., et l'Ingénieur des Projets, Monsieur Lucien N. Martel, Ing.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans et devis et les formules de soumissions au bureau du Gérant Municipal, 201 est, rue Racine, Chicoutimi, ou encore au bureau de l'Ingénieur des Projets.

POUR ETRE CONSIDEREE TOUTE SOMMISSION DEVRA ETRE:

a) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par le Gérant Municipal et l'Ingénieur des Projets;

b) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Chicoutimi, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée;

c) Remise avant 2:00 heures, le 20 juin 1974, au bureau du Greffier Municipal à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la Salle des Comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

La Ville de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat.

Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 10e jour de juin 1974.

JEAN-YVES FORTIN, Greffier.

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

CARRIERES ET PROFESSIONS

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

Recherche des

Contremaîtres de cheminots

Pour surveiller et coordonner le travail d'ouvriers chargés de poser, de vérifier et de réparer les rails et le ballast des lignes de chemin de fer.

Les candidats doivent avoir plusieurs années d'expérience relative à ce genre de travail.

Excellentes possibilités pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Des logements sont disponibles pour les personnes mariées. Frais de déménagement payés. Faire parvenir votre Curriculum Vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
PORT-CARTIER, QUE.

BOMBARDIER LTEE

Zone du Québec
requiert les services d'un

GERANT DE DISTRICT

pour la division Moto-Ski

Il devra assumer la responsabilité des territoires de Québec, Lac St-Jean, Côte Nord.

QUALIFICATIONS:

1. Formation: Travaille ou a déjà travaillé dans une compagnie de finance, minimum 4 ans.
2. Qualités: Dynamisme, imagination, initiative personnelle, location Québec et environs.
3. Conditions: Salaire approprié à la compétence, automobile, avantages sociaux.

Soumettre curriculum vitae à:

BOMBARDIER LTEE
Zone du Québec
a/s M. André Samson
1350, rue Nobel
Boucherville, Qué. J4B 1A1

COMMIS DE PIECES DEMANDE

AVEC EXPERIENCE DE BASE

S'ADRESSER:

PELLETIER AUTO, 549-5021

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

Avis de révocation de concessions minières

Prenez avis que les concessions minières ci-après énumérées seront révoquées en faveur de la couronne par le ministre, conformément aux articles 202, 204 et 205 de la Loi des mines, (ch. 34 des Lois du Québec, 1965, 1ère session, et amendements), pour défaut de paiement de la taxe annuelle prévue à l'article 119 de cette loi, à moins que la taxe et les frais de publication n'aient été payés dans les 90 jours qui suivront la dernière publication de cet avis:

District électoral	Canton ou paroisse	No de la concession	NUMERO DES LOTS OU DES BLOCS	Superficie en acres	Date d'émission	Lettres Patentes
Laurentides-Labelle	Lynch	396	Lot 27, rang 1V	105.43	22-03-52	04-05-57
Mégantic-Compton	Hampden	19	Demie Sud des lots 41 et 42, rang I	114	—	06-09-29
Papineau	Buckingham	313	Quart nord-est du lot 14, rang X1	50	18-11-40	—
Papineau	Derry	334	Demie nord du lot 13, rang 1	50	02-03-45	02-05-55
Roberval	Dequen	407	Demie sud du lot 2, rang III	50	08-03-53	—
Rouyn-Noranda	Preissac	Ptie 95	Bloc E	114	17-06-16	13-12-18
Rouyn-Noranda	Bousquet	236	Blocs 6 à 15 incl.	621	02-10-28	05-03-29

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les Syriens accusés d'avoir torturé des prisonniers Israéliens

TEL AVIV (AP) — Les autorités israéliennes vont publier un livre blanc sur les tortures dont auraient été l'objet leurs prisonniers aux mains des Syriens. Cependant, lundi, elles ont refusé de confirmer ou de démentir les informations selon lesquelles un de ces prisonniers aurait été castré.

Le livre blanc sera publié lorsque les 68 prisonniers rapatriés auront été interrogés. D'après un porte-parole, il fera état de coups, d'utilisation de courant électrique, de brûlures, de mutilation et de soins défectueux.

Damas a démenti les accusations et a accusé les Israéliens d'avoir maltraité les prisonniers syriens.

DESENGAGEMENT

Néanmoins, le désengagement se poursuit sur le Golan. D'après la radio, les Israéliens construisent de nouvelles routes et établissent de nouvelles positions. Notamment, ils édifient des défenses antichars à l'ouest de Kouneitra, et sont en train d'élever, avec des bulldozers, un haut remblais entre la capitale du Golan Een Ruine et le Kibboutz voisin d'Ein Zivan.

Selon un porte-parole officiel, la première phase de l'évacuation par les Israéliens de la poche occupée lors de la Guerre du kippour doit être terminée vendredi.

La deuxième phase, évacuation du secteur sud du saillant, commencera le 18 juin, et la troisième phase le lendemain.

La phase finale prendra fin le 23 juin par l'évacuation du Mont Hermon, de Kouneitre et de Rafid à l'extrémité sud de la nouvelle ligne de cessez-le-feu. Les deux armées doivent être déployées de part et d'autre de la zone-tampon le 26 juin, a ajouté le porte-parole.

Neuf cents Casques Bleus Autrichiens et Péruviens, des spécialistes du terrain montagneux, sont en place pour contrôler le désengagement. Le reste des 1,250 hommes prévus est attendu au cours des prochains jours.

POLITIQUE

D'autre part, sur le plan politique, les milieux officiels israéliens ont réaffirmé lundi leur intention de poursuivre les négociations avec l'Egypte, avant d'engager des discussions avec d'autres pays arabes.

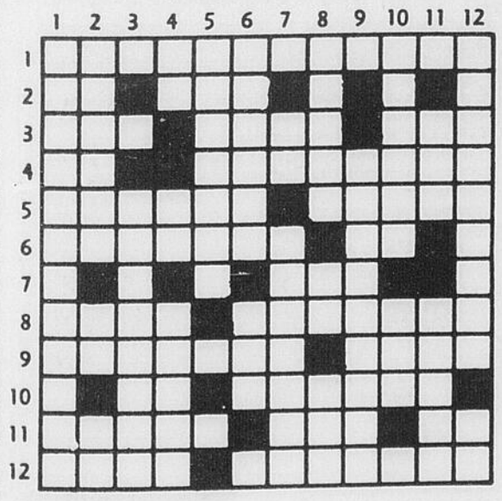
Des pays comme la Jordanie devront attendre, a dit un porte-parole, qui a ajouté que la proposition du roi Hussein, en vue du désengagement sur le Jourdain, n'était pas nouvelle et que le souverain hachémite avait déjà fait une telle proposition après la conclusion de l'accord israélo-égyptien de désengagement, en janvier.

"Le moment n'est pas encore venu d'un règlement avec la Jordanie", a-t-il dit.

Le porte-parole a également déclaré que les accords de désengagement signés avec l'Egypte et la Syrie ont entamé le long processus de paix, mais qu'ils ne constituent pas, de la part du Caire ou de Damas, une reconnaissance de l'Etat juif. "Une reconnaissance viendra avec la paix, des frontières ouvertes et des relations diplomatiques"

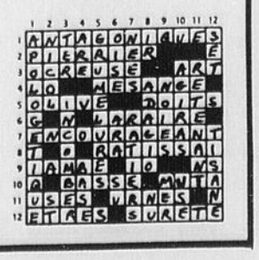
MOTS CROISÉS

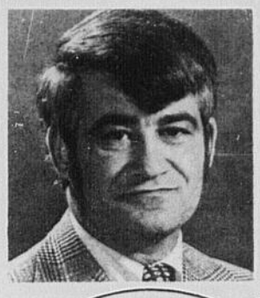
problème: no 199



HORIZONTALEMENT
1- Pâtisserie feuilletée.
2- Conjonction.-- Femelle du jars.
3- Masse de pierre très dure.--, Pilier quadrangulaire de renforcement . --Perroquet.
4- Note de la gamme. --Fait ou répété plusieurs fois.
5- Prénom féminin.-- Génie aérien.
6- Gangrène d'un tissu. --Squelette.
7- Titre.
8- Ch.-l. de c. de la Somme . -- Bourre, rebut de soie.
9- Tirer après soi.-- Pronom indéfini.
10- Infinitif.-- Passa au tamis.
11- Teindre en ocre.-- Tige cylindrique métallique .-- Considéré.
12- Nuages.-- Chacunes des pièces de la corolle.

VERTICALEMENT
1- Dégradation de certaines substances organiques par des enzymes microbiens.
2- Astre doué d'un éclat propre.-- Our. --Cuivre.
3- Celui qui a vu la chose dont il témoigne.
4- Fille d'Inachos .-- Infinitif.-- Friandises au sucre d'érable.
5- Union.
6- Oeufs que le pou dépose sur les cheveux --Manche au tennis.
7- Pronom personnel. --Obstacle.
8- Contestera.-- Conjonction . -- Placa dans un lieu déterminé.
9- Parfuma.
10- Plante de la famille des crucifères. --Signal de détresse.
11- Du verbe "rire".-- D'une douceur agréable.
12- Ecorchures légères --Coutumes.





GEORGES TREMBLAY
REPRESENTANT

1972 SATELLITE
Seebring, 2 portes, hard-top, toit vinyle, automatique, radio, P.B., P.S.
$2,850.

1973 MAVERICK
6 cylindres, 2 portes, radio.
$2,950.

1974 CHARGER
Toit vinyle, P.B., P.S., automatique.
$4,350.

1974 PLYMOUTH
Fury II, 4 portes, sedan, P.B., P.S.
$3,950.

TREMBLAY équipement ltée
St-Bruno, Lac St-Jean, Tél. Bur. 343-2820



PAUL ROBITAILLE

1972 PLYMOUTH
Cricket, sedan, 4 portes, automatique, radio.
$1,450.

1972 VEGA
Coupé, automatique, radio.
$1,850.

1970 DATSUN
Sedan, 4 portes, automatique, radio.
$1,250.

1970 FORD
Station-Wagon, tout équipée, bas millage.
$2,350.

Boivin & Fils Auto Inc — La maison sur qui on peut se fier
CENTRE DES USAGEES 312 St-Anne Chicoutimi Tél. 549-7120
DEPOSITAIRE
PONTIAC — BUICK — VENTURA — FIRE BIRD — ASTRE
CAMIONS GMC
SUCCURSALE ARVIDA: 263 MELLON TEL.: 548-4686
JACQUES DALLAIRE REP.



YVES TREMBLAY

Vaste choix de petites voitures importées de 1969 à 1973.

Volkswagen, Toyota, Datsun, Madza, Fiat, Renault, Capri, Cortina, Pinto. A des prix en bas de la cotation.

VENEZ VOIR
PELLETIER AUTO INC.
LA OU LE SERVICE EST DE MISE!
Ford MERCURY
Route 16 A, Chicoutimi
Tél.: 549-5021

H. D. BOURBEAU INTERNATIONAL LTEE

Vous invite à venir voir leur gamme de modèles à 4 roues motrices, présentement en main.



Le "PICK-UP 74" roule plus largement qu'aucun autre. Il vous offre une promenade plus souple, meilleure stabilité à haute vitesse et sur chemin raboteux. Grande puissance et perfectionnements partout. Servo-freins à disque avant standard améliorés et toutes les options désirées. International... cet autre pick-up.



Le "TRAVELALL 74" ce qui la rend belle est ce qu'elle accomplit. Tel que: asseoir 9 personnes confortablement. Tel que: structure standard. Grande résistance de la suspension, de l'essieu et de la conduite. Remorque jusqu'à 9,000 lb. Tournants et stationnement faciles à cause de sa petite taille, espace généreux.



Comparez le "SCOUT 74", il vous permet de vivre doublement. C'est un véhicule avec force motrice sur les (4) quatre roues; économique 6 ou V-8 jusqu'à 345 p.c. Transmission automatique ou manuel 3 vitesses ou 4 au plancher. Freins à disques standard à l'avant. Options: servo-direction, radio AM/FM, extérieur simili-bois sur les panneaux latéraux.

D. BOURBEAU INTERNATIONAL Ltée
549-8830
1600 Boul. Talbot Chicoutimi, Québec
Pièces - Ventes Services
SERVICES JOUR ET NUIT: 549-8830

Magnifique choix de VOITURES SPORT

1973 DODGE
Dart, 3 vitesses manuelles, servo-direction, couleur brun, 2 portes, hard-top.

1973 MUSTANG
2 portes, hard-top, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, couleur jaune, intérieur noir.

1972 PLYMOUTH
Duster 340, 4 vitesses manuelles, servo-freins, servo-direction, radio.

1972 PLYMOUTH
Scam, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, blanc, toit vinyle noir, intérieur noir, 2 portes, hard-top.

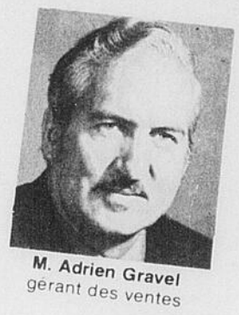
1973 VOLKSWAGEN
Super Sport, tout équipée, couleur orange, intérieur cuir noir, balance de garantie de la compagnie Pneus Michelin.

1970 MUSTANG
Mach 1, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, transmission au plancher, sièges baquets.

1971 VOLKSWAGEN
Karmenghia, couleur rouge intérieur cuir noir, balance de garantie de la compagnie, tout équipée.

OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P.M.
ST-JEAN-EUDES AUTOMOBILES INC.
150, boul. St-Jean, Arvida - 549-2405

POUR UN SERVICE DIFFERENT RENDEZ-VOUS CHEZ BOUL. AUTO LTEE



M. Adrien Gravel
gérant des ventes



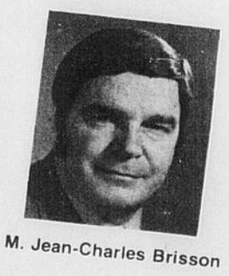
M. Yvon Thivierge



M. Laurent Boivin



M. Marcel Bouchard



M. Jean-Charles Brisson

FORD MERCURY RENDEZ-VOUS CHEZ
BOULEVARD AUTO ALMA, — P.Q.
455, Boul. Dequen — ALMA Tel.: 662-3475



CAMILLE POTVIN

1970 OLDSMOBILE Toronado 2,795
1973 VOLVO 144, automatique $3,795
1972 VOLVO 144 $2,995
1969 VOLVO 164, 6 cylindres AUBAINES
1972 VEGA $1,895
1968 CHEVROLET V-8, bonne condition. $995

centre-ville auto inc.
Concessionnaire: AMERICAN MOTORS - FIAT - VOLVO
234 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI
543-1587 — 543-0281
JONQUIERE: 547-4784

1971 DODGE
Dart, custom, 4 portes.
$2,200.

1972 DATSUN SPORT
$1,500.

1972 DODGE
Polara, 4 portes, vert.
$2,100.

1971 TOYOTA
2 portes
$1,150.

GARAGE MUNGER LTEE
370, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE — TEL.: 542-4505
DODGE-PLYMOUTH-CHRYSLER
IMPERIAL SIMCA - SUNBEAM
COLT - CRICKET

VENTE SPECIALE DE STATION-WAGON

1973 PONTIAC
Station-Wagon: Prix Rég. $3,850. SPECIAL: $2,850

1973 CHEVROLET
Station-Wagon. Prix Rég. $3,850. SPECIAL: $2,650

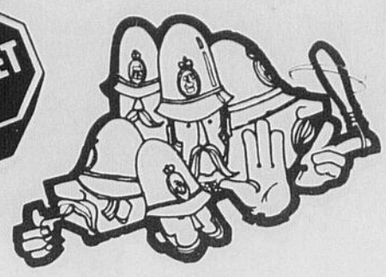
1973 DATSUN
Station-Wagon. Prix Rég. $3,050. SPECIAL: $2,495

1972 CHEVROLET
Station-Wagon. Prix Rég. $2,895. SPECIAL: $2,350

1971 DATSUN
Station-Wagon Prix Rég.: $1,395. SPECIAL: $1,050

SAGUENAY AUTO LTEE
JONQUIERE - 547-2626

Sears affaires d'or ARRÊT



VOICI LA MACHINE A COUDRE ZIG-ZAG A POINT EXTENSIBLE IDEALE POUR LES TISSUS DE TRICOT.

RABAIS DE $39.99

3 jours seulement
Rég.: 199.98

159.99 ch.

20R 80010. Cette machine à coudre exécute la plupart des points: droit, zig-zag, invisible pour ourlet, point extensible et point pour reprisage. Pied à boutonnières à enclencher pour 5 longueurs de boutonnières. Accepte aiguille double. Rebobinage à arrêt automatique. Tête garantie 25 ans et pièces électriques 2 ans.
Aspirateurs — Rayon 20

CA c'est une aubaine SEARS

autre effort de nos magasins pour offrir, à travers tout le Canada la meilleure marchandise au plus bas prix possible.



Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947